

Le 06/12/30 JIR

Onze euros pour le volcan

Une éruption au piton de la Fournaise est un spectacle gratuit à condition de faire l'effort de se rendre sur le site. Pourtant, jeudi dernier certains ont dû mettre la main à la poche pour avoir voulu s'approcher au plus près en sortant du périmètre autorisé. Jeudi matin à 6h, les gendarmes mettent en place le dispositif habituel de surveillance instauré depuis le début de l'éruption. Un militaire est posté au pas de Bellecombe, un deuxième à la Chapelle de Rosemont et un troisième à l'un des deux belvédères installés au sommet. C'est là que se situe la faille. Lorsque le deuxième belvédère est accessible, le gendarme y est posté.

Le 06/12/30 JIR

Plusieurs dizaines de personnes

À la Soufrière, seuls les rubans de chantier et les panneaux matérialisent l'interdiction d'emprunter le sentier du tour des cratères en passant par le Bory. Les premiers randonneurs à atteindre la Soufrière tôt jeudi matin se rendent rapidement compte qu'il n'y a pas de gendarme et sautent allégrement le symbolique ruban. Ils sont nombreux à leur emboîter le pas et très rapidement ce sont plusieurs dizaines de personnes qui s'agglutinent à proximité immédiate du site de l'éruption. Outre le fait qu'ils perturbent une expérience scientifique installée par l'Observatoire volcanologique du piton de la Fournaise, le danger n'est pas imaginaire à cet endroit. Le bord du rempart qui surplombe des coulées encore chaudes est parcouru de failles, délimitant des pans de remparts prêts à basculer dans le vide. Les projections que lance violemment l'un des cônes retombent parfois sur le promontoire. De surcroît, certains sont arrivés là sous-équipés. La vue d'une jeune femme seulement vêtue d'un paréo, d'un soutien-gorge et chaussée de sandalettes laisse rêveur en ces lieux, mais pour les raisons qu'on pourrait croire. Deux agents forestiers de l'ONF tentent bien de ramener le public à la raison. « Régulièrement, explique René-Paul Vidot, nous montons au sommet pour vérifier le balisage, voir si les pancartes sont toujours bien en place et si les rubans n'ont pas été enlevés. Ce matin en arrivant à la Soufrière, nous nous sommes rendus compte que des gens étaient partis vers le Bory. Nous sommes allés leur dire que c'était interdit et même que c'était dangereux.

Le 06/12/30 JIR

Ce n'est pas cher payé

En revenant par l'itinéraire direct, les dizaines de randonneurs viennent se jeter dans le filet des gendarmes à la chapelle de Rosemont. Les militaires ne verbalisent que les fortes têtes comme ce marcheur qui ne trouve rien de mieux à faire qu'à prendre la fuite en courant. La plupart des personnes en infraction s'en tirent avec une bonne leçon. En découvrant le procès-verbal, 11 euros, portés à 33 euros s'il n'est pas payé dans les 15 jours, pour « violation d'une interdiction édictée par décret ou arrêté de police, municipal ou préfectoral » certains font preuve d'un certain humour. « Ce n'est pas cher payé, vu le spectacle ». D'autres stigmatisent le comportement irresponsable des randonneurs sous-équipés. D'autres enfin n'hésitent pas à prêter main-forte à la maréchaussée. Ainsi une jeune randonneuse anglaise est sur le point d'échapper à l'interpellation, le gendarme ne pratiquant pas la langue de Shakespeare. Sans doute frustrée de ne pas avoir elle aussi profité du spectacle interdit, une randonneuse lance : « Attendez, ma copine arrive, elle est bilingue. » Décidément, la solidarité reste un vain mot sur les sentiers.

Le 07/02/22 JIR
François
Martel
Asselin**Un volcan beaucoup trop photogénique**

Un volcan beaucoup trop photogénique L'affaire des verbalisés de l'éruption de décembre 2005 revenait hier devant la juridiction de proximité de Saint-Benoît. Après le juge qui avait déjà souligné le malaise entourant la réglementation de l'accès aux éruptions du piton de la Fournaise, le ministère public, à son tour, a fait part de sa préoccupation. Mais la loi est la loi... En décembre dernier, le juge avait renvoyé l'examen du dossier dans l'attente d'une décision du tribunal administratif sur la contestation d'un arrêté préfectoral réglementant l'accès au volcan en éruption. L'avis de la juridiction administrative n'étant pas encore connu, le juge a fait preuve d'une mansuétude peu courante en accordant un nouveau délai aux verbalisés, invités à présenter une défense écrite argumentée. Ils seront fixés sur leur sort le 20 juin.

Le 07/02/22 JIR
François
Martel
Asselin

Il y a des tas de problèmes derrière cet arrêté

Les prévenus ont été pris en flagrant délit par les gendarmes dans l'enclos interdit au public alors qu'ils se dirigeaient vers le site de l'éruption, en décembre 2005. Le groupe de randonneurs a reconnu avoir enfreint l'arrêté préfectoral d'interdiction mais fait valoir qu'ils étaient correctement équipés et ne partaient pas en terrain inconnu, réfutant ainsi le "manquement à une obligation de sécurité". A travers leur action, ils souhaitent en fait attirer l'attention des autorités sur les conditions d'accès aux sites éruptifs, objets d'une réglementation abusive à leurs yeux de pratiquants de longue date du volcan pour certains. Raison principale pour laquelle ils contestent l'amende infligée, au demeurant quasi symbolique (32 euros + 18 euros de frais). Lors de la première audience de décembre 2006, le juge de proximité avait souligné que la question de la réglementation de l'accès aux éruptions du volcan pose manifestement problème, le public ne pouvant plus depuis quelques années accéder du fabuleux spectacle nocturne des éruptions par exemple.

Le 07/02/22 JIR
François
Martel
Asselin

Un manque de transparence

"C'est une affaire peu courante, il y a des tas de problèmes derrière cet arrêté, et il aurait été nécessaire de creuser, encore faut-il en avoir les moyens". Néanmoins, le juge a mis à profit ses loisirs en surfant sur Internet et, ô surprise, rapporte-t-il, il a découvert qu'"il y a des gens qui sont allés faire des photos, des comptes rendus de l'éruption. Comment ces personnes ont-elles pu faire ?" Regrettant un "manque de transparence", constatant qu'il y a "des problèmes", il ne peut en l'état que "les ignorer", constate-t-il, car ils ne relèvent pas de sa fonction. Et aussi : "J'aimerais bien comprendre. Le volcan est très photogénique et c'est pour cela que vous y allez. Certains, cependant, commercialisent leurs images... Mais ce n'est pas mon problème, c'est celui de la préfecture". Il concède toutefois à l'administration qu'avec des actions comme la diffusion du récent dépliant d'information et de conseils sur la Fournaise, "les autorités ont le souci de rendre les choses plus claires". Mais ceci ne constitue qu'un premier pas.

Le 07/02/22 JIR
François
Martel
Asselin

Quand je vois le portail fermé...

Très neutre lors de l'audience de décembre, le représentant du ministère public se lance à son tour dans une confession : "En tant que Réunionnais, je partage comme beaucoup un sentiment de frustration. J'attache beaucoup d'importance au volcan. Quand je vois le portail fermé, ce n'est pas l'envie qui me manque passer par-dessus, j'ai autant de capacité de crapahuter que vous, mais je suis bête et discipliné, j'obéis aux interdictions. Je fais partie de la majorité silencieuse qui reste sur le bord du chemin". "J'ose espérer, ajoute-t-il, que l'autorité administrative adoptera une attitude un peu plus compréhensive". Mais revenant aussitôt dans son rôle, il conclut : "Je demande néanmoins l'application stricte de la loi" ! Les prévenus, d'une ingénuité parfois désarmante, ont été invités à présenter rapidement une défense qui développe des arguments de droit... Sinon... Dura lex sed lex... Le juge serait bien obligé alors d'appliquer la loi dans toute sa rigueur et "ce serait dommage que l'affaire se termine là", estime-t-il, observant ironiquement : "J'aurais l'impression d'être la billetterie du volcan"...

Le 07/06/30 JIR
François
Martel
Asselin

Un nouveau sentier

Pour des raisons de sécurité, après l'effondrement du cratère Dolomieu au mois d'avril dernier, l'accès au sommet du volcan reste interdit. Les éboulements continuent de s'y poursuivre. En attendant une stabilisation de la situation, l'Office national des forêts a décidé d'ouvrir des sentiers de substitution pour permettre aux Réunionnais et aux touristes de continuer à profiter de ce site exceptionnel. Après l'ouverture d'un itinéraire en direction du piton Kapor (éruption de mars 1998), dans le nord de l'enclos, il y a une quinzaine de jours, la préfecture a annoncé hier l'ouverture d'un second parcours, qui ouvre au public ce matin. Désormais, il sera donc possible d'explorer l'ouest de l'enclos. Le nouvel itinéraire (environ 9 km aller-retour à partir du parking du pas de Bellecombe), part du pied du rempart en passant à droite du Formica Léo. Il faut donc abandonner tout de suite l'itinéraire du sommet, sur lequel il est interdit de s'engager.

Le 07/06/30 JIR
François
Martel
Asselin

Comprenne qui pourra

Environ 2,5 km après avoir quitté le parking, les marcheurs quittent le faux-plat et entament une lente montée, toujours sur les laves cordées du fond de l'enclos. Peu à peu, le chemin se fait plus accidenté, en terrain plus difficile. Ils passent un premier col, celui du cratère Caubet (nommé en l'honneur d'un ancien proviseur du lycée Leconte-de-Lisle). La suite est une alternance de descentes parfois abruptes en terrain instable puis de remontées, notamment en direction du cratère Rivals de 1937 (du nom d'un géologue auteur d'une description assez complète de l'île dans les années 50). A partir d'ici, attention, ne comptez que sur vous-même : le téléphone portable ne passe plus ! On franchit de longs passages dans les scories, où la progression est malaisée. L'itinéraire s'arrête au niveau du piton La Paix, à la forme de cône presque parfaite, à une centaine de mètres du sentier, né de l'éruption de juillet 2006. Ce piton où, ironie de l'histoire, la préfecture avait alors décrété qu'il était impossible de laisser le public se rendre, en raison de la difficulté prétendue du parcours. Comprenne qui pourra puisque, un an plus tard, c'est elle-même qui invite ce même public à s'y rendre ! Quoi qu'il en soit, oubliez ce triste épisode et regardez droit devant vous : vous découvrirez la silhouette massive au sommet crénelé du cratère Château-Fort (éruption de 1948) dont l'origine du nom devient évident à sa seule contemplation. Gare au retour : la pente est fort raide, instable, glissante. Ce qui fait de cet itinéraire une sortie à éviter avec de jeunes enfants ou des marcheurs au pas peu sûr. N'oubliez pas de consulter le bulletin météo avant de partir, de vous équiper pour une randonnée en montagne et comptez environ 4 heures aller-retour pour un randonneur entraîné.

Le 07/10/26 JIR
François
Martel
Asselin

Malaise mortel sur les pentes du volcan

Hier, en milieu de journée, un randonneur de 61 ans a perdu la vie dans l'enclos du volcan, victime d'un malaise cardiaque. L'incident s'est semble-t-il produit à mi-pente du sommet du piton de la Fournaise, sur le sentier du cratère Bory, interdit au public depuis l'éruption d'avril dernier. Les malaises fatals sur les sentiers de randonnée de l'île sont rares, heureusement. Celui survenu hier en milieu de journée a frappé un marcheur de 61 ans. Deux médecins présents à ses côtés sont immédiatement intervenus en procédant à un massage cardiaque. Les secouristes du peloton de gendarmerie de haute montagne se sont rendus sur les lieux en hélicoptère pour poursuivre la réanimation, mais n'ont pas pu sauver le randonneur. Bien que les circonstances exactes de ce malaise fatal n'aient pas été rendues publiques, il semble que la victime était engagée sur le sentier du cratère Bory, qui mène au sommet du volcan. Or, ce sentier est fermé au public depuis l'éruption d'avril dernier au cours de laquelle le sommet du volcan s'est effondré. Quoi qu'il en soit, la cause du décès ne semble pas directement imputable à la présence du randonneur sur ce sentier interdit.

Le 07/10/26 JIR
François
Martel
Asselin

Un air appauvri en oxygène

On compte sur les doigts d'une main ce type de malaises fatals sur les sentiers de l'île au cours des deux ou trois dernières décennies. Mais ce n'est sans doute pas un hasard si une stèle plantée à mi-pente du cratère Bory commémore le souvenir du gendarme Fred Hudson, originaire de la Plaine-des-Cafres, décédé à cet endroit même en 1993 au cours d'une marche d'exercice. Il ne faut pas oublier en effet que le volcan, site touristique numéro de la Réunion, appartient au domaine de la montagne. Moyenne montagne certes, ouverte à tous, mais avec ces facteurs potentiellement défavorables pour des visiteurs en condition physique médiocre, voire souffrant d'une affection non révélée : la plupart d'entre eux passent trop brutalement (en moins d'une heure et demie) du littoral à une altitude de 2 400 mètres en raison de la facilité d'accès en voiture au volcan. A cette altitude, l'air déjà appauvri en oxygène, surtout si l'on n'a pas l'habitude, ne permet pas une bonne adaptation à l'effort. avec ses 400 mètres de dénivelé, l'ascension du sommet du volcan (actuellement interdite), exige un effort soutenu. L'un des deux sentiers de substitution actuellement autorisés ouverts par l'ONF, celui en direction du cratère Château-Fort, comporte certains passages sévères, en terrain difficile pour des marcheurs non avertis.

Le 07/10/26 JIR
François
Martel
Asselin

Adapter l'effort à sa condition physique

L'exposition au soleil, au vent, une mauvaise hydratation peuvent favoriser la survenue d'un malaise, surtout chez une personne prédisposée. Hormis ces facteurs, reste, même chez des individus sportifs et en bonne santé apparente, le risque de l'accident cardiaque imprévisible, imparable, provoqué par un effort inhabituel pouvant faire jouer une faiblesse jusque là insoupçonnée. Fort heureusement, les incidents graves survenant en altitude restent exceptionnels et tous les malaises ne sont pas fatals. Adapter son effort à sa condition physique reste la règle de base à suivre, surtout en montagne où le corps et l'esprit ont parfois du mal à trouver leurs repères.

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

Moins de morts que sur la route du littoral

Figure peu médiatique du volcan (le cratère Langlois de 1976 inscrit sur la carte IGN, c'est lui), le président de la Maison de la montagne, membre du bureau du Parc, Jean-Yves Langlois estime qu'une nouvelle fois "on se voile la face. Comme tout le monde, je ne suis officiellement pas monté au sommet. Un jour, il y aura un pépin et on aura bonne conscience de dire que c'est interdit, alors que tout le monde sait que les gens continuent de grimper. On interdit ou on n'interdit pas ! Je rappelle que le volcan tue moins que la route en corniche et pourtant cette dernière reste ouverte". Selon lui, la situation est intenable en l'état et nécessite une réouverture, accompagnée d'un "maximum d'information".

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

Un sentiment d'insatisfaction permanent

Le groupe de travail "volcan" du parc, que coordonne Jean-Yves Langlois, composé d'une quarantaine de représentants des différents acteurs liés à la Fournaise (ONF, Parc, préfecture, communes, tourisme...), créé pour réfléchir et faire des propositions "en matière d'aménagement, d'animation et de gestion des crises" ou plutôt des "événements" éruptifs, a d'ailleurs demandé au Parc le lancement d'une étude pour la possible installation d'un belvédère au sommet, côté Bory. "Nous devons trouver des solutions, à l'image de l'ouverture des sentiers vers le Rivals ou le Kapor après la fermeture. Ce qui a un temps calmé les gens, mais c'est bien le sommet qui attire", analyse-t-il. Un belvédère qu'il imagine, "avec une passerelle surplombante et pourquoi pas une présence au sommet. On est bien capable de mobiliser des gendarmes pendant un mois (pour bloquer les accès sur la RN2, ndlr)". À ses yeux, "l'interdiction en général est un signe d'impuissance qui crée un sentiment d'insatisfaction permanent".

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

Le débat ne fait que commencer

Le volcan doit être un site "accessible pendant ou après les éruptions". C'est dans ce sens que de nombreuses propositions ont été rédigées : organiser une réactivité "quasi immédiate avec reconnaissance commune sur le terrain", une gestion de l'événement "au profit de la population", mais aussi "ne pas attendre la fin de l'activité pour enfin ouvrir l'accès". Le groupe propose par ailleurs la création d'un référent volcan par territoire, des actions d'éducation vers le public, l'implantation d'un terrain d'ULM à la Plaine-des-Cafres, la formation d'agents "relais/information" du type guide péi...

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

Le tour des cratères condamné

La fréquentation incontrôlée du sommet du piton de la Fournaise ne laisse personne indifférent. Thomas Staudacher, responsable de l'observatoire volcanologique, indique pour sa part avoir suggéré depuis des mois aux autorités des points d'observation situés dans des zones du sommet épargnées par l'effondrement d'avril 2007 et considérés comme stables. En dépit des affirmations de bonne foi de certains visiteurs, il existe bel et bien des zones réellement dangereuses autour des cratères sommitaux. L'impression de sécurité qu'ils peuvent ressentir en contournant les fissures apparues sur le sentier du tour des cratères est en effet contredite par le vertige que procurent les photos aériennes. Ces vues montrent des zones de larges de plusieurs dizaines de mètres de large, voire plus d'une centaine, zébrées de fractures qui délimitent des compartiments de rempart gigantesques déjà déstabilisés, prêts à glisser dans le cratère Dolomieu demain ou dans cent ans, personne ne le sait.

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

L'évolution des fissures

le sentier du tour des cratères traverse une bonne partie de ces secteurs dangereux. « Il faut donc éviter à tout prix que des visiteurs traversent ces endroits », souligne Thomas Staudacher. Au nombre des sites possibles d'accès, et sous réserve d'aménagements, il évoque des points d'observation correspondant à ceux de l'éruption d'août 2006, c'est-à-dire au nord-est et à l'est du sommet. Selon lui, tout passage dans la zone nord, du Bory à la Soufrière, ainsi qu'au sud du Dolomieu, où des mouvements de terrain d'ampleur sont possibles, est à proscrire. Le tour des cratères n'est donc plus envisageable. A noter qu'un travail universitaire indépendant est en cours au Centre de recherches et d'études géographiques de l'université de la Réunion (Crégur) pour une publication prévue dans quelques mois. Il porte entre autres sur l'évolution des fissures en zone sommitale du piton de la Fournaise et sur le sentier du tour des cratères en particulier, avec des conclusions similaires : depuis la fin de l'éruption d'avril 2007, les zones aujourd'hui proposées par l'observatoire volcanologique sont restées stables.

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

L'appel du volcan interdit

Depuis l'année dernière, le sommet du piton de la Fournaise est une merveille inaccessible. Malgré l'interdiction, de nombreux curieux se lancent pourtant tous les jours dans son ascension pour ramener "la" photo choc de leurs vacances. La question de la réouverture et d'un aménagement sécurisé fait débat. En théorie, on peut admirer le volcan mais pas l'escalader. Près d'un an après l'éruption d'avril 2007, le sentier qui mène au sommet du piton de la Fournaise est toujours interdit par arrêté préfectoral en raison de l'instabilité des bords du cratère Dolomieu où s'ouvre désormais un gouffre de plus de 300 mètres de profondeur. De nombreux panneaux rappellent l'interdiction aux randonneurs, au belvédère, dans l'enclos et jusqu'au pied du cône terminal - après la chapelle de Rosemont - où une chaîne surmontée d'un panneau "Sentier fermé" barre symboliquement le début de l'ascension. Impossible donc d'ignorer l'arrêté préfectoral.

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

La balade ne vaut le coup que si l'on monte en haut !

En voyage de noces, Sandy et Rémy sont venus de Castres profiter des beautés réunionnaises et bien sûr du volcan. Mais pour le jeune couple, pas question de transgresser l'interdiction. "C'est peut-être le fait d'être parents ou de ne pas être d'ici », confient-ils. Comme la plupart, ils ont emprunté l'un des deux itinéraires "autorisés" (vers le cratère Rivals et le piton Kapor), mais s'avouent "un peu déçus" au final par leur rencontre avec le volcan. Pour certains, en revanche, la balade ne vaut le coup que si l'on monte en haut ! Ils sont ainsi des dizaines chaque semaine, voire chaque jour durant les périodes de forte affluence, à s'offrir une balade sur les bords du cratère interdit. Les premiers entraînant parfois ceux qui n'auraient pas osé y aller tout seul. La plupart sont des touristes dont le temps est compté et pour qui l'ascension est incontournable. C'est le cas de Bernard et de son épouse, venus très tôt pour admirer la lumière au sommet. "Nous étions au courant de l'arrêté mais nous sommes venus accompagnés d'un ami qui connaît bien le coin et nous avons été très prudents. On s'est dit que si on ne déviait pas des balises peintes ndlr : pourtant, certains tronçons de ce balisage se sont effondrés en même temps que le sommet !, il n'y aurait pas de problème, ce qu'on a fait". Le couple explique s'être aventuré autour du cratère, avant de rebrousser chemin toutefois.

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

Ils ne réalisent même pas le danger

Pour cet autre randonneur, la balade s'est elle aussi poursuivie bien au-delà du périmètre autorisé. "Je viens régulièrement ici ; comme le panneau l'indique, j'engage ma seule responsabilité. De toute façon je ne vais pas plus loin que le cratère Bory. Il faut bien sûr rester prudent mais, pour moi, la montée ne présente pas de danger particulier si on ne s'écarte pas du sentier ndlr : autre erreur.... En revanche, je déconseillerais de monter avec des enfants car on n'est quand même pas censés être ici. Maintenant, je me dis que si vraiment on voulait interdire le site, ils devraient menacer de donner des amendes et mettre un gendarme en faction avec des jumelles sur le pas de Bellecombe". Reste que si le Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) n'est bien évidemment pas installé à demeure sur le site, il arrive encore aux militaires de patrouiller et de "cueillir" les contrevenants sur le retour avec rappels à la loi. Mais ces montagnards voudraient surtout attirer l'attention sur les risques inconsidérés pris par ces randonneurs : souvent, ils ne réalisent même le danger présent sous leur pieds lorsqu'ils circulent au bord des cratères. Si cela ne suffisait pas, le lieutenant Poirot, patron des gendarmes de haute montagne, donne cette indication claire : il a informé la préfecture avoir renoncé à monter un exercice de sauvetage dans le cratère Dolomieu : "Nous ne savons pas dans quelle mesure nous serions capables d'intervenir".

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

La décision revient au final à la préfecture

Le directeur de l'ONF, Hervé Houin, informe qu'aucune réouverture n'est prévue à court ou moyen terme, mais se dit ouvert quant à l'installation d'une plate-forme d'observation sécurisée au sommet. En attendant, il rappelle l'interdiction en vigueur et signale "que toute situation illicite sera sanctionnée par une amende (de 135 euros minimum si elle vient de l'ONF !). Les gens sont prévenus du risque". Ce sera au public de prendre ses responsabilités et de respecter les nouvelles consignes.

Le 08/03/13 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin
Pierre
Verrière
Hervé
Houin

Un site emblématique

Pour Olivier Robinet, le directeur du Parc national, la question est une “priorité”, qui devrait d’ailleurs figurer à l’ordre du jour du prochain conseil d’administration du Parc, probablement une fois les élections terminées. “Il s’agit d’un site emblématique et d’un vrai problème de sécurité publique”, estime-t-il. Une situation “paradoxale”, qui doit cesser à ses yeux, en partie due selon lui “à une banalisation des situations à risque par la population”, comme à une sorte de frilosité des pouvoirs publics “à assumer les éventuelles responsabilités judiciaires - le drame de 2003 au volcan est dans tous les esprits - en cas de réouverture”. Olivier Robinet se dit favorable à un possible aménagement au sommet, “qui devra garantir un maximum de sécurité, mais aussi être assumé quant aux financements et à l’éventuel impact paysager”.

Le 08/03/13 Anonyme

Bad Gones

Il y a 1 semaine je suis monté, avec ma belle famille en visite dans notre Ile, au cratère boris. C’est dangereux tout d’abord parce qu’en haut du cratère toute une partie du balisage s’est effondré, et qu’ensuite vous êtes obligé si vous faites le tour du cratère d’emprunter des passages très dangereux sur les dernières laves, et enfin parfois on marchait à certaines endroits où on entendait craquer sous nos pieds. Aujourd’hui je préfère même pas imaginer où j’ai posé les pieds !! L’aller - retour du pas Bellecombe au Dolomieu : 7 heures !!

Le 08/03/13 Nina

En travers ...

... de la gorge ! Ca c'est le moins qu'on puisse dire. Personnellement je boycotte les images de la dernière éruption confisquée aux Réunionnais et à leurs visiteurs.... de la gorge ! Ca c'est le moins qu'on puisse dire. Personnellement je boycotte les images de la dernière éruption confisquée aux Réunionnais et à leurs visiteurs. Alors que pour la coulée de 2004, dont j'avais vu les premiers instants, j'avais acheté photos et DVD. Parce que le travail des pros, c'est forcément plus beau, plus propre, plus abouti. Et ce sont tout de même nos souvenirs ... vus par d'autres. Mais, là, cette façon qu'on a eu de nous parquer comme des galeux à distance du spectacle, pendant que quelques privilégiés mettaient le tout en boîte, effectivement, ça ne passe pas. Quand aux interdictions qu'on trouve sur les chemins de randonnée, comme le dit si justement CED : "A force d'abuser de ces interdictions pour tout et rien, elles se retrouvent maintenant bafouées qu'elles soient totalement justifiées ou pas du tout..." Voilà où on en est aujourd'hui : l'autorité à préférer systématiquement le parapluie à la gestion réelle de la situation a perdu toute crédibilité. Et là, ça devient vraiment dangereux !

Le 08/03/13 Sirius

Infantilisation

Malgré 20 à 50 morts par an l'accès au Mont-Blanc n'a jamais été interdit par le préfet de Haute-Savoie. Les Réunionnais en ont assez d'être infantilisés par un préfet garde-chiourme et les sbires ignares et à sa botte que sont Staudacher et le directeur de l'ONF. Le comble est que ces messieurs osent par ailleurs se plaindre que les Réunionnais manquent d'esprit d'entreprendre. Vivement que les Réunionnais s'inspirent de leurs cousins antillais qui auraient depuis longtemps trempé dans le goudron et les plumes avant de les renvoyer en métropole ces prétentieux gardes-chiourme !

Le 08/03/13 C.E.D.

Interdictions justifiées et injustifiées

A force de prendre les citoyens par le bras "pour leur bien", les représentants de l'état abusent du principe de précaution pour tout et n'importe quoi, se dédouanant pensent ils ainsi et résoudre tout les problèmes. A force d'abuser de ces interdictions pour tout et rien, elles se retrouvent maintenant baffouées qu'elles soient totalement justifiées ou pas du tout... il ne faut donc pas s'étonner ! Bien sur qu'il existe un grand risque au sommet du cratère ! Je suis venu de métropole à la Réunion à la fin de l'éruption de 2007, je me suis donc retrouvé bloqué par les forces de l'ordre au Tremblet ne pouvant même pas apercevoir 1 m² de lave... comme il est frustrant de faire 12 000 km pour se retrouver bloqué à 1km des laves...

Le 08/03/13 C.E.D.

Interdictions justifiées et injustifiées (suite)

N'étant pas spécialement suicidaire, inconscient, j'ai néanmoins pris sur moi et ai traversé le barrage en passant tout simplement à travers bois un peu plus bas. Et j'ai donc pu observé la coulée de lave se jetant dans l'océan sur une aire de pique nique (port du tremblet ???). A aucun moment je n'ai senti que je me mettais en danger, et même si cela avait été le cas, j'aurais fait demi tour. Et même si j'avais voulu prendre un risque, j'estime que c'est à moi, citoyen de cette Terre, de choisir avec mon libre arbitre et mes connaissances, ce qui est bon ou pas pour moi. Cela fait aussi parti de la sélection naturelle ... J'ai d'ailleurs rencontré sur ce chemin 2 gentilles randonneuses Réunionnaises qui m'ont confié ce secret à propos du Piton : avec toutes ces interdictions, on leur vole leur Volcan ..

Le 08/03/13 Mikaou

Responsabilité de chacun

En effet, on n'arrête pas de déresponsabiliser les gens. Qu'il y ait des panneaux bien en évidence prévenant du risque, c'est indispensable, ensuite c'est de la responsabilité de chacun et que la justice ne se fasse pas ensuite de la publicité en donnant raison à la personne ou à la famille de quelqu'un qui portera plainte car on ne lui avait pas interdit d'y aller s'il arrive quelque chose !

Le 08/03/13 Anonyme

Respectez les règles...

"Je viens régulièrement ici ; comme le panneau l'indique, j'engage ma seule responsabilité" ==> S'il y a un accident, c'est la vie des sauveteurs qu'on engage et donc pas seulement sa propre responsabilité.

Le 08/03/13 Saymoua

Une solution !

Faire signer une décharge de responsabilités aux gens qui veulent y aller, s'ils veulent faire la grande chute .. quand les accidents arriveront, on va dire "mais pourquoi il n'y a pas plus de sécurité ???" comme ça sak i veut fait le "indiana jones i pourra aller".

Le 08/03/13 Anonyme

Les touristes ont pas besoin de venir chez nous

Ils n'ont qu'à consulter les sites internet et télécharger des photos ! Pourquoi dépenser 1000 € dans un billet d'avion alors que la plupart des sites de l'île sont interdits ? Le volcan, le bassin des Aigrettes, la grotte des premiers français, et la liste est longue ! Circulez, ya rien a voir, mais n'oubliez pas de passer à la boutique ! Et si, par obsession sécuritaire, on interdisait aussi la mer, l'ascension du piton des neiges, les baignades dans les bassins ? Après tout les arguments spécieux pour nous interdire le volcan sont tout aussi peu valables pour le reste des sites naturels de notre île. On nous rabache ""le drame de 2003 est dans tous les esprits" ? Mais en quel honneur ? Pourquoi ce drame ci en particulier devrait nous rester en mémoire alors qu'il y a chaque année des dizaines de morts en mer, en montagne, à la Réunion comme ailleurs. On se sert de cet accident (tragique, comme tous les autres) pour justifier une monopolisation du volcan à des fins mercantiles.

Le 08/03/13 Anonyme

Les touristes ont pas besoin de venir chez nous (suite)

Quand une plongeuse est décédée le mois dernier, pense-t-on a interdire la mer ? A interdire la plongée à l'Etang-Salé ? Quand des avions, hélicoptères ou ULM se crashent, doit-on les interdire ? Se retrancher derrière des problèmes de responsabilité est tout aussi hypocrite. La responsabilité du préfet est-elle engagée quand il y a un mort sur nos routes, dont la sécurité est pourtant aussi la charge du préfet ? Il y a infiniment plus de morts dans les accidents de la route, les accidents domestiques, les accidents du travail, les maladies nosocomiales, les suicides... des centaines par an ! Et on s'en prend aux amoureux de la nature, aux sites incontournables du tourisme sur notre île, et au patrimoine réunionnais, tout ça pas pour "notre sécurité", mais pour offrir l'exclusivité aux médias et photographes triés sur le volet par le pouvoir. C'est ridicule, insensé et totalement arbitraire.

Le 08/03/13 Papy

Volcan

Je viens de métropole et j'ai fait le parcours Cratère Rivals. Long, fatigant et assez peu intéressant. Je n'ai pas vu d'info m'avisant de la fermeture de l'accès au Dolomieu car je suis passé par la droite du cratère Formica Léo.(en suivant les pointillés) Je suis bien sûr très déçu de n'avoir pas grimpé jusqu'au Dolomieu. Sécurité oblige ?! Le panneau planté à la chapelle de Rosemont est ambigu. C'est au retour du Rivals que j'ai vu le panneau d'interdiction. Je comprends que certains, bien encadrés, aient osé. Pourquoi ne pas créer des groupes bien entourés ?

Le 08/03/13 Anonyme

Cette i rode va trouvé

L'histoire n'est pas compliquée, le sentier est interdit donc, on ne peut pas y aller, ceux qui transgresse c'est leurs choix.

Le 08/03/13 Mamie

Prenons exemple

Il semblerait qu'à la Réunion nous soyons tellement particuliers que nous ne puissions utiliser les mêmes méthodes que nombre de pays où existent des volcans en activité. Ces messieurs de la Préfecture, qui nous empêchent de profiter de notre si beau volcan, devraient utiliser Internet pour s'inspirer de ces autres pays pour lesquels le volcanisme est un réel atout touristique. A quand, tout simplement, la formation de guides pour une visite à moindres risques de l'enclos ?

Le 08/03/13 Nina

Hypocrisie

Bien d'accord avec Jean-Yves Langlois sur les interdictions hypocrites juste destinées à ouvrir le parapluie en cas de pépin "eh oh, c'était interdit". Il n'y a pas que le volcan dans cette situation. Pendant plus d'un an et demi, les gens ont franchi le col des Boeufs par un passage aménagé par les Mafatais eux-mêmes sur l'éboulis. Cinq minutes d'anxiété contre une heure de détour par le Col de Fourche. Chacun a fait son choix. Il y a aussi le manque de moyens criant pour remettre en état certains chemins. Aussi quand les gens en ont marre d'attendre, ils prennent des risques. Pendant ce temps-là, la pancarte d'interdiction palit sous l'assaut des intempéries. La pancarte d'interdiction : un bon alibi aussi pour ne rien faire et tarder à donner les crédits nécessaires ...

Le 08/03/13 Lapoletchi

Quand tout va bien pas de problème....

Responsabiliser les Réunionnais, ne pas interdire, etc..... c'est bien beau tout ça. mais souvenez vous de cet épisode tragique , il y a quelques années, où un jeune homme était mort au volcan , tombé dans un trou de lave. La famille qui l'accompagnait me semble t il , a porté plainte contre l'état qui n'avait pas mis de panneau interdisant de s'éloigner des balisages, ou pretexte du même ordre. laisser tout le monde faire ce qu'il veut au volcan, en mer, en montagne , tout à fait d'accord, mais s'il survient un drame, il ne faut pas chercher de responsable. seule la ou les personnes qui se seront fourrées dans la gueule du loup seront responsables. c'est assez dérangent de voir les moyens mis en oeuvre , tant financiers qu'humains , pour aller sauver la vie d'un imprudent ou d'un téméraire. c'est inadmissible de risquer des vies pour aller sauver celle d'un "plus fort que les autres épris de liberté"? Qu'en pensent les défenseurs du tout autorisé ?????

Le 08/03/13 Association
AVE
Accès
au Volcan
en Eruption**Vivre la vie**

La situation actuelle est ridicule. Nous avons besoin de conseils et de liberté plutôt que d'ordres et d'interdictions. La vie elle-même en général est une aventure risquée, dont on sait qu'elle est mortelle à 100%, mais elle vaut la peine d'être vécue, y compris toute sa splendeur volcanique.

Le 08/03/13 Anonyme

Vol pa nout volcan !

Nous voulons la liberté d'accéder au volcan en toute responsabilité. Nous en avons assez de ces interdits infantilisants, surtout venant de la part d'un préfet nommé par Sarkozy qui ne connaît rien au Volcan. C'est tout à fait caractéristique de ce gouvernement, de sa manière monarchique de décider sans l'avis de personne, qu'ils s'agisse d'experts volcanologues, de professionnels du tourisme ou de simples touristes et habitants. De son comportement autiste qui consiste à fuir la réalité : ce volcan a tué une personne en 350 ans ! La préfecture a d'autres chats à fouetter pourtant ! Et enfin de son ignorance, car ignorant du volcan, il méprise ceux qui veulent s'informer pour se responsabiliser, et interdit aux contrevenants qui aiment le volcan et qui savent souvent bien mieux, eux ! Comme ces deux volcanologues qui ont été arrêtés par la préfecture, pour lesquels on avait même envoyé l'hélicoptère, à je ne sais quel prix, alors que ces mêmes volcanologues avaient prévenu la préfecture de leur passage sur les stations d'observation ! C'est absurde, insensé et totalement arbitraire.

Le 08/03/13 Jeannicot

Pas de gardien !!!!!

Ca part d'un bon sentiment de mettre un gardien (ou un komander avec son chabouk) mais c'est aussi nul que d'interdire. Il faut RESPONSABILISER les visiteurs : même les touristes les plus couillons sont capable de voir la différence entre les falaise du cap méchant et la plage de boucan canot. Il doit en être de même au volcan : diffuser de l'information, des conseil et laisser chacun se prendre en charge ou choisir un "guide pays".

Le 08/05/03 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin

Le volcan enfin rendu aux Réunionnais

La décision de réouverture de l'accès au sommet du volcan est désormais officielle. Les différentes autorités parties prenantes dans le dossier l'ont entérinée à la suite d'une visite de terrain organisée le 16 avril au bord des cratères. Cette inspection a permis de valider l'existence d'une zone stable, à l'est du cratère principal, jugée saine pour l'installation d'une plate-forme dédiée à l'accueil du public. De ce côté du cratère, la paroi est moins abrupte et offre par ailleurs une vue directe sur l'ensemble du gouffre qui a emporté l'an dernier le cratère Dolomieu . Pour le Parc national, il s'agit de mettre un terme à une situation devenue intenable en raison d'une interdiction d'accès battue en brèche par de nombreux visiteurs. Ces derniers, en dépit du risque avéré d'effondrements localisés voire de grande ampleur dans certaines zones autour des cratères sommitaux (notre dossier du 13 mars dernier) s'engagent souvent en terrain véritablement miné, sans même s'en rendre compte et malgré les avertissements.

Le 08/05/03 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin

La surveillance

Le nouvel itinéraire d'accès « devra s'écarter au maximum du bord du cratère », commente Alain Brondeau, responsable du service d'appui à l'aménagement et au développement durable au Parc. Objectif : éviter que les visiteurs soient tentés de couper au plus court et se retrouvent en terrain à risque sans même s'en rendre compte. Un panneau rappellera d'ailleurs au public les dangers liés au caractère volcanique du site et donc ceux du "hors-piste". Aucune surveillance physique ne sera assurée faute de moyens humains et financiers. « Seul un dispositif de suivi visuel des fissures observées durant la visite sera mis en place. Pour la surveillance c'est un peu comme une zone de baignade délimitée par des plots en mer, qui matérialisent la zone à ne pas dépasser, mais ne peuvent empêcher les imprudents de passer outre », précise Alain Brondeau.

Le 08/05/03 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin

Pas de date encore fixée

L'idée du Parc, après avoir informé et mis en garde les futurs visiteurs, est de les amener à prendre en main leur propre sécurité, à adopter un comportement responsable. Hormis une purge des bords du cratère du côté de la plate-forme, qui nécessitera le recours à l'hélicoptère, seuls des travaux considérés comme "légers" sont prévus, pour un coût global estimé entre "20 000 et 60 000 euros", dans l'attente du chiffrage précis par l'ONF. Soit, à titre de comparaison, le coût moyen de la construction de deux à sept dos-d'âne sur nos routes (environ 8 000 euros pièce), de quelques mètres carrés de filets sur la route littorale... et bien moins que certains voyages d'études et frais de missions de nos élus, serait-on tenté d'ajouter. Pourtant, aucune date n'est aujourd'hui avancée. En effet, la question de la prise en charge financière des aménagements devra faire l'objet d'une table ronde pour définir le ou les financeurs. Qui paiera ? Les regards se tournent d'abord vers le conseil général, financeur traditionnel des travaux sur le domaine départemento-domanial, mais aussi vers la Région (en charge du tourisme), ou encore vers le Parc et l'État, responsables en matière de sécurité... Reste qu'une réouverture trop longue à se dessiner sur le terrain serait mal comprise par les Réunionnais comme par les touristes concernant l'atout numéro un de l'île est en question, au coeur des campagnes d'affichage parisiennes du tout nouvel organisme chargé de la promotion de l'île (IRT-Ile de la Réunion Tourisme).

Le 08/05/03 JIR
Philippe
Madubost
François
Martel
Asselin

Aménager, pas trop

Sur le papier, la réouverture du sommet du volcan devrait prendre la forme d'une simple plate-forme balisée, agrémentée d'informations. Une barrière serait à l'étude. A méditer tout de même : le risque d'aménagements trop élaborés sur un tel site serait de donner l'illusion d'une sécurité qu'on sait impossible à assurer parfaitement. C'est le piège à éviter, contraire à l'esprit de la montagne en général. En effet, le volcan, du fait de l'altitude et du terrain rencontrés, n'est pas une simple zone de loisirs mais bel et bien un secteur potentiellement hostile où les randonneurs peuvent être confrontés à des conditions difficiles, à des événements imprévus. A eux de ne pas l'oublier lorsqu'ils s'y engagent, en gardant à l'esprit qu'il est impossible de « sécuriser » véritablement des kilomètres d'itinéraires. Avec un enjeu différent, ce ne sont pas les 50 000 automobilistes qui empruntent chaque jour la route du littoral qui pourront dire le contraire, non ?

Le 08/08/02 JIR
David
Chassagne

Thomas Staudacher

A 59 ans, Thomas Staudacher redevient simple chercheur à l'Observatoire volcanologique de la Réunion après en avoir été le directeur de 1995 à la fin 2008. Autrichien d'origine, il rencontre sa future épouse, la linguiste réunionnaise Gillette Staudacher-Valiamée, lors de ses études en Allemagne. Physicien de formation, il réalise une thèse sur la datation des roches lunaires puis prend un poste à l'Institut de physique du globe de Paris. Il est nommé à l'Observatoire en 1994.

Le 08/08/02 JIR
David
Chassagne

Que ressentez-vous, à l'intérieur de vous, au moment des éruptions ?

C'est toujours une excitation, un spectacle exceptionnel, on reste là, on regarde, on sent la chaleur... Je comprends tout à fait les spectateurs qui veulent sentir les odeurs de soufre et même toucher la lave. La préfecture nous demande toujours notre avis avant toute décision. Le problème, c'est que lorsqu'on conseille de fermer, ça va très vite, mais quand on conseille d'ouvrir ça prend énormément de temps. Certains pensent que nous voulons garder le volcan pour nous, scientifiques mais c'est complètement faux : quand nous allons sur le volcan, nous aimons aussi y voir des gens, pour partager ce spectacle mais aussi pour notre sécurité. Malheureusement, ça ne dépend pas de nous. En même temps, je comprends les autorités qui ne veulent pas d'accident.

Le 08/08/02 JIR
David
Chassagne

Le sommet du Dolomieu est toujours fermé. Est-ce justifié ?

Le projet d'une plateforme existe depuis un an mais bute toujours sur la mise en place d'un sentier. Il est extrêmement urgent de réaliser cette plateforme et cet itinéraire parce que, comme le balisage a été enlevé, les gens continuent de monter hors sentier. Ils passent par Bory, puis la Soufrière et redescendent, or c'est un endroit extrêmement dangereux, très fissuré, avec l'entonnoir du Dolomieu et une paroi pratiquement verticale entre Bory et Soufrière. On peut canaliser rapidement ce site, qu'on a reconnu plusieurs fois, y compris avec les autorités.

Le 08/08/02 JIR
David
Chassagne

Un lodge 4 étoiles. Qu'en pensez-vous ?

Il faudrait demander au Parc National ce qu'il en pense (sourire). Peut-être qu'il faut du tourisme haut-de-gamme à la Réunion, mais pas au volcan. Déjà, j'étais contre les forages pour la géothermie qui étaient, pour moi, un peu une aberration, même si je comprends tout à fait que cela peut être utile. Mais il y avait trop de questions non résolues autour de ce forage. Scientifiquement, ça aurait pu être intéressant d'installer des sismomètres en profondeur, mais touristiquement, ce serait vraiment dommage, avec la nature exceptionnelle qu'il y a là-haut.

Le 08/08/02 JIR
David
Chassagne

Vous avez tenu dans vos mains des roches lunaires. Quel souvenir en gardez-vous ?

On ne les touche pas avec les mains mais avec des pincettes ! Pour ma thèse, nous avons des morceaux de 1 gramme et nous ne faisons les mesures que sur 100 milligrammes. Nous avons daté ces roches lunaires à 4,5 milliards d'années, Apollo XVII les avait ramenées. Nous manipulions ça un peu comme un joaillier manipule un diamant. C'est assez fantastique.

Le 08/08/02 JIR
David
Chassagne

Votre plus belle histoire avec la Fournaise ?

La fois où j'ai assisté au démarrage d'une éruption, dans le Dolomieu, en septembre 1999. Nous étions au sommet parce qu'une crise sismique se déclenchait, nous tenions en retrait du bord du Dolomieu. Nous avons entendu une turbine qui démarrait, vu la lave sortir avec la fissure qui s'agrandissait.

Le 08/09/12 Aline
Rando
Aventure
Paris

Tout nous était interdit

Nous sommes un Club de randonneurs pour des aventures un peu extrêmes à travers le monde. Nous sommes tous très expérimentés et toujours encadrés par des professionnels. Ainsi notre Club a déjà randonné au Groenland, traversé le Sahara, escaladé plusieurs volcans... Justement, à propos de volcan, à la dernière éruption du siècle, nous voulions venir à la Réunion voir ce spectacle exceptionnel. Nous étions prêts à accepter toutes les conditions d'encadrement. Ce fut absolument impossible : tout nous était interdit ! Malgré nos multiples contacts locaux. Nous nous sommes rabattu sur l'Etna, et là aucun problème, nous avons été accueilli à bras ouvert et nous avons pu jouir du spectacle fantastique. Nous avons programmé une prochaine randonnée "volcanique" à Hawaï. Il est très dommage que la Réunion ferme l'un des plus beaux volcans de la planète. Ce n'est vraiment pas une bonne image à donner au tourisme d'aventure, et quelle perte idiote pour l'économie locale (nous sommes quand même une trentaine !) Pourriez-vous faire passer l'info aux "responsables" du tourisme à la Réunion ?

Le 08/09/16 Boyer

Initiés

Vendredi 12 septembre, le préfet a pris un arrêté d'interdiction d'accès à l'enclos à 11H30. Dans la nuit de ce 16 septembre (Le volcan bouge toujours on apprend que dans la nuit du 12 au 13 des "observateurs initiés" (et non pas des personnels de l'observatoire volcanologique, ni de la sécurité civile) sont montés au sommet pour observer. Il reste à savoir sur quoi est basée la légitimité qui permet à ces initiés d'être initiés et pas nous.

Le 08/09/23 JIR
François
Martel
Asselin
Alain
Dupuis

Un solo au cœur du cratère

Le piton de la Fournaise n'a que faire de nos impatiences. En janvier, puis tout au long du mois du mois d'août et pour finir depuis le début du mois de septembre, notre volcan a multiplié crises sismiques, gonflements et même un soupçon de trémor dans la journée du 12 septembre dernier. Les scientifiques de l'observatoire volcanologique du piton de la Fournaise savaient que tous ces signes étaient annonciateurs d'une éruption prochaine, mais le ténor volcan était le seul à savoir le moment où il se déciderait à entrer en scène. Les trois coups ont été frappés dimanche vers 15h30 . Mais, le piton de la Fournaise a décidé de jouer cette fois à huis clos au cœur du Dolomieu.

Le 08/09/23 JIR
François
Martel
Asselin
Alain
Dupuis

Un solo au cœur du cratère (suite)

Rien à voir cette fois avec les manifestations dantesques de l'éruption d'avril 2007. Ce n'est pas parce qu'il donne son spectacle à guichet fermé que notre volcan joue petit jeu. Partons à sa rencontre. Pas de Bellecombe, 3 h du matin. Il fait frisquet mais beau. Un ciel piqueté d'étoiles et un morceau de Lune éclairent le massif du piton de la Fournaise. Le panache de fumée au-dessus du cratère principal a une couleur jaune orangée. Nous aurons rapidement d'autres preuves de l'activité au cœur du Dolomieu. Après la descente des marches du pas de Bellecombe et alors que nous avons entamé la traversée de l'enclos, flotte dans l'air une odeur soufrée. Le souffle court, nous attaquons la rude ascension du Bory prélude à l'ouverture du rideau. En nous approchant du Dolomieu, le doute n'est plus permis. Il se passe quelque chose. La gorge est prise par les vapeurs toxiques. L'approche doit être prudente. Tout le bord du Dolomieu est zébré de fissures. À la lueur des frontales, aucun faux pas n'est permis.

Le 08/09/23 JIR
François
Martel
Asselin
Alain
Dupuis

Un spectacle insolite

Au bord du cratère, des pans entiers menacent à tout instant de partir dans le vide. C'est ici que se déroule un spectacle insolite. À moins de la survoler, il est le plus souvent impossible du sol d'avoir une vision d'ensemble d'une éruption. Là nichée au creux des près de 350 m de profondeur du Dolomieu nous embrassons d'un seul coup d'œil, la bouche éruptive d'où jaillissent des fontaines de lave, le serpent jaune de la coulée qui vient se perdre dans un lac de lave noir parcouru en surface par un quadrillage rouge. Il fait un froid de gueux accentué par un vent qui glace les os mais rien ne peut nous arracher à la prestation du piton de la Fournaise. En venant se perdre dans le lac figé, la lave dessine des feuilles de fougères arborescentes. Avec le lever du jour, l'éruption s'inscrit dans son décor. Les remparts qui l'entourent s'élancent vers le ciel. Au fur et à mesure que les rayons du soleil descendent sur eux, ils prennent une teinte blonde. La lave elle passe du jaune au rouge sang avec l'aube naissante. Le fleuve sage de la nuit se dissipe multipliant les bras et débordements. Au cœur du Dolomieu, la partition du piton de la Fournaise se renouvelle inlassablement. Non, notre volcan ne s'est pas endormi définitivement après sa prestation hors norme d'avril 2007. Il arrive encore à nous surprendre et ce n'est pas fini.

Le 08/09/23 JIR
François
Martel
Asselin
Alain
Dupuis

Les cheveux de Pélé livreront-ils les secrets de l'éruption ?

Accroupis dans le cratère Bory, une pince à épiler à la main, Thomas Staudacher, directeur de l'observatoire volcanologique du piton de la Fournaise et Patrice Boissier, ingénieur informatique à l'observatoire et homme de terrain dès qu'il en a l'occasion, prélèvent méticuleusement dans les anfractuosités de rochers, des cheveux de Pélé. Vous avez sans doute en mémoire ces images de scientifiques habillés de pied en cap de vêtements ignifugés et prélevant dans le flot des coulées de lave des échantillons. Ils sont indispensables pour établir la composition organique des roches. Avec l'éruption qui a débuté dimanche après-midi, impossible d'aller chercher à 350 m au fond du Dolomieu des échantillons, d'où l'idée d'avoir recourt aux cheveux de Pélé, dispersés tout autour du sommet, sans avoir atteint de régions hors enclos selon toute vraisemblance. Les cheveux de Pélé sont des gouttes de lave très fluides expulsées du volcan alors qu'elles étaient en fusion. Le passage dans l'atmosphère, le vent (parfois violent depuis dimanche) les étirent alors en long filament. "Ces cheveux de Pélé que nous venons de récolter ont été expulsés depuis le début de l'éruption, explique Thomas Staudacher. Ils ont été refroidis aussitôt émis et n'ont donc pas subi de modification. Leur analyse nous fournira un état du magma lors de cette éruption."

Le 08/09/23 JIR
François
Martel
Asselin
Alain
Dupuis

Un scientifique premier témoin de l'éruption

C'est un jeune scientifique attaché à l'observatoire volcanologique du piton de la Fournaise qui a eu le privilège dimanche en début d'après-midi d'assister aux toutes premières minutes de l'éruption au cœur du Dolomieu. Aurélien Dupont prépare une thèse de géophysique à l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP). Il s'intéresse à un aspect très particulier des éruptions encore mal étudié, notamment sur le piton de la Fournaise. « À l'étranger, explique-t-il, peu d'équipes de scientifiques s'intéressent à l'acoustique des volcans. Sur le piton de la Fournaise, à l'initiative de Sylvie Vergnolle, spécialiste de l'acoustique des volcans à l'Institut de physique du globe, une heure d'enregistrement a été réalisée en 1992.' Depuis 2003, il a réalisé plusieurs missions à la Réunion, d'abord dans le cadre d'un DEA. À chaque prémices d'éruption, Aurélien est prêt à sauter dans un avion avec son matériel pour se porter au chevet du piton de la Fournaise. "Lorsque l'observatoire m'a alerté qu'une éruption était imminente, je suis arrivé de métropole jeudi. Dimanche après-midi j'avais déjà effectué un premier aller-retour pour acheminer du matériel entre le pas de Bellecombe et le Dolomieu en montant par le Bory. C'est lors de ma deuxième rotation, alors que j'étais en pleine ascension, que j'ai entendu du bruit signalant le début d'une éruption. Je me suis précipité sur le bord du rempart et j'ai vu la lave jaillir."

Le 08/09/23 JIR
François
Martel
Asselin
Alain
Dupuis

Malentendu ?

Pas d'espoir d'aller contempler l'éruption, les touristes, Réunionnais et autres, n'ont aucune chance de pouvoir admirer de leurs propres yeux l'éruption qui a débuté dimanche après-midi, à moins de s'offrir une virée dans les airs. L'alerte 2 est en vigueur (éruption en cours) et l'accès à l'enclos demeure interdit. Le sommet du volcan reste d'autant plus inaccessible que les projets d'aménagements envisagés après les événements d'avril 2007 (il y a 17 mois) ont été mis en sommeil du fait de l'activité actuelle. Selon le colonel Courtois (état-major de protection civile à la préfecture), citant l'ONF, les deux plates-formes d'observation envisagées au bord du cratère Dolomieu auraient même été touchées par des effondrements. Malentendu ? Hier matin, l'une des deux plates-formes en question, sur laquelle nous nous sommes rendus, et sur laquelle on a déjà vu la gendarmerie procéder à des déposes en hélicoptère, était toujours bien là en tout cas. Elle offre un magnifique point de vue sur l'éruption. Mais ne remuons pas le couteau dans la plaie.

Le 08/09/23 JIR
François
Martel
Asselin
Alain
Dupuis

Les gendarmes font le tour des cratères

En fin de matinée hier, trois gendarmes du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM), ont effectué une reconnaissance à pied au sommet du piton de la Fournaise en effectuant le tour des cratères. But de la mission : débusquer ceux qui, sans autorisation en bonne et due forme, auraient tout de même décidé d'aller profiter du spectacle.

Le 08/09/23 Totoche

Elite

Selon le JIR, "hier, trois gendarmes du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM), ont effectué une reconnaissance à pied au sommet du piton de la Fournaise en effectuant le tour des cratères. But de la mission : débusquer ceux qui, sans autorisation en bonne et due forme, auraient tout de même décidé d'aller profiter du spectacle". Faudrait qu'on nous explique : en quoi un bout de papier ("autorisation-piston" protégerait ? P... qu'est-ce qu'on est bête, le papier sert de parachute au cas où les parois s'effondreraient ... Les gendarmes du PGHM n'ont ils pas autre chose à faire de plus sérieux ? Bien sûr que si, ils bossent dur, alors disons qu'ils se sont fait un petit plaisir, un petit tour des cratères bien cool, à prendre des photos bien tranquille. Faut être honnêtes ! Y a pas de mal. Tant qu'il y sont, ils ont du bien voir qu'il y a une plateforme d'observation qui serait super et safe à l'opposé de la coulée.

Le 08/09/23 Totoche

Elite (suite)

A la Réunion, c'est simple : surtout ne rien faire pour le public en permanence considéré comme des débiles mentaux, interdire plutôt que responsabiliser. Oh, faut peut être quelques dizaines de milliers d'euros pour mettre quelques taches de peinture ... Et puis c'est si dur de travailler .. pour tous. Faut se garder le volcan pour quelques uns, faut pas que tout le monde en profite, faut réserver ça à une ELITE !!!! Vous comprenez, l'élite connaît tout, l'élite, elle, maîtrise tous les dangers, même l'imprévisible. TOTOCHÉ, band na lé fort ... po confisc nout volcan po zot ! Nouveau slogan, Réunion, l'île-piston. Et en plus ça sonne bien. Bienvenue chez nous, mais restez en bas.

Le 08/09/23 Emilio
Spartacus
Grondin

Euh...

Cette partie du volcan, n'est-elle pas interdite, ce serait bien de le préciser dans votre article, à vous lire on a l'impression qu'on peut le faire et d'ailleurs on veut le faire, d'ailleurs je me prépare à l'instant pour partir avec mes tongs, mon short, par dessus la barrière du pas de bellecombe, pour admirer depuis les crêtes fragiles du dolomieu, c'est ce que vous n'avez cessé de nous dire, la lave 350 mètres plus bas... j'ai hâte !

Le 08/09/23 Mat974

Interdit ?

Comment des journalistes peuvent-ils se rendre au sommet du Volcan alors que celui-ci est interdit au public, même en compagnie de spécialistes ? Croyez-vous vraiment après un article comme ça que les interdictions vont être respectées ? Moi qui pensais que le sommet n'était accessible qu'aux seuls spécialistes je me demande si je ne vais pas tenter le coup !

Le 08/09/23 André
de
St André

Hors la loi !!!

Ah bon je croyais qu'il était interdit d'aller au bord du cratère !!!!! Nous aurait on menti ? Que fait la police ? Une amende en vue pour pour le JIR ? Comment voulez vous que les gens respectent la loi quand des représentants des médias passent outre

Le 08/10/03 JIR
François
Martel
Asselin

Le volcan prêt à reprendre du service

Le volcan a tiré sa révérence hier matin. A partir de 4 h 10, la courbe du trémor éruptif a chuté brutalement. A 4 h 45, il avait presque entièrement disparu des enregistrements. A 5 h, on pouvait déclarer l'éruption terminée. Terminée ? Pas si sûr. Valérie Ferrazzini, sismologue à l'observatoire volcanologique, note que cet épisode éruptif n'a entraîné aucun « dégonflement » notable du piton de la Fournaise. Le réseau de surveillance du volcan enregistre ainsi avant chaque éruption une inflation (gonflement) lié à une mise en pression du massif du volcan provoqué par la montée du magma, suivi en général d'une « déflation » (dégonflement) dès le début de l'éruption. Or rien de tel cette fois. Le sommet du piton de la Fournaise n'offrant par ailleurs plus guère de résistance au passage du magma depuis l'effondrement d'avril 2007, un nouvel épisode éruptif n'exigerait pas beaucoup d'énergie. Hier en début de matinée, seul un dégazage typique bleuté soutenu trahissait la fin de l'éruption. De toute façon, ces derniers jours, aucune coulée n'était vraiment visible, sauf sans doute la nuit. La cheminée du cône éruptif offrait au regard un rougeoiement encore intense. L'activité actuelle, notent les chercheurs de l'observatoire, semble offrir des similitudes avec celle de 2003. Plusieurs phases s'étaient enchaînées de fin mai à juillet dans le cratère Dolomieu, dans un secteur du cratère affecté par un effondrement consécutif à l'éruption de novembre 2002. Ce type d'activité n'émet pas de grandes quantités de lave mais s'inscrit souvent dans la durée.

Le 08/10/03 JIR
François
Martel
Asselin

850 000 m3 de lave

Cette première éruption de l'année 2008, qui a débuté le dimanche 21 septembre vers 15 h 30 et a pris fin le jeudi 2 octobre vers 5 h, a duré dix jours et demi. Elle a émis, au rythme moyen d'un mètre cube par seconde, un volume de lave estimé à 850 000 m³. Le cône éruptif situé dans la paroi sous le cratère Bory, presque à mi-hauteur du cratère Dolomieu (profond de plus de 300 m depuis l'effondrement d'avril 2007), a formé une mare de lave qui a fait remonter le fond du cratère de plusieurs dizaines de mètres. Celle-ci s'étend environ sur près de 250 mètres de longueur et plus d'une centaine de mètres de large. Des chiffres qui devront être confirmés.

Le 08/10/03 Yette
Etang
Salé

Le Volcan

je suis du même avis que la personne anonyme Il n'y a plus que ceux qui après vendent les images et DVD qui ont accès aux coulées En 2003 nous sommes allés au bord de la falaise voir tomber la lave dans l'océan après qu'elle ait coupé la route et le service d'ordre nous a fait déplacer notre véhicule pour pouvoir entrer sur St Pierre Depuis que nous avons pu aller de nuit voir un cône et qu'il y a eu un accident tout est fermé !!!! ce n'est pas comme cela que l'on verra les touristes n'en déplaise à M. Vergès et M. le Préfet et leurs amis nous trouvons les Réunionnais très patients.

Le 08/10/03 Anonyme

En colère

Je ne vois pas pourquoi vous nous parlez du volcan puisque lorsque les éruptions sont hors enclos, les routes sont barrées et l'accès au public interdit ! Même ici, on ne pourra plus voir ce spectacle magnifique autrement qu'en audiovisuel ! Bientôt les roches volcaniques se retrouveront dans les rayons de grandes surfaces, ainsi si nous voulons un souvenir, au lieu d'aller le chercher sur place, il faudra encore payer ! Merci pour les Réunionnais et la liberté bien surveillée !

Le 08/10/03 Basalte

Le Volcan

Svp par internet on voit que dalle sur vos liens on voit pas de lave, la qualité n'est pas top, vous déconnez ou quoi ? je me connecte tous les jours dans l'espoir de voir qq chose ! tintin oui !!!! Alors oté cafhttp://ovpf.univreunion-fr/rubrique.php3?id_rubrique=35

Le 08/10/03 Miss
Lave

Chouette

Alors c'est quand il veut !! nous on désire du spectacle gratos !!

Le 08/10/04 En Colère

Et bientôt, la roche volcanique en grande surface !

Je ne vois pas pourquoi vous nous parlez du volcan puisque l'accès est interdit au public ! Même ici, on ne pourra plus voir ce spectacle magnifique autrement qu'en audiovisuel ! Bientôt, les roches volcaniques se retrouveront dans les rayons des grandes surfaces. Ainsi si nous voulons un souvenir, au lieu d'aller le chercher sur place, il faudra encore payer ! Merci pour les Réunionnais et la liberté bien surveillée !

Le 08/10/15 JIR
François
Martel
Asselin

Réouverture de l'enclos du volcan

Douze jours après la fin de la dernière éruption, la préfecture a levé hier l'alerte 1 ("éruption imminente"). Toutefois, si les randonneurs peuvent à nouveau accéder à l'enclos, la prudence est de mise car la vigilance volcanique reste en vigueur. Le piton de la Fournaise ne dort que d'un oeil depuis sa dernière éruption du 21 septembre, au cours de laquelle la lave a jailli dans les profondeurs du cratère Dolomieu. Cette première éruption depuis celle d'avril 2007 a duré dix jours seulement, mais elle pourrait bien être suivie d'une autre. En effet, après un bref répit, l'observatoire volcanologique enregistre à nouveau une sismicité non négligeable (70 événements lundi) et des signes provenant du réseau de déformation montrant que le volcan reste sous pression. Aussi, si l'accès à l'enclos du piton de la Fournaise est à nouveau autorisé depuis hier 12 h, l'état de "vigilance volcanique" maintenu par la préfecture doit inciter les visiteurs à la nécessaire prudence. Dans un communiqué, elle rappelle que l'accès au sommet (sentier du tour des cratères) reste strictement interdit.

Le 08/10/15 JIR
François
Martel
Asselin

La responsabilisation du public

Les aménagements d'itinéraires et de belvédères nécessaires après l'effondrement du cratère Dolomieu d'avril 2007 sont toujours en suspens. Des panneaux d'information et un balisage spécifiques permettent des circuits de substitution dans le fond de l'enclos vers le piton Kapor et le cratère Rivals. L'éruption du 21 septembre avait été précédée de plusieurs crises sismiques, étalées sur plus d'un mois et demi, un comportement inhabituel au piton de la Fournaise, s'expliquant par les bouleversements survenus en 2007 dans le système d'alimentation en magma du volcan. L'accès à l'enclos avait été interdit à plusieurs reprises, avant d'être à nouveau autorisé. Aujourd'hui, une crise sismique n'évolue plus aussi systématiquement qu'avant en éruption, ce qui complique la tâche des autorités chargées de la sécurité civile, confrontées au risque de perte de crédibilité des alertes non suivies d'éruption et à l'impopularité des fermetures prolongées d'un site touristique majeur. Reste à trouver le compromis raisonnable, reposant sur l'information et la responsabilisation du public, et impliquant l'acceptation - comme dans beaucoup d'activités quotidiennes - l'impossibilité du "risque zéro"

Le 08/11/04 JIR
J.B.

Quatre personnes perdues de nuit au volcan

Ils ont dû avoir la frousse de leur vie. Et doivent méditer aujourd'hui les conséquences de leurs actes. Il est 21 h 30, dimanche, quand les hommes du peloton de gendarmerie de haute montagne reçoivent un appel d'urgence. Quatre personnes, dont deux enfants, sont perdues dans l'enclos du volcan. De suite, l'hélicoptère de la Section aérienne de la gendarmerie décolle, avec des hommes du PGHM à son bord. En une quinzaine de minutes, l'EC 145 arrive à hauteur du pas de Bellecombe, dans des conditions rendues difficiles par la nuit noire. Au final, les gendarmes parviennent à retrouver la trace des randonneurs perdus, grâce à l'aide du projecteur à grande puissance dont est équipé la nouvelle machine de la SAG. Alors qu'il cherchait l'escalier qui permet de remonter au pas de Bellecombe, le petit groupe était perdu en contrebas de Foc-Foc, dans une direction complètement opposée à son but, alors qu'il redescendait du sommet du volcan. Il était bien entendu hors de question de poser l'hélicoptère. Après avoir évalué les conditions d'opération, les gendarmes sont parvenus à hélitreuiller les randonneurs.

Le 08/11/04 JIR
J.B.

Des habitants de l'île

Les randonneurs n'avaient ni eau, ni nourriture. Pas de source de lumière non plus. De plus, les deux mineurs, deux filles âgées d'une dizaine et d'une quinzaine d'années, ne portaient sur elles qu'un T-shirt malgré le froid ambiant. Secourus, les rescapés ont été déposés au stade du Tampon, où ils ont été accueillis par les gendarmes de la brigade territoriale. Ceux-ci leur ont trouvé une chambre d'hôtel. Ils ont pu récupérer leur véhicule garé au pas de Bellecombe hier, en journée. Les quatre randonneurs, des habitants de l'île, étaient partis bien trop tard en randonnée. De plus, ils étaient montés au sommet du volcan malgré l'arrêté préfectoral interdisant cet itinéraire. Autant de négligences qui devraient conduire les gendarmes de haute montagne à verbaliser le couple. « Les randonneurs prennent leurs responsabilités en décidant de monter vers le sommet. Mais il faut que les gens comprennent que ce genre de comportement est répréhensible », indique Patrick Poirot, commandant du PGHM. Si les secours de nuit au volcan restent rares, les secours en montagne de l'île de la Réunion en réalisent tout de même plusieurs chaque année.

Le 08/11/04 Gardien
de
Volcan

Verbaliser les imprudents

Il faut verbaliser ces promeneurs inconscients, non pas parce qu'ils sont allés voir le volcan, ce qui est parfaitement légitime, mais parce qu'ils sont partis sans eau, sans lumière, sans vêtements appropriés et sans réfléchir. Ils ont besoin d'une gentille leçon, et bien d'autres aussi sans doute, ce qui est tout à fait différent d'une interdiction de battre les chemins.

Le 08/12/29 JIR
François
Martel
Asselin

Prêts à tout pour voir l'éruption

Une troisième semaine d'éruption commence. La promesse d'aménagement d'un nouvel itinéraire d'accès au sommet et de plates-formes d'observation n'en finissant pas d'aboutir, beaucoup de randonneurs passent outre l'interdiction, à leurs risques et périls. Certains dimanches, le sommet du volcan est aussi fréquenté que le Barachois, ou presque... Hier matin dès l'aube, deux groupes sont déjà penchés sur le cratère Dolomieu. Des visiteurs locaux mais, aussi, les clients d'un voyageur métropolitain spécialiste, entre autres, des voyages volcaniques. Arrivés dès 3 h 30 du matin sur site, ces derniers prennent rapidement le chemin du retour vers le gîte, au cas où... Tout au long de la matinée, des dizaines de marcheurs vont se lancer à l'ascension du cratère Bory, comme si de rien n'était, tandis que d'autres redescendent déjà. Personne ne semble y voir grand mal. L'accès au sommet du piton de la Fournaise est pourtant interdit depuis l'éruption d'avril 2007 et l'effondrement massif du cratère Dolomieu. Une interdiction pieusement rappelée dans les communiqués préfectoraux, solidement affichée à l'entrée de l'enclos du volcan et au "checkpoint" de la chapelle de Rosemont où les randonneurs devraient normalement faire demi-tour ou obliquer sur un autre itinéraire - autorisé - dans le fond de l'enclos.

Le 08/12/29 JIR
François
Martel
Asselin

Pourquoi se gêner ?

Dans la mesure où aucun contrôle réel ne semble être opéré, pourquoi se gêner ? Touristes venus d'Europe et d'ailleurs, marcheurs des quatre coins de l'île se sont passés le mot et n'obtempèrent pas. En cas de pépin, l'administration aura beau jeu d'opposer la forêt de panneaux plantée au départ des sentiers interdits et la cinquantaine de mètres de chaîne rouge et blanche - brisée depuis quelques jours d'ailleurs - censée matérialiser l'interdiction de passage. "Le préfet est cool", ose le leader d'un autre groupe rencontré au sommet hier matin, pas fâché de voir que l'enclos reste ouvert depuis la deuxième phase éruptive du 27 novembre. Quant à la réouverture au public d'un sentier permettant d'accéder à nouveau au sommet dans des conditions de sécurité acceptable et à l'aménagement de plates-formes d'observation, elle semble au point mort. Un an d'attente après l'éruption d'avril 2007, pas moins, une première reconnaissance a eu lieu en avril 2008, à l'issue de laquelle un accord de principe a été donné par l'administration. Las ! au fil des atermoiements, des soubresauts du piton de la Fournaise, du poids des réticences surtout, il a fallu de nouvelles reconnaissances. La dernière en date, en octobre dernier, n'a guère fait progresser le dossier. Si le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a conclu à l'absence de l'apparition de nouveaux risques que supposait l'ONF, la reconnaissance a malheureusement été menée par un tel mauvais temps - pourtant annoncé - que le rapport conclut piteusement à la nécessité de nouvelles observations ! Et à l'aube de l'année 2009, rien de nouveau à notre connaissance.

Le 08/12/29 JIR
François
Martel
Asselin

A force d'immobilisme...

Pendant ce temps, tandis que tout le monde s'en lave les mains, n'importe qui peut monter dans n'importe quelles conditions au sommet du volcan. Les portions entières du balisage volontairement masquées à la peinture noire - pour dissuader les clandestins ou parce que trop proches des bords du cratère - pourraient mener ces derniers à leur perte en cas de brouillard ou la nuit. Une famille de quatre personnes dont deux enfants en a fait les frais récemment, retrouvée en pleine nuit par l'hélicoptère de la gendarmerie, très loin du pas de Bellecombe. Surtout, ces visiteurs se risquent dans certaines zones réellement dangereuses du pourtour du sommet du volcan, où des effondrements de grande ampleur sont possibles, alors que les aménagements prévus sont précisément destinés à leur éviter ces secteurs et à offrir des itinéraires où le risque - impossible à éliminer totalement sur un sentier de montagne - reste d'un niveau acceptable. Evidemment, en cas de pépin, ce sera de leur faute, la réponse est connue d'avance. Pas faux, puisque interdiction il y a, mais que voulez-vous, à force d'immobilisme, le cratère déborde, font-ils comprendre.

Le 08/12/29 JLM

Excellente attitude

Monsieur le Préfet ! Chacun doit prendre ses responsabilités et c'est ce que vous faites en interdisant "fictivement" l'accès à ce BIEN PUBLIC qu'est le piton de la Fournaise tout en espérant qu'il n'y aura pas un "couillon", vGardienoulant se montrer plus malin que tout le monde, pour gâcher cette trêve qui ravit Réunionnais et touristes qui paient très chèrement leur séjour.

Le 08/12/29 Anonyme

Le couillonisme

Quand les autorités mettent des barrières tout le monde râle, saute les barrage "ça mon peï, ça mon nation". Elles sont enlevées, les gens sont avertis du danger et ils y vont. il n'est pas possible de mettre un gendarme derrière chaque réunionnais ou touristes. Ce n'est que lorsque une famille entière disparaîtra que les hôtels, organisme de tourisme ou voyages et les familles avertiront les zoisos de passage mais aussi les réunionnais. Il faut arrêter de chercher à chaque fois une responsabilité dans un élu, une institution ou les forces de l'ordre lorsqu'on a affaire au couillonisme.

Le 08/12/29 Mimo69

Accord avec couillonisme

En Nov 2007 mi l'est descendu dans l'enclo j'ai vu des gens monter sur le volcan malgré les panneaux qui l'interdisait suite aux risques d'éboulements. Ces mêmes personnes seront les 1° à rouspêter si on ne vient pas assez vite les chercher en cas de problème. Qui payent ? le contribuable qui lui pour une grosse partie respecte les panneaux (ce que j'ai fait) Moi je dis comme en métropole pour le ski hors piste celui qui a un problème il ne vient pas pleurer et appeler au secours il était prévenu. Il se débrouille. Tans pis pour lui.

Le 08/12/29 Anonyme

Pfff le couillonisme

La marche en montagne n'a jamais été une activité confortable et sans dangers sur notre île. de même ... le parapente, le surf, le canyoning etc Les randonneurs connaissent le danger, donc à eux d'assumer leur responsabilité, ce qui est couillon c'est de tout interdire sous prétexte qu'il y a un risque. Maintenant celui qui ramène des familles entières de touristes au volcan, leur a-t-il dit que c'était a leurs risques et périls ?

Le 08/12/29 Anonyme

Tete dure

Pourquoi polemiquer sur le droit, le non droit ,la responsabilite, et tout autre aspects de l'accès a notre fameux piton de la fournaise : informe les gens des risques encourus, fait signe une decharges dan un ti guerite a l'entree du sentier (creation de 1 emploi x3) et pi largue le monde dan l'enclos ;sa iveu suiv le point blanc isuive le point blanc sa i veu suive le noir isuiv le noir sai veu saut dan feu li saut et arret dire sa nout pei, sa nout volcan !!! avant de descend ou monte su levolcan consulte les tarifs intervention de la gendarmerie et autre intervenants et encore une fois arrete fe desorde.

Le 08/12/29 Zabitant

Vive nout volcan

Oui à la responsabilisation. Pour s'engager, mieux vaut de toute évidence connaître les lieux, et se positionner sur les zones les plus stables, qui existent. Oui, elles existent ! Notre volcan n'a pas besoin de plateformes bétonnées ni de pontons suspendus. Sacrée arnaque encore pour pomper du fric. Y a pas besoin de dizaines de milliers d'euros (!!!) pour indiquer par quelques panneaux et de la peinture blanche les zones les plus sûres. Oui, un peu de boulot, ouais, ouais, c'est plus facile de rien faire et de buller au soleil. Faudrait un de ces jours que ce ne soit pas quelques fonctionnaires de passage très bref dans l'île, n'y connaissant rien, qui décident, mais plutôt des acteurs expérimentés. De toute façon, risque zero ça n'existe pas dans cette île avec par exemple toutes les routes de montagne. Et ce n'est pas l'action de mettre de la peinture noire sur les marques blanches qui soi-disant évite les risques, ce serait plutôt le contraire. Si j'étais un touriste fortuné, j'attaquerais en justice la fameuse IRT (île de la Réunion tourisme) qui pratique de la publicité MENSONGERE avec la photo d'un observateur au bord d'un cratère en éruption ! Quelle ARNAQUE ! Quelle HONTE ! C'est étrange, à la Réunion, il y a réellement des INCAPABLES aux postes de décision, au sommet (lui n'est pas interdit d'accès ???) de leur INCOMPETENCE.

Le 08/12/29 Jean
l'antidemago

Stop

Merci Mr le prefet pour avoir mis en place un dispositif parfait qui convient a tout le monde. Le volcan na pas plus besoin de d'emménagement que le sommet de piton des neiges ou n'importe quelle randonnée ou il est effectivement possible de calcalbuter dans le fond (canalisation des orangers, grand bassin, toit de mon garage). Il n'y a aucun balisage sur les glaciers et sommets enneigés en metropole. c'est a chacun d'etre responsable (vigilance, guide ou autocensure) pour gerer les risques de crevasse et ponts de neiges. Rien n'empêche l'ONF de mettre plus d'information pour les touristes, le jir de faire des articles a la facon des fiches de Mr Dupuy. mais de grace : CESSONS D'INFANTILISER LES POPULATIONS. C'est d'autant plus demago qu'on a parfaitement compris que lorsque viendra le moment de payer ces emmenagements couteux et dont personne n'a rien a foutre (et pourquoi pas des toilettes vidangées par helico) on devine qu'on va demander aux usagers de mettre la main à la poche. Pensez plutot a militer pour rouvrir les sentiers de la cage au lion et de la riviere de l'EST.

Le 08/12/29 J'irai

Frilosité bien française

Comme d'habitude, les responsables ouvre "le chapiteau". dans d'autres pays qui ont des volcans, tout est fait pour faciliter l'accès. Nous non ;on palabre, on réfléchit et rien n'aboutit. résultat les gens se sentent frustrés et bravent les interdits. Messieurs les bureaucrates sortez vos fesses de vos bureaux et arrêtez d'avoir la trouille. tout le monde y gagnera .

Le 08/12/30 Pef

Le droit à outrance

La sécurité n'est qu'une conception juridique. La Préfecture est bien obligée de mettre en place des interdictions sous peine d'être accusée de responsabilité en cas d'accident. Nous payons donc notre demande de droit à outrance. Quand la "juridicisation" rencontre la "judiciarisation"... Le volcan risque d'être de plus en plus étranger aux réunionnais. Il est désormais entre les mains des volcanologues (heureusement) et des autorités de l'état (malheureusement). Si le bon sens pouvait remplacer le droit à outrance. Il suffirait peut-être d'avoir des avis émanants de spécialistes pour éviter aux randonneurs imprudents de prendre des risques (sous leur responsabilité).

Le 08/12/30 JIR
François
Martel
Asselin**Le "désir légitime" de voir l'éruption**

Hier matin, malgré l'interdiction d'accès au sommet du volcan, plusieurs dizaines de touristes et de marcheurs locaux escaladaient le sentier qui mène au cratère Bory ou se tenaient au bord du cratère Dolomieu lorsque l'hélicoptère bleu et blanc de la section aérienne de la gendarmerie, vers 10 h, a déposé rapidement un militaire sous les yeux des "clandestins". La machine a repris son vol pour adresser par haut-parleur au public des messages de prévention tandis que le gendarme relevait quelques identités. Le lieutenant Patrick Poirot, patron du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM), tient le discours du montagnard qu'il est par vocation : "Il n'est pas question de "matraquage". Nous sommes là pour faire des mises en garde. Notre inquiétude à nous, elle est là : il s'agit d'éviter tout accident".

Le 08/12/30 JIR
François
Martel
Asselin

Une situation insoutenable

De fait, aucun procès-verbal n'a été dressé, indiquait-il hier soir, même si manifestement les appels au mégaphone n'ont guère semblé émouvoir certains des randonneurs parmi les centaines qui enfreignent chaque semaine l'arrêté préfectoral interdisant l'accès au sommet du piton de la Fournaise depuis l'effondrement du cratère Dolomieu au mois d'avril 2007. Les vacances scolaires, l'envie d'aller admirer de ses propres yeux l'éruption du piton de la Fournaise font que depuis quinze jours la fréquentation de la zone interdite a augmenté brusquement. Un connaisseur du volcan décrivait hier un "embouteillage" dans l'escalier du pas de Bellecombe dès les premières heures de la matinée. Un autre, qui a compté, évoque "la bamboula" dans l'enclos, peu après, avec "trente personnes vues en train de se lancer sur le cratère Bory en une demi-heure" ... avant l'arrivée de la gendarmerie. Autant dire qu'il y avait vraiment du monde au balcon, beaucoup d'autres randonneurs disciplinés se cantonnant il est vrai aux sentiers autorisés de l'enclos.

Le 08/12/30 JIR
François
Martel
Asselin

Un gendarme derrière chaque promeneur

Une situation intenable, en raison des risques réels qui existent sur les pourtours des cratères, insiste le lieutenant Poirot, qui a rencontré hier un couple avec deux enfants au bord du cratère Dolomieu, dans une zone où la sécurité du public est en jeu. C'est sans doute pour cette raison qu'une réunion avec les services concernés s'est tenue dès hier après-midi à la préfecture. A son issue, le directeur de cabinet du préfet, Philippe Le Moing-Surzur, commentait : "On ne change pas l'interdiction préfectorale d'accès au site. Les gens qui montent au sommet ou qui quittent l'un des sentiers autorisés dans la caldera sont passibles d'une amende et prennent leurs responsabilités. Et pas plus qu'il n'est question d'interdire carrément l'accès à l'ensemble de l'enclos, on ne peut pas mettre un gendarme derrière chaque promeneur, nous en appelons donc au sens de la responsabilité de tous".

Le 08/12/30 JIR
François
Martel
Asselin

De promesse en promesse

On revient donc au nœud du problème : comment éviter une telle situation de fréquentation incontrôlée où des randonneurs arpentent des zones du rempart entaillées de fissures sans même se rendre compte du risque de possibles effondrements ? Selon le directeur de cabinet du préfet, "la demande déposée par le Parc national de créer un sentier et un site d'observation au sommet pour suivre l'éruption à l'intérieur du Dolomieu reste d'actualité. Nous sommes en train d'examiner les différentes propositions techniques qui permettraient de mettre en œuvre ce projet avec un maximum de conditions de sécurité. Ce qui permettrait de répondre à ce désir légitime qui est de voir l'éruption." Avec cette conclusion, tous les espoirs sont permis, se dit-on. Mais l'attente interminable de la concrétisation du projet d'un accès bien canalisé annoncé de très longue date n'a pas fait le poids face à l'interdiction d'accès en cours, visiblement. Et de promesse en promesse, voilà comment on en est arrivé là.

Le 08/12/30 Christian
De
Beaufond

Canaliser et sécuriser

Il convient, après plus de 20 mois d'interdiction d'accès au Dolomieu, que les autorités compétentes trouvent enfin une vraie solution. Il est en effet plus facile d'interdire, et donc ainsi de dégager sa responsabilité, que de sécuriser un trajet et un point de vue en fonction de l'éruption en cours. Je continue à trouver insupportable de confisquer le spectacle offert par notre Volcan et demande donc la mise en œuvre d'une organisation qui permette aux habitants de la Réunion et aux touristes de profiter en toute sécurité de ce spectacle fabuleux. Le zéro danger n'existe pas même si il faut "tendre vers". Merci de réfléchir et d'agir au plus tôt au bénéfice des amoureux de la nature. Bonne décision 2009 et meilleurs voeux dans les actions 2009 à mener. Cordialement.

Le 08/12/30 Guttata

Il faut être responsable !

Je suis allé plusieurs fois voir des coulées de lave, j'ai même joué avec ! En cas d'accident il ne faut en aucun cas rejeter la faute sur les autorités ! Chacun est assez grand pour savoir ce qu'il a à faire ! J'ai vraiment envie de voir cette coulée mais vu les dangers, je n'ai pas envie de jouer avec ma vie ou celle de qui que ce soit donc je reste chez moi ! Tirons les interdits et que chacun assume ses responsabilités !

Le 08/12/30 Maloya

Interdit

L'expression : il est interdit d'interdire est bien française ! Si je comprends bien, les promeneurs ne respectent pas les consignes de sécurité et les interdictions d'accès au Dolomieu. Il y a là une part d'inconscience totale. Une solution : un sentier sécurisé, mais vous n'empêchez pas des personnes, comme sur les pistes interdites aux skieurs, de braver les interdits et de faire du "hors sentier". Alors que l'on entende pas, en cas d'accident, c'est de la faute aux autorités alors que la faute première c'est à qui ? A chacun ses responsabilités. Un randonneur confirmé. Merci.

Le 08/12/30 Randonneuse
aussi
expérimentée
que
Maloya

Pourtant simple

"Il suffit d'envoyer quelques hommes de terrain mais surtout pas besoin d'une mission d'experts technocrates pour jauger des mesures à prendre et pouvoir légaliser les balades au volcan dès cette semaine." Je pense comme M Penache, quand on veut, on peut. et sans que cela coûte des mille et des cents. Pour maloya : je dis aussi que la personne qui va au sommet assume ses responsabilités, c'est logique, c'est mon cas, et alors, en quoi cela te generait ? y a pas que maloya d'expérimenté.

Le 08/12/30 Aguenesse **Compliment**

Vous savez bien que les autorités, quel qu'elles soient, craignent par-dessus tout les retombées, sur leur petites têtes, des suites d'incidents ou d'accidents dont on pourrait leur attribuer la responsabilité. Il serait tellement judicieux de mieux baliser et d'ajouter quelques militaires sympas pour éviter les égarements ou accidents. Pitié ! pas d'amendes au volcan...quelle horreur !

Le 08/12/30 JP
Pennache **L'eau à la bouche**

Il suffit d'envoyer quelques hommes de terrain mais surtout pas besoin d'une mission d'experts technocrates pour jauger des mesures à prendre et pouvoir légaliser les balades au volcan dès cette semaine. Ce d'autant plus que l'article de François Martel-Asselin responsabilisait et culpabilisait le promeneur tout en déresponsabilisant les autorités, et que l'article d'Alain Dupuis (qui aura -lui aussi- contrevenu à l'interdiction préfectorale) nous aura mis l'eau à la bouche : Revoici ma réaction à l'article de François Martel-Asselin hier 29 décembre...

Le 08/12/30 JP
Pennache **S'amuser avec la vie**

« Préfet, Cessez d'interdire bêêêêtement ! Prenez des mesures efficaces ! Mettez des moyens efficaces en place !... Je doute que l'auteur de cet article ait connu notre volcan dans les années 60-80. Je doute que le préfet n'ait jamais sillonné à pied nos sentiers. Je doute que certains qui se permettent de réagir aujourd'hui connaissent ce que veut dire le terme « responsable ». Le volcan dans les années 60-80 n'était pas moins dangereux qu'aujourd'hui. Nombreux seraient les témoignages pour nous rappeler que dans le temps on pouvait même aller S'AMUSER AVEC LA LAVE ! Combien sommes-nous à avoir eu cette chance ? Pourtant aucun de mes parents, aucun membre de ma famille, aucun de mes copains, moi encore moins, n'étions à cette époque ininflammable, ignifuge, inconscient !!! Pourtant il n'y avait pas « un gendarme derrière chaque randonneur ».

Le 08/12/30 JP
Pennache

Le risque de se perdre

Il y avait SIMPLEMENT un nombre SUFFISANT de MILITAIRES ARMES d'un... sifflet !!! Ce sont nos « décideurs » (ils sont de plus en plus nombreux à être séniles) qui ont laissé pourrir la situation, pour arriver aux contraintes et interdictions que nous vivons aujourd'hui. Oui il y a eu des accidents, quand le volcan coulait. Oui le risque de se perdre par temps de brouillard était et est REEL... MEME quand le volcan NE coule PAS !!!! ...PARCE QUE nos « responsables » et « décideurs » n'ont jamais RIEN FAIT pour MINIMISER les risques EFFICACEMENT. De ces risques ceux-ci en étaient-ils conscients eux-mêmes ? Sont-ils déjà montés au volcan ?

Le 08/12/30 JP
Pennache

Quelques suggestions pour un balisage digne de ce nom....

IMAGINEZ simplement des points de balisage correctement ORIENTES (la pointe de flèche indiquant le sens retour) et SUFFISAMMENT RAPPROCHES pour faire de sorte qu'aussi bien à l'aller qu'au retour, on voie au moins 3 flèches de balisage. Imaginez-VOUS la nuit, en plein brouillard sur une ligne de peinture QUASIMENT CONTINUE en certains franchissements. Pourquoi n'a-t-on jamais utilisé de PEINTURE MIEUX APPROPRIEE comme la peinture fluorescente ? Pourquoi y'a-t-il sur les sentiers des points de peinture blanche A PEINE VISIBLES ?... MEME en journée ! (constat personnel lors de ma dernière randonnée au volcan en 2004). Quelle est la couleur qu'on voit quand on allume une lampe par temps de brouillard, de jour comme de nuit ? N'a t-on pas l'impression de voir tout blanc ? Alors si on voulait VRAIMENT éviter qu'on se perde par temps de bouillard, on n'utiliserait pas uniquement de la couleur blanche !

Le 08/12/30 JP
Pennache

Le commun des mortels

Vous qui n'êtes pourtant pas suicidaire, Vous qui êtes encore en forme physiquement, Vous croyant pratiquant, Allez vivre l'expérience de JOUR, d'attendre du brouillard sur le cheminement « balisé » dans le fond du Pas de Bellecombe, vous serez surpris des chapelets de noms d'oiseaux que vous débiterez à l'attention de nos « décideurs » et « responsables » ! Qu'est ce qu'un photographe a de plus que le commun de mortels pour être autorisé à aller au plus près du volcan ? Qu'est ce qu'un militaire ou une famille de militaires a de plus que le commun des mortels pour être autorisés à passer les points de contrôles tenus par des militaires... Ils ne sont pas plus ininflammables que quiconque. Ce n'est qu'une HISTOIRE de GROS SOUS et de PRIVILEGES. Alors, journalistes, cessez de raconter n'importe quoi ! Cessez cirer les pompes du préfet ! Faites votre « boulot » ! Faites EVOLUER les choses !

Le 08/12/30 JP
Pennache

Le ridicule

Faites que nos « responsables » mettent en place un minimum de sécurité et que l'accès au volcan soit rétabli pour le plus grand plaisir des réunionnais et des touristes. OU alors... Choisissez les termes de vos articles pour foutre la pétoche au préfet et qu'il se mette aussi à interdire les accès public au pont de la Rivière de l'Est, au pont Vinh San, au pont de l'Entre Deux.... au site de Grand Anse, au Trou d'eau, à la plage de l'Etang Salé ..., au bassin Bœuf, au bassin la Paix, au bassin la Mer, au bassin Pilon, au bassin Bleu..., à la cascade Niagara, à la cascade des Délices.... Car le ridicule n'a jamais tué.... »

Le 09/01/13 JIR
François
Martel
Asselin

La réouverture du sommet des cratères à nouveau en question

A l'initiative de la préfecture, une nouvelle reconnaissance a été menée hier matin au sommet du volcan dans la perspective de sa réouverture au public. Ce n'est pas tant la stabilité des plates-formes d'observation envisagées dès le mois d'avril 2008 qui fait débat, mais la question de la responsabilité des autorités en cas d'accident. Philippe Le Moing-Surzur, directeur de cabinet du préfet, a mouillé sa chemise hier matin, en montant à pied au sommet du piton de la Fournaise. Après des mois d'atermoiement, et confrontée à la fréquentation sauvage et grandissante du site la préfecture a pris par la main tous les partenaires concernés par ce site emblématique de la Réunion, attraction numéro 1 pour les visiteurs locaux et de l'extérieur, interdit au public depuis une vingtaine de mois.

Le 09/01/13 JIR
François
Martel
Asselin

Le principe de plate-formes d'observation

Après avoir déjà annoncé plusieurs fois en 2008 que la réouverture au public du sommet du volcan était en très bonne voie ou même pour "bientôt", comme les conclusions des précédentes reconnaissances le laissent envisager, on n'ose cependant plus trop se prononcer aujourd'hui. Philippe Le Moing-Surzur promettait cependant hier soir une réponse pour "dans quelques semaines". Le principe de plates-formes d'observation déjà reconnues sur le bord est du cratère Dolomieu, surplombant près de 300 mètres de vide, n'est pas remis en cause, d'autant que les dernières éruptions n'ont pas affecté leur stabilité, même celle du 15 décembre dernier, pourtant précédée d'une sismicité intense. Plutôt bon signe. Des travaux de purge y avaient été envisagés dès l'an dernier, pour neutraliser des pans instables en bordure de rempart. Ces pans n'ont semble-t-il pas vraiment bougé depuis. Le tracé d'un itinéraire d'accès bis, par rapport à celui existant avant l'éruption d'avril 2007, est prévu, plus éloigné du bord du cratère. Un pancartage explicatif des risques liés aux vastes zones menacées d'effondrement sur le pourtour du sommet devra également être réalisé, délimitant les zones autorisées et interdites.

Le 09/01/13 JIR
François
Martel
Asselin

Information et bonnes pratiques

Ces précautions visent évidemment à assurer l'accès des visiteurs dans des conditions de sécurité acceptables. Ces aménagements auraient pu être entrepris dès le milieu de l'année 2008. Mais le frein est venu d'ailleurs. En cas d'accident, ce serait l'Etat qui porterait le chapeau. Le préfet, tenu de garantir la sécurité de la population ; l'ONF, gérant du site, ont déjà eu à répondre d'un accident tragique en 2003. Echaudés, ils n'avaient pas envie de donner les verges pour se faire battre. C'est pourquoi hier, il y avait du monde au bord du cratère Dolomieu : des représentants officiels du tourisme de l'île (Région) aux experts géologues en passant par les secouristes et le conseil général, chacun a été invité à se mouiller. Résumé par Philippe Le Moing-Surzur, cela donne : "On a partagé une analyse commune ; cela a permis à chacun, à partir de sa compétence personnelle, d'expliquer sur site ses analyses et ses conclusions". En quelque sorte, la décision de réouverture qui sera prise l'aura été en toute connaissance de cause, chacun devra assumer. Le public, lassé de cette fermeture prolongée, et qui a montré qu'il était prêt à passer outre les interdictions d'accès, au prix de risques non calculés, devra lui aussi assumer les risques inhérents à la pratique de la montagne mais en limitant l'exposition aux dangers grâce à l'écoute des recommandations et au respect des bonnes pratiques. Se mettre en difficulté est une faute, rappelle le directeur de cabinet du préfet. Olivier Robinet, directeur du parc national, présent lors de la reconnaissance d'hier, compte sur l'information la plus large possible - plutôt absente jusqu'alors, puisque l'interdiction d'accès au sommet était censée empêcher toute exposition au danger. Sur le plan pratique, le public aura le dernier mot, de toute façon.

Le 09/01/13 Textor

Garde-chiourmes

Ras-le-bol de jouer le rôle du colonisé débile incapable de faire un pas sans l'aval d'une armée de garde-chiourmes qui connaissent la Réunion bien moins que moi. Dans les Alpes (une centaine de morts par an) ou les Pyrénées (une quinzaine), les Français et les touristes étrangers qui entreprennent des ascensions sont conscients qu'une imprudence ou un imprévu (chute de séracs...) peut s'avérer fatal. Aucun préfet, directeur de cabinet ou de l'ONF n'a jamais songé à installer des barrières. En ce qui me concerne, j'estime avoir couru beaucoup plus de risques en escaladant, par exemple, la barre des Ecrins (franchissement de ponts de glace...) que je n'en ai couru et en courrai, permission du préfet ou pas, dans mes excursions au volcan. Bref, posons, au niveau de l'escalier du Pas de Bellecombe et au niveau de la Chapelle Rosemont des pancartes ainsi rédigées : "L'ASCENSION DES CRATERES BORY ET DOLOMIEU PRESENTE DES RISQUES MORTELS (EBOULEMENTS FREQUENTS). CEUX QUI PERSISTENT A L'ENTREPRENDRE LE FONT A LEURS RISQUES ET PERILS. LES SECOURS NE SONT PAS GARANTIS ET SERONT A LA CHARGE DES IMPRUDENTS". Et, comme en métropole, que chacun soit considéré comme un être responsable...

Le 09/01/13 Willy Payet

Trois cents mètres de vide

300m de vide, c'est banal à la Réunion ! Sur nombre de sentiers de randonnée (et certains très fréquentés), l'on retrouve des à-pics bien plus importants : Grand Bassin, Roche Écrite, Canalisation des Orangers, Deux Bras-Dos d'Ane, Grand Bénare, Morne Langevin...Et ne parlons pas du sommet du Piton des Neiges, particulièrement fréquenté, ou l'on excède allègrement les 1000m de vide ! Ces sites ne sont pas franchement sécurisés, et pourtant les accidents sont rares, très rares. Si le tour des Cratères présente en effet des zones risquées (plateau Dolomieu Sud, Soufrière), le simple accès au cratère Bory ou au secteur Est du Dolomieu, offrent de bons points de vue, plutôt surs, par des tracés existants ! Avec 300m de vide certes, mais ce n'est qu'un détail, à la Réunion !!!

Le 09/01/13 Dogounet

Foutez-nous la paix

Encore une fois, un zembrocal de gaulois nomades est venu jouer à se faire peur et à prendre les réunionnais pour des c...irresponsables. Qu'attendent ils donc pour fermer les sentiers de Mafate, la route du littoral, les bassins en rivière, les sorties en mer ? J'oubliais le plus important : la prévention des prouts dans l'eau et des pets de vaches générateurs de gaz à effet de serre et donc de changements climatiques. OTE la Réunion !!!

Le 09/01/13 Anonyme

Du vol

c'est notre volcan, le préfet n'a pas le droit de nous l'interdire. C'est "dangereux" ? Et alors ? le préfet pourrait aussi nous interdire la route du littoral. Ce pays (la france) est absurde

Le 09/09/02 JIR
François
Martel
Asselin

Le volcan sous surveillance renforcée

Trente ans après sa création, l'Observatoire volcanologique du piton de la Fournaise (OVPF) entre dans une nouvelle ère, avec une équipe scientifique enfin élargie. "Avec près de trente éruptions depuis 1998 et trente années de données d'observation continue archivées", l'observatoire de la Réunion "est devenu un laboratoire d'étude d'importance internationale", constate Steve Tait, directeur des observatoires volcanologiques et sismologiques français. Mais, il fallait « doter les observatoires, et notamment l'OVPF, d'une équipe qui ait la taille critique pour constituer un groupe de recherche dynamique et effectuer les lourdes tâches de surveillance permanente du volcan », selon Vincent Courtillot, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP), l'institution qui coiffe les observatoires. C'est chose faite aujourd'hui. L'équipe de Bourg-Murat est donc complétée de nouveaux chercheurs. Andrea Di Muro, volcanologue spécialisé en pétrochimie (notre édition du 23 août), assume officiellement depuis hier, et pour quatre ans, la responsabilité scientifique et administrative de l'observatoire. Il succède à deux piliers de l'observatoire, Thomas Staudacher et Valérie Ferrazzini, qui avait assuré l'intérim du précédent depuis le 1er janvier, tous deux désormais entièrement tournés vers la recherche.

Le 09/09/02 JIR
François
Martel
Asselin

Diffuser l'information scientifique

Par ailleurs, un jeune sismologue, Florent Brenguier, et Geneviève Roullet, précédente directrice de Géoscope (Réseau mondial de stations sismologiques français) rejoignent l'observatoire. "L'effectif passe ainsi de deux à cinq chercheurs. Avec sept personnels techniques et administratifs, il demeure majoritairement d'origine réunionnaise." Les liens avec le laboratoire GéoSciences de l'université de la Réunion seront resserrés au fil du second contrat quadriennal en cours. Enfin, sans doute conscient d'avoir longtemps négligé la communication autour de l'activité de l'observatoire, l'IPG a détaché pour quelques mois Guillaume Levieux, chargé de communication des observatoires volcanologiques, afin de "développer les actions de sensibilisation et d'éducation aux risques volcaniques, en travaillant avec le réseau des partenaires locaux de l'observatoire". Selon Andrea Di Muro, "l'éruption du mois d'avril 2007, avec l'évacuation du village du Tremblet, nous a montré que nous pouvions faire progresser la diffusion de l'information scientifique". L'observatoire espère ainsi se rapprocher encore de la population, "qu'il sert jour et nuit, toute l'année".

Le 09/09/02 Dogounet

Rapprochement, vous dites ?

A quand une mise sous cloche de notre volcan, emblème touristique de l'île avec Mafate. ? Continuez à faire des études pour des études et en même temps d'être infoutu d'autoriser les touristes et randonneurs à faire le tour du "nouveau" (2 ans) Dolomieu. Vivement que dans cette île un "patron" soit à même de taper du poing sur la table...ou de nettoyer les écuries d'Augias (N'est ce pas M. le Préfet) ! Fillon disait récemment ne pas comprendre l'incurie touristique. Les incapables qui le dirigent avec leurs slogans débiles, l'observatoire volcanologique et autres parc national doivent entendre leurs oreilles siffler.

Le 09/10/01 Anonyme

Malveillance

L'interdiction d'accès au volcan est une honte, un véritable sabotage du tourisme réunionnais, un accaparement du patrimoine des habitants, ordonné par quelqu'un qui n'est ni vulcanologue ni réunionnais (le préfet), et qui prend ses décisions de manière irrationnelle et absurde à cause d'une obsession sécuritariste, renforcée par une idéologie qui vient de la tête de l'état (qui nomme ce préfet). Le volcan n'est pas plus dangereux que n'importe quel autre sentier de l'île, et moins meurtrier que la route, la cigarette, l'alcool ou l'amiante, tous pourtant autorisés !! En revanche la destruction volontaire de notre économie touristique est un danger bien plus lourd. Le tourisme rapporte de l'argent, notamment des taxes, qui nous permettent de financer la sécurité, la vraie, celle qui émane de la santé, de la qualité des routes, de l'efficacité des pompiers, tous financés par des taxes. Nous priver volontairement du volcan est comme interdire la tour Eiffel à Paris ou la statue de la liberté à New York !

Le 09/10/01 Regus
Pattof**Tout interdire...**

Le préfet devrait interdire l'accès aux plages, aussi (et aux cascades diverses) car des gens pourraient s'y noyer, ou se faire manger, ou se faire piquer par des méduses, ou attraper des microbes, ou attraper le cancer de la peau. Tant qu'il y est, l'interdiction des forêts devraient être à l'étude vu les risques d'y mourir brûlé. Il devrait aussi interdire les téléphones portables, et tous les ordinateurs reliés par wifi à quelque chose... trop de risques, en effet, dûs aux mauvaises ondes. Bref, si les gens pouvaient juste aller bosser (mais pas en voiture hein), pour qu'ils puissent payer les taxes nécessaires au bien être de toute la population, se serait parfait. Il peuvent se contenter de regarder la pub à la télé, pour se distraire. Merci. C'est pour votre santé, faut pas rigoler avec la sécurité.

Le 09/10/01 Amoureux
de
votre
île

Parcours type

Le touriste qui vient à la Réunion veut aller en priorité au volcan ensuite au piton et enfin visiter les cirques avec une préférence pour Mafate et comble les "vides" avec, si le temps le permet, une baignade dans les rares endroits où cela est possible. Voilà son parcours type. L'IRT ferait bien de revoir sa copie car le lagon ridiculement petit, peu approprié à la baignade sauf pour y faire trempette, avec un environnement pas très favorable et ne fait plus rêver grand monde... Le bouche à oreille a fonctionné et internet est passé par là. Savoir bien "vendre" la Réunion s'est avant tout mettre en valeur TOUT ce qu'il ne retrouvera nulle part ailleurs (à Maurice par exemple) afin qu'il reparte en emportant avec lui un souvenir inoubliable de VOTRE île qui n'est paradisiaque QUE dans ses hauts. Croyez-vous que les touristes amoureux de volcans (il y en a beaucoup) vont venir à grands frais tout en sachant qu'ils ne pourront faire que contempler le cône terminal depuis le pas de bellecombe ?????????? Pourquoi essayer de travestir la vérité ??? Vous en prendrez, bien sûr, quelques uns qui, abusés, feront une mauvaise publicité qui sera bien plus efficace que celle de l'IRT.

Le 09/10/01 Amoureux
de
votre
île

Parcours type (suite)

Félicitons les autorités qui actuellement ferment les yeux sur "l'interdiction" d'accès au plus grand trésor que vous possédez et qui ne doit en aucun cas (sauf danger avéré) être fermé à la visite des citoyens locaux ou touristes et RESPONSABLES de leurs actes. Pourquoi l'accès au volcan serait-il interdit alors que celui au Mont Blanc qui fait chaque année un bon nombre de morts resterait autorisé ? Pourquoi ? Oui Pourquoi ? Les Français qu'ils soient de France ou d'outre mer ont les mêmes droits, les mêmes devoirs mais aussi les mêmes responsabilités face à tout ce qui peut leur arriver. Mesdames et messieurs des autorités compétentes, cessez , une bonne fois pour toutes, d'INFANTILISER les gens dont il me semble vous faites partie mais RESPONSABILISEZ les ce sera bien mieux perçu et mille fois plus efficace. Lorsqu'on interdit à un gamin quoi que ce soit, la première chose qu'il fait, dès qu'il en a la possibilité c'est de transgresser l'interdiction.

Le 09/10/01 Anonyme

Protéger qui ?

Cette interdiction sert plus à protéger l'administration que les randonneurs. L'administration, sa plus grande peur c'est de devoir payer en cas d'accident. LE randonneur, le plus grand danger qu'il côtoie c'est une chute avec entorse et rapatriement en hélicoptère, une facture de quelques milliers d'euros. Comme partout. Certains pourraient dire ouh la la mais on peut se jeter dans le cratère et mourir dans la lave, mais la Fournaise ce n'est pas un mauvais film hollywoodien. D'abord il n'y a plus de lave, mais surtout si on veut se jeter dans le vide, il y a aussi le pas de bellecombe, le Maïdo ou les nombreux ponts de la route des tamarins.

Le 09/10/01 JIR
François
Martel
Asselin**Pas mal pour un sentier fermé : une véritable autoroute !**

Interdit, l'accès au sommet du volcan, vous rigolez ? Il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir et un petit tour sur l'internet vient confirmer ce que tout le monde sait : le sentier qui monte au cratère Bory ressemble parfois à un boulevard, une "autoroute" exagère même un de ceux qui l'ont pratiqué... Extraits. Comme le relève un blogueur, avec un clin d'œil appuyé, "faire demi-tour à la Chapelle, c'est venir faire une petite balade pour s'arrêter au pied du Piton de la Fournaise !" Pourtant, "c'est là que s'arrête notre excursion, vu que l'accès est barré, poursuit un autre, un peu marri. De nombreuses personnes passent outre, ce que je voulais faire aussi... Mais Guillaume me raisonne, et c'est vrai qu'en cas d'accident, les assurances ne paient rien... Alors je passe du grand sourire à la frustration !"

Le 09/10/01 JIR
François
Martel
Asselin

Les pieds au bord du vide

D'autres, animés des mêmes scrupules, ne résistent pas longtemps : "Nous nous sommes ravisés et avons entamé la montée, encouragés par des couples de randonneurs qui expliquaient que les marques blanches étaient effacées sur le début du parcours, mais qu'elles avaient été laissées sur la fin, et qu'en une heure le dénivelé pouvait être franchi, le spectacle en valant la chandelle car le ciel était bien dégagé. Ceux qui redescendaient nous mettaient l'eau à la bouche." Un autre confirme : "On peut encore voir les anciennes traces blanches recouvertes par de la peinture noire. C'est un peu plus difficile à suivre mais finalement je finis par relever mon défi". D'autres ne tergiversent pas autant : "Comme toutes bonnes aventurières... Bah, on a continué le périple... et c'est parti pour une mission kamikaze !" "Pas mal pour un sentier fermé : une véritable autoroute", constate alors ironiquement un marcheur Une fois arrivé au sommet, c'est le choc de la découverte du gouffre de plus de 300 mètres de profondeur. De nombreux blogs en témoignent, photos et vidéos à l'appui. On n'hésite pas à poser devant le cratère Dolomieu béant, un entonnoir d'un kilomètre de diamètre : "Photo prise à quelques mètres du cratère en compagnie de...", "Allez, au bord du trou, on peut pas mieux !", s'exclame même un vidéaste amateur, qui filme ses pieds au bord du vide.

Le 09/10/01 JIR
François
Martel
Asselin

Des chaines qui rassurent l'administration

D'autres font moins les fanfarons en constatant "des failles de partout, tout autour des deux cratères". Et ceci, qui fait plus froid dans le dos : "Arrivés en haut, on doit se battre contre les 100 km/h de vent qui nous projettent le brouillard en pleine face, on ne voit même pas l'intérieur du cratère et on est trempés. On décide quand même de rester pour attendre une trouée, et heureusement ladite trouée se pointe quelques minutes plus tard , et dure environ 40 secondes... mais quelles 40 secondes !" Quoi qu'il en soit, en cas d'accident, ces randonneurs, au nombre d'une centaine certains jours, ne pourront pas prétendre ne pas avoir été prévenus : la forêt de pancartes plantées à droite et à gauche, les chaînes rouge et blanc tendues en travers du chemin sont bel et bien là, qui manifestement rassurent l'administration. Elles sont d'ailleurs soigneusement remises en place après chaque dégradation...

Le 09/10/01 JIR
Philippe
Madubost

Les accompagnateurs en montagne manifestent au Pas de Bellecombe

Professionnels de la randonnée et de la montagne, amoureux de la nature et des paysages de leur île, les accompagnateurs en moyenne montagne (AMM) sont des ardents défenseurs du Piton de la Fournaise. Un site qu'ils connaissent sur le bout des doigts pour l'arpenter tout au long de l'année, seuls ou comme accompagnateurs de groupes de touristes. Ils considèrent que la fermeture du sommet est intenable et n'a que trop duré, comme le Journal de l'île s'en est fait l'écho régulièrement depuis deux ans. Dans un courrier adressé au préfet, le 16 septembre dernier, la section Réunion du Syndicat national des accompagnateurs en montagne demande des solutions rapides à l'Etat. Ces derniers observent notamment "une augmentation des annulations des packages trekking par les tours opérateurs, ces derniers ne vendent plus la Réunion parce que le sommet reste fermé", s'inquiète Juanito Boyer, signataire du courrier. A ses yeux, le volcan reste pourtant l'atout touristique numéro un, "la raison pour laquelle des gens décident de voyager à la Réunion". Un atout aux abonnés absents depuis avril 2007, malgré un accord de principe sur la réouverture après plusieurs inspections au sommet et la mise en évidence d'une plate-forme d'observation offrant des garanties de stabilité satisfaisantes, selon un rapport du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Le 09/10/01 JIR
Philippe
Madubost

Pour une table ronde

En attendant, l'interdiction en cours n'empêche pas les visiteurs d'ici et d'ailleurs à continuer à monter au sommet, bravant l'arrêté préfectoral pourtant clairement affiché depuis l'arrivée au Pas de Bellecombe jusqu'au pied du sommet. "Quand des gens prennent un guide pour visiter le volcan, nous sommes obligés de leur dire non alors qu'ils voient ensuite les autres continuer à monter. C'est intenable : soit l'arrêté doit être appliqué pour tout le monde, soit le sommet doit être rouvert", poursuit l'accompagnateur. Entre les deux options, il donne sa priorité à "la réouverture, primordiale pour le bon déroulement de nos activités et pour la Réunion tout entière. Car depuis 2007, nous devons nous contenter de circuits de substitution". Les accompagnateurs regrettent au passage que les décisions soient prises "sans l'avis, ni la consultation des accompagnateurs en montagne, alors que nous faisons partie intégrante de la défense et de la découverte touristique de notre île". Ils souhaitent la réunion d'une table ronde au plus vite, en présence de tous les acteurs concernés et cette fois en leur présence. Et le temps presse, la période d'octobre à novembre étant traditionnellement synonyme d'afflux touristique dans l'île. D'ailleurs, demain, les accompagnateurs en montagne ont l'intention de manifester au Pas de Bellecombe.

Le 09/10/01 JIR
Philippe
Madubost

Un mois de travaux suffirait

Où en est aujourd'hui le dossier ? "Les travaux ont été définis et financés", répond le Parc National. "Si nous avons le feu vert, nous pouvons ouvrir le sentier dès le mois suivant", enchaîne le directeur de l'ONF, Hervé Houin. Des nouvelles rassurantes, mais sans espoir de concrétisation pour l'instant. Sur le terrain, le débalisage de l'ancien sentier menant au tour des cratères est pourtant déjà une réalité. L'enveloppe financière a par ailleurs été votée par le Département pour la suite du chantier et l'aménagement (léger) du nouveau sentier devant mener les visiteurs à une plate-forme d'observation. Le Parc prend à sa charge le coût de la nouvelle signalétique. Reste qu'aucune nouvelle réunion n'a eu lieu ces derniers mois sur le sujet. La dernière visite de terrain remonte, elle, au mois d'avril. Pour rappel, la décision de réouverture du sommet avait été prise dès le mois de mai 2008. "En fait, il ne reste plus que le problème de la surveillance du site à régler", intervient un des intervenants dans ce dossier, qui ne souhaite pas être nommé. Une surveillance mensuelle et sur le terrain pour s'assurer de la stabilité de la future plate-forme. "Le problème, c'est que personne n'a rien à y gagner, mais beaucoup à perdre en cas de pépin", poursuit-il. "Il y a une attente de tous les partenaires de voir la préfecture redonner une impulsion au dossier et d'endosser cette responsabilité", souligne-t-il encore. Le coût de cette surveillance est chiffré à un peu plus de 15 000 euros par an. La période serait également défavorable "avec de nombreux changements qui ont eu lieu à la préfecture et ailleurs, notamment à l'observatoire volcanologique où un nouveau directeur a été nommé en juillet, il faut leur laisser le temps de découvrir le dossier". Le volcan et les Réunionnais attendent également.

Le 09/10/03 JIR
François
Martel
Asselin

Marrons du volcan pour la bonne cause

Une vingtaine d'accompagnateurs en montagne ont gravi hier matin le cône terminal du Piton de la Fournaise interdit, presque anonymes, au milieu de nombreux visiteurs tout aussi hors la loi qui s'échelonnaient sur ses pentes. Objectif : manifester leur lassitude face aux atermoiements qui repoussent sans cesse l'espoir de la réouverture d'un sentier d'accès. "En vingt ans, c'est la première fois qu'on parvient à rassembler des accompagnateurs en octobre !", remarque Clovis Etchiandas, président de la section réunionnaise du Syndicat national des accompagnateurs en montagne, ravi de cette mobilisation. En effet, à cette époque, ils sont en général mobilisés par l'encadrement de groupes de marcheurs sur les sentiers de l'île. Ne craignaient-ils pas, en agissant ainsi, de donner le "mauvais exemple" ? La question déclenche des sourires ironiques, et nos accompagnateurs, installés près du sommet du cratère Bory, se tournent pour désigner des groupes de randonneurs qui achèvent l'ascension ou entament la redescente vers la chapelle de Rosemont, limite de la zone autorisée. Ils auront été une centaine environ au cours de cette matinée, comme souvent par beau temps, assure un des guides.

Le 09/10/03 JIR
François
Martel
Asselin

Etre reconnus comme de véritables acteurs du tourisme

Professionnels de la montagne, les accompagnateurs demandent à être reconnus comme partenaires à part entière dans les discussions qui doivent déboucher sur la décision de réouverture du sommet du volcan : ils ont des propositions à faire, ni jusqu'au-boutistes ni corporatistes. Ne perdant pas de l'œil la sécurité des visiteurs, Juanito Boyer, délégué du syndicat, dit aujourd'hui que le rétablissement du sentier du tour des cratères n'est pas forcément une priorité ; un point d'observation correct constitue en revanche une urgence à leurs yeux, pour éviter l'éparpillement des marcheurs dans des zones à risques comme c'est le cas actuellement. Les accompagnateurs se déclarent aussi prêts à être intégrés à la gestion des flux de visiteurs sur le site. L'idée de visites payantes sous la houlette d'accompagnateurs obligatoires fait évidemment frémir... Alors, suggèrent-ils, sur un site phare candidat au patrimoine mondial de l'Unesco, ne serait-ce pas à nos collectivités de faire l'effort d'assumer leurs prétentions en offrant aux touristes une présence humaine plutôt que des panneaux d'interdiction et des hectomètres de rubalise ? Par leurs connaissances en géologie, botanique et histoire des éruptions, les accompagnateurs apporteraient une plus-value en terme d'interprétation et de sécurisation du site qui n'existe pas actuellement, remarquent-ils à juste titre.

Le 09/10/03 JIR
François
Martel
Asselin

Seuls sur la montagne

La multiplication des panneaux d'avertissement ne permet même pas de sauver les apparences. L'interdiction d'accès au sommet du volcan est bafouée en permanence. Une situation intenable pour les accompagnateurs, des professionnels diplômés et dûment accrédités par les services de la Jeunesse et Sports, au nombre d'une cinquantaine à exercer en permanence ce métier. Cette interdiction porte atteinte à leur activité, jugent-ils, puisqu'ils ne peuvent pas conduire leurs clients au sommet de ce qui est présenté comme l'atout touristique numéro un de l'île ; par ailleurs, l'absence manifeste de crédibilité de cette interdiction entraîne les visiteurs en terrain dangereux à leur insu très souvent alors qu'on pourrait rétablir rapidement un itinéraire si le feu vert était enfin donné puisque les expertises techniques se sont révélées favorables (notre édition de jeudi). Or, visiblement, c'est la responsabilité de la décision qui pose problème. Leur mobilisation d'hier était donc destinée à donner un coup de pied dans la fourmilière. Mais hier, ils prêchaient un peu seuls sur la montagne.

Le 09/10/03 JIR
Philippe
Madubost

Plate-formes d'observation

Interdit au public depuis bientôt un an et demi, après le spectaculaire effondrement survenu au cours de l'éruption d'avril 2007, le sommet du volcan va-t-il enfin être à nouveau accessible ? Après d'interminables atermoiements, les premiers travaux d'aménagement avaient commencé lorsqu'est survenue l'éruption du 21 septembre... Un peu en catimini, des travaux avaient donc débuté au sommet du volcan pour aménager des plates-formes d'observation et un nouveau sentier. Un chantier stoppé net par le réveil du volcan ! Une inspection, la semaine prochaine, pourrait décider de la reprise des travaux et des conditions de réouverture du sommet du piton de la Fournaise. En fin de compte, les touristes pourraient pouvoir profiter bientôt de points de vue sur le sommet du piton de la Fournaise effondré. Voire sur le volcan en éruption si cette dernière devait reprendre ! Mais, ne rêvons pas trop, beaucoup de questions attendent une réponse. En commençant par la configuration des lieux.

Le 09/10/03 JIR
Philippe
Madubost

La réouverture du sommet à l'ordre du jour

Les plates-formes envisagées il y a plusieurs mois déjà pour accueillir le public ont-elles été réellement fragilisées par l'éruption comme on a pu l'entendre ? Une visite prévue le 10 octobre au sommet du volcan, diligentée par la préfecture, en présence notamment du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), aura pour mission de mieux se rendre compte de la situation. Il semble qu'il y ait des divergences d'appréciation. Une chose est sûre : les belvédères envisagés offrent un panorama sans pareil sur le cratère et l'éruption, si celle-ci devait reprendre à l'intérieur du cratère Dolomieu. Le cas de figure rappellerait alors le dispositif mis en place lors de l'éruption de fin août 2006. À coup sûr, l'affluence serait au rendez-vous alors que les vacances de la Toussaint démarreront dans un peu moins de trois semaines en métropole. Des visiteurs qui ont continué d'affluer en nombre au sommet, malgré les interdictions en vigueur depuis l'effondrement d'avril 2007, privés jusqu'à présent d'éruption à moins de s'offrir une sortie dans les airs.

Le 09/10/03 JIR
Philippe
Madubost

Deux à trois semaines de travaux

Au final, ce sera à la préfecture de prendre la décision à l'issue de l'inspection prévue la semaine prochaine. Si elle jugeait la sécurité suffisamment assurée, elle pourrait alors décider de la reprise des travaux débutés fin août dans l'enclos par l'ONF. Un chantier démarré sans publicité, après une accélération du dossier par le Département et une clarification du rôle de chacun, avant de s'arrêter dès les prémices de l'éruption. Les équipes de l'ONF ont déjà "débalisé" partiellement l'itinéraire du tour des cratères. Il est prévu de le retracer plus en aval du sommet pour éviter aux visiteurs d'approcher les parois abruptes et fragilisées du cratère Dolomieu notamment. Au bord du cratère, seules les plateformes d'observation seront accessibles, consignes de sécurité à l'appui. Si la décision de réouverture était entérinée, deux à trois semaines de travaux devraient suffire. Rappelons que la première décision d'ouverture du sommet au public date déjà de mai dernier, venant un an après l'interdiction d'accès au sommet. Reste à espérer que de nouveaux soubresauts de la Fournaise ne viennent pas mettre à nouveau à mal ce projet

Le 09/10/03 Anonyme

Accompagnateur pour quoi ?

Ici ça sert à rien un accompagnateur ou un guide ! pour quoi faire ? Y a des pancartes partout ! qu'ils aillent bosser ailleurs, ici c'est une nature hyper domestiquée qui ne nécessite absolument pas d'être accompagné par un boulet suce bourse...J'en ai vu qui marchaient 1 km devant les touristes, il a du se rapprocher un peu pour ramasser la tune, c'est tout. c'est pas parce qu'il y a des accompagnateurs dans les Alpes qu'il faut en mettre partout...C'est bien une idée gauloise ça : on a ça chez nous donc on va exporter la même chose ailleurs...même si ça sert à rien.

Le 09/10/03 Jeannicot

N'importe quoi

Il est hors de question que le moindre racket soit imposé pour les éruptions au pseudo prétexte de la sécurité. Le préfet ouvre le volcan pour tout le monde => Vous faites votre business - on vous dira rien. Jouer les porteurs d'eau pour le parc en espérant gagner votre susucre en recompense, c'est une pratique courante à la Réunion, mais ça vous honore pas.

Le 09/10/03 Julien
Leger**Hypocrisie et compagnie**

Le Volcan est l'otage depuis plusieurs années de décisions prises par les autorités préfectorales au nom du principe de précaution. Pourquoi une interdiction juste pour se donner bonne conscience ? Pourquoi cette fuite de responsabilités et ce manque de mise en oeuvre d'un réel aménagement ? Par ailleurs le fait d'avoir effacé avec de la peinture de la couleur du sol les traces de l'ancien sentier est une option prise qui favorise une possibilité de se perdre : n'est pas quelque part un peu "criminel" que de favoriser un risque de se perdre ? Il devient effectivement urgent et nécessaire de baliser vers un point d'observation, le tout étant sécurisé.

Le 09/10/03 Kill
Lantana**Un accompagnateur**

Petit récapitulatif nous avons fait cette manifestation pour permettre à TOUT LE MONDE d'accéder à une zone "sans danger" au niveau de la partie sommitale hors phase éruptive ! Par contre lors de phase éruptive, le "volcan" est fermé, et là, il y aurait après concertation de plusieurs parties (Observatoire volcanologique, PGHM, Parc national, ONF, préfecture, et Accompagnateur) sans doute des voies à trouver pour permettre à un plus grand nombre d'accéder au volcan avec une prise en compte des risques ...

Le 09/10/03 Libres
et
responsables

Etre clair

Ouverture d'un point d'observation correct, OUI. C'est une évidence, avec INFORMATION et RESPONSABILISATION du public. Attention, l'accès doit être LIBRE et GRATUIT POUR TOUS, sur un espace naturel public, notre patrimoine. Le principe est le suivant : le touriste qui ne connaît pas et veut être accompagné, doit pouvoir le faire avec qui il veut et donc avec le guide accompagnateur s'il le souhaite. Mais, celui qui connaît, ou qui a des amis qui connaissent, et veut faire la visite librement, doit pouvoir le faire. Ainsi, la liberté de chacun est respectée, en toute responsabilité. Il doit être HORS de QUESTION de passer dictatorialement par un guide. Obligatoires : NON et NON : les Réunionnais ne sont pas des vaches à lait à exploiter ! Ils ont un cerveau, et pas de question que nos sites naturels soient privatisés d'une façon ou d'une autre. Une chose est sûre, nous ne nous laisserons pas la dictature du fric s'installer au volcan.

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

Le sommet de la tentation

Une enquête publiée il y a dix jours par un étudiant en géographie révèle l'inimaginable degré de frustration des visiteurs du piton de la Fournaise, prêts à tout pour "voir le volcan" dont le sommet est interdit depuis le mois d'avril 2007. Un signal dont il faudrait tenir compte alors que s'annonce une probable éruption. Fabrice Jacquard, 24 ans, étudiant au département de géographie de l'université de la Réunion, ne pouvait pas mieux tomber en soutenant il y a une dizaine de jours son mémoire de master 2. Son "étude de vulnérabilité humaine, via la perception des risques sur les sentiers de randonnée" aborde un sujet sensible au moment où des professionnels de la montagne, les accompagnateurs, réclament l'ouverture d'un accès raisonnable au sommet du piton de la Fournaise (lire nos éditions de jeudi et samedi derniers). Comme on le sait, son ascension est interdite depuis l'effondrement du cratère Dolomieu survenu au cours de l'éruption d'avril 2007, pour cause de "danger". Or, les randonneurs sont de plus en plus nombreux à passer outre et à faire le tour des cratères, éruption ou pas pour "voir le volcan".

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

Aménager des plate-formes d'observation

Sur ce parcours de quatre kilomètres, les dangers réels ne sont pas forcément les plus visibles, démontre-t-il. Si le risque de chute est souvent évoqué, ce sont plutôt les effondrements de parois qu'il faut redouter, capables d'affecter des zones beaucoup plus larges qu'ils ne l'imaginent, sans prévenir. L'aménagement d'une ou deux plates-formes d'observation offrant des garanties de sécurité acceptables, identifiées lors d'expertises déjà réalisées, apparaît comme la solution la mieux adaptée en réponse à la situation de fréquentation anarchique actuelle. L'ouverture annoncée, mais toujours attendue, d'un point d'observation inciterait huit randonneurs sur dix à ne pas prendre de risques inutiles. Les autorités et les gestionnaires du site prendront sûrement connaissance avec intérêt de ce travail.

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

Ceux qui respectent l'interdiction...

Dans un premier temps, Fabrice Jacquard a interrogé 138 marcheurs rencontrés sur les itinéraires autorisés de l'enclos, en leur demandant leur lieu de résidence (35% habitant à la Réunion ; 53% habitant en métropole ; 12% à l'étranger). Trois sur quatre fréquentent ces sentiers balisés plutôt que le tour des cratères interdit, "principalement pour des raisons de sécurité" : deux se conforment tout simplement à l'interdiction d'accès au sommet ; le troisième motive clairement sa décision "par une volonté personnelle de non-prise de risque" sans évoquer l'interdiction. Le dernier évoque le manque de temps, la forme insuffisante, la météo, etc. Dans cet échantillon, près de huit randonneurs sur dix (autant les Réunionnais que les extérieurs) déclarent "être en total accord avec l'interdiction en vigueur", pour des raisons "appuyées par des arguments se trouvant sur les panneaux informatifs présents à l'entrée du site et expliquant le caractère à risques du sommet du volcan". Autrement dit, "les usagers des sentiers autorisés de l'enclos ont une perception des risques suffisamment bonne", puisqu'ils ne s'exposent pas dans des zones identifiées comme à risques. On pourrait s'en réjouir. En réalité, plus de 17% de cet échantillon de randonneurs "obéissants" rencontrés le jour de l'enquête se sont déjà rendus au sommet du volcan depuis son effondrement survenu entre un an et demi et deux ans auparavant (12% des Réunionnais, 5% des métropolitains).

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

Ceux qui montent aux cratères interdits

En creusant un peu, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de quoi être si serein. Seulement 25% des sondés sont capables de citer des exemples précis de dangers rencontrés au sommet, 60% se contentant de répondre simplement qu'il y a des "risques" et que "les scientifiques l'affirment". Mais, et surtout, si 78% d'entre eux pensent que l'interdiction d'accès au sommet est "totalement justifiée", presque autant (75%) regrettent de ne pas être autorisés à s'y rendre. Ce qui amène Fabrice Jacquard à souligner : "Il existe une forte probabilité pour que l'efficacité de cette interdiction diminue avec le temps". "Le tour des cratères est régulièrement pris d'assaut lors de chaque éruption sommitale, qu'il soit interdit d'accès ou non", constate Fabrice Jacquard. Faute de moyens, il n'a pas pu déterminer la proportion des visiteurs ayant franchi le portail du Pas de Bellecombe et montant au sommet, ne tenant donc pas compte de l'interdiction. Mais il dispose de leur nombre : il a mesuré lors de chacune de ses onze visites au sommet, en période estivale (janvier-février 2009), une moyenne journalière de 70 randonneurs effectuant le tour complet des cratères, qui ont alimenté un autre échantillon de 126 personnes questionnées. Encore faut-il savoir que ce nombre exclut les marcheurs venus simplement observer au bord et qui redescendent ensuite, les plus nombreux sans doute. Cela parce que ces usagers n'auraient pas pu répondre aux questions spécifiques au parcours du tour du sommet. Fabrice Jacquard détaille : "La majorité de l'échantillon déclare ne pas être en danger au sommet, considérant "faire preuve de prudence" et "être suffisamment loin du bord des cratères".

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

D'immenses zones faillées

Les principaux risques identifiés par 93% de l'échantillon concernent la chute (sur le sentier, dans le Dolomieu, dans une crevasse), la verbalisation et la possibilité de se perdre sur l'itinéraire". Or, l'analyse des scientifiques (lire par ailleurs) est claire : le danger n'est pas seulement au bord des cratères, mais jusqu'à une distance beaucoup plus importante très souvent, comme le montrent les photos aériennes qui mettent en évidence d'immenses zones faillées, non identifiables par un observateur présent au sol. Ainsi le plateau au sud du cratère Dolomieu, qui correspond à une ancienne structure effondrée, sorte de "Soufrière bis", comblée au fil de l'activité du volcan : sans cohésion réelle avec le reste du sommet, elle présente des signes de faiblesse visibles. Evidemment, au sol, un randonneur ne peut s'en rendre compte et il circule le plus souvent sur un sentier (ou ce qu'il en reste) en sursis. "Renforcée par la formation de la caldeira du cratère d'effondrement du Dolomieu depuis avril 2007, l'attraction du volcan est telle que la notion de "risques acceptés" devient floue et erronée pour beaucoup de personnes désirant "à n'importe quel prix" avoir une occasion de voir le volcan", résume Fabrice Jacquard en conclusion de son étude.

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

Un belvédère suffirait à calmer le jeu

Une ou deux plates-formes au sommet du volcan ? Les randonneurs qui ont effectué le tour des cratères ont laissé parler leur coeur : en terme de point de vue, un point d'observation au cratère Bory ne les satisferait que moyennement puisque 60% d'entre eux feraient quand même le tour du sommet contre seulement 22% dans le cas d'un belvédère au bord du cratère Dolomieu. Ainsi, souligne Fabrice Jacquard, "il est possible d'affirmer que l'emplacement le plus stratégique en terme de diminution de la vulnérabilité des personnes sur site concernerait l'est du Dolomieu". Une solution beaucoup plus efficace selon lui pour limiter la prise de risques et qui passe par la diminution de la tentation !

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin
Laurent
Perrier

Qui a scié la porte d'entrée du volcan ?

Incrédulité hier au moment de fermer le portail de l'enclos : les gendarmes ont découvert que le portail ne fermait rien du tout puisqu'il manquait une bonne quarantaine de centimètres au battant. Cette pièce d'artisanat d'art a-t-elle attiré l'œil d'un amateur de ferronnerie qui a voulu en emporter un morceau en souvenir ? Est-ce l'œuvre d'un opposant à ce portail dont l'installation avait suscité une polémique ? Toujours est-il que l'ONF devait faire procéder hier avant la nuit à une réparation de fortune pour assurer une fermeture en bonne et due forme.

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

Des morceaux de sentier ont disparu

S'appuyant sur des publications scientifiques, Fabrice Jacquard décrit ainsi l'état actuel du sommet du volcan : "Les effondrements successifs du Dolomieu qui se sont produits durant le mois d'avril 2007 ont fortement affecté la stabilité de l'édifice volcanique, impactant non seulement sa structure interne mais également sa morphologie son aspect. Traversées à de très nombreuses reprises par d'importantes fractures péri-cratériques autour des cratères, certaines portions du sentier du tour des cratères ont également disparu lors de la formation de la caldeira cratère d'effondrement du Dolomieu à l'est, au sud et au nord". De plus, ajoute l'auteur, le sommet est de façon continue soumis à des déformations consécutives à l'effondrement et subit également un cycle d'inflation-déflation gonflement / dégonflement lors des périodes éruptives. "Ces événements ont conduit les gestionnaires du site et autorités préfectorales à en interdire l'accès." Hormis la surveillance permanente assurée par les stations sommitales du réseau de l'observatoire volcanologique, des missions de mesures spécifiques sont effectuées tous les six mois, depuis 2006, en 70 points, dans une zone qui s'étend du bord des cratères jusqu'à plus de 200 mètres en aval du sommet. "L'instabilité des parois de la moitié sud du sommet est évidente. Le même constat est fait pour la zone de la Soufrière.

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

A l'ouest du Bory

En aval de la Soufrière, le terrain semble plus propice à un éventuel ralentissement des fractures présentes en surface. La partie amont du sentier située entre la Soufrière et le Bory présente depuis de nombreuses années un réseau de fractures dense, mais il semble que ces dernières aient repris de l'ampleur avec l'effondrement du Dolomieu ... Le sentier situé à l'ouest du Bory se trouve dans une zone dont la stabilité semble se mettre en place avec le temps." "L'analyse de la partie est du sommet est quant à elle plus délicate. Les déplacements ne sont ni très importants, ni négligeables." Seule ombre au tableau, admet l'auteur, l'étude s'appuie sur des mesures de mai 2008, soit un an seulement après l'effondrement du cratère Dolomieu. Il serait donc intéressant de connaître l'évolution des tendances intervenues depuis seize mois

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

On a identifié deux zones moins dangereuses"

Jean-Louis Nédellec, directeur régional du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) a participé à des repérages en vue du choix d'une plate-forme d'observation du cratère Dolomieu. Interrogé par Fabrice Jacquard, il explique : "L'effondrement de plus de 300 mètres de profondeur au fond du cratère a été accompagné par des effondrements de panneaux pans de paroi de dimensions variables, atteignant plusieurs dizaines de mètres de longueur, sur des largeurs variables au niveau des bordures du cratère. Très clairement, il y a des risques à aller au bord, parce qu'il y a d'énormes fractures de décompression apparues lors de l'effondrement qui se sont ouvertes avec des panneaux qui peuvent tomber". Des zones moins dangereuses ont été définies, comme le Journal de l'île en a fait état lors des reconnaissances menées depuis un an. Jean-Louis Nédellec rappelle : "On a identifié deux zones qui sont moins dangereuses où le rempart est moins vertical et parce qu'on a ce qu'on appelle une dalle soudée, une dalle basaltique, en tête, qui a priori n'est pas fissurée du tout et qui montrerait que l'on serait dans une zone moins décomprimée, ce qui permettrait aussi de mieux pouvoir suivre les problèmes d'ouverture de fissures. Comme actuellement il n'y en a pas, ce devrait être très facile. Ce ne sont pas des zones sans risques, mais moins risquées auxquelles nous proposons que le public puisse accéder".

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

L'échec des sentiers de substitution ouverts par l'ONF

Le peu de succès des sentiers de substitution ouverts par l'Office national des forêts à la mi-2007 laisse penser que l'attrait des cratères sommitaux est plus fort que tout. Il faut savoir que sur les 130 000 visiteurs de l'enclos (chiffre ONF 2002, déterminé grâce à un "éco-compteur" automatisé), six personnes sur dix parmi celles qui fréquentent les sentiers autorisés, interrogées au cours de l'enquête, ne dépasseraient pas le Formica Leo, ce petit cône volcanique situé au pied du Pas de Bellecombe, point d'attraction visible depuis le parking, soit par manque de temps ou de capacités physiques. Trois sur dix feraient demi-tour à la Chapelle de Rosemont (point au-delà duquel il est interdit de continuer). Un seulement choisirait (à parts presque égales) d'aller vers le piton Kapor ou le cratère Rivals, deux itinéraires du fond de l'enclos nettement plus longs, ouverts pour pallier la fermeture du sommet. D'un intérêt réel (surtout pour le second), ils souffrent cependant d'un déficit d'information, note Fabrice Jacquard puisque, comme pour les autres itinéraires, "il n'existe pas actuellement un réel parcours balisé des formations volcaniques et peu de gens connaissent l'origine de la toponymie (noms de lieux) du site ... Actuellement, les seules indications sont relatives aux distances". Comble de l'affaire : au Pas de Bellecombe existent toujours des panneaux en bois indiquant l'itinéraire du tour des cratères (certes indiqué interdit) alors que l'information concernant les sentiers ouverts est plus que succincte. Le sommet du volcan constitue donc bien toujours le centre d'intérêt majeur des visiteurs du volcan.

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

Interdiction : quand vis-à-vis du randonneur, "ça ne tient plus"

Le lieutenant Patrick Poirot, commandant du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM), a également été interrogé par l'auteur de l'étude, pour parler de la sécurité sur les sentiers, de la vulnérabilité des randonneurs. Pourquoi rencontre-t-on des marcheurs sur un sentier interdit ? "Cela dépend de l'information qu'on a fournie avec l'interdiction, répond ce professionnel. Quand le sentier est fermé et interdit parce qu'il est carrément coupé, qu'on ne passe pas, les gens ne se posent pas la question. Quand il y a des sentiers qui restent fermés alors qu'ils restent praticables, et a fortiori si c'est de notoriété publique, l'interdiction ne va pas jouer longtemps." Tout est dit. "C'est le cas du volcan, il y a une raison, mais à un moment, vis-à-vis du randonneur, ça ne tient plus. C'est vrai qu'à un moment, la tentation est trop forte."

Le 09/10/08 JIR
François
Martel
Asselin

Les gens doivent pratiquer sous leur responsabilité

Le responsable du PGHM n'exonère pas les marcheurs de toute responsabilité. "Lorsqu'un type s'engage sur un sentier, bien sûr qu'il va lire s'il y a des consignes particulières, mais il va quand même s'engager. Tout ça, c'est de la culture et ça ne s'acquiert pas au départ de la randonnée, à la lecture d'un panneau. Cela ne remplace pas l'information qu'il faut prendre en amont, la sensibilisation particulière. On ne devient pas randonneur expérimenté du jour au lendemain." D'ailleurs, à l'échelon national, 60% des interventions en montagne sont effectuées au bénéfice de randonneurs, démontrant leur vulnérabilité, insiste-t-il. Patrick Poirot, par ailleurs, estime qu'il ne faut pas en faire trop en terme de sécurisation des itinéraires : les gens doivent pratiquer sous leur responsabilité. Si on suréquipe, "on donne aux gens l'impression que c'est possible pour tous" et on ne peut pas "imaginer sécuriser des kilomètres de sentiers avec des cordes, des barrières".

Le 09/10/08 JIR
Alain
Dupuis

Aucune échéance pour la réouverture du sommet

Le déclenchement de l'alerte n° 1 du plan de secours spécialisé volcan dans la perspective d'une éruption "imminente" a ceci de confortable pour la préfecture qu'elle lui permet d'éluder la question de l'accès au sommet du Piton de la Fournaise. L'enclos étant dans ce cas figure totalement interdit, circulez, il n'y a rien à voir. Mais après ? "Le préfet est favorable à une ouverture du sommet, affirme Jean-François Moniotte, directeur de cabinet du préfet. Il ne faut pas sous-estimer la question de la sécurité. C'est une vraie responsabilité. Une réflexion doit être menée pour aménager de nouveaux sentiers, prévoir des accompagnateurs afin d'amener le public en toute sécurité, à pied voire à cheval." Les randonneurs n'en demandent pas tant. Au passage, il faudra que les chevaux aient les sabots sûrs pour escalader le Dolomieu ! Jean-François Moniotte a l'excuse de n'être là que depuis six mois. Il ne sait sans doute pas que non seulement la réflexion a été engagée mais même qu'elle a abouti. Le parc national a défini des travaux (lire pages précédentes). Côté ONF le directeur Hervé Houin affirme qu'en un mois un nouveau sentier peut être tracé. Le conseil général a voté une enveloppe financière pour tracer un sentier léger conduisant à une plate-forme d'observation. Alors, qu'attend le préfet pour lever la confiscation du volcan ?

Le 09/10/08 Roro

Principe de précaution

Je pense que par principe de précaution on devrait fermer l'île de la Réunion aux touristes on ne sait jamais quand aux réunionnais restez chez vous et ne sortez jamais, un piano à queue pourrait vous tomber sur la tête.

Le 09/10/08 Picpic
le
méchant
et
randonneur**La libre circulation**

Le risque de mourrir sur les routes reunnionnaise sont bien plus eleves que dans le cratere.bien sur je n'ai jamais vu de route fermee..... alors pourquoi empeche t'on les gens de profiter de leur pays.quand je reviens a la reunion pour de courtes vacances ma principale atractions :c'est le tour du volcan et ce ne sera pas demain que j'arreterai....je suis chez moi je connai les risques et si je meurs le bon dieu va trouve une p'tit place pour moi dans son royaume..l'heure c'est l'heure.arrete ou pas mwin mi viv mon ti péi sak lé pas dacor ben alé tir in feuille pou zot.

Le 09/10/08 Anonyme

Réponse à pic-pic

Il n'y a pas de route fermée car, à bien réfléchir et jusqu'à preuve du contraire, ce ne sont pas les infrastructures routières qui constituent les premières causes de mort sur la route, mais bel et bien les automobilistes. Donc pas de route fermée puisque ce sont les usagers qui se mettent en danger. Le volcan est instable donc interdit... CQFD

Le 09/10/08 Lolo

Et vous M.Jacquard ?

Vous êtes immortel ? Pour vous il y a moins de risques ? Que la préfecture donne une autorisation à chaque personne qui en fait la demande ! Moi aussi je veux aller étudier un peu ce cratère ! Sans rire, soit c'est très dangereux, et cela doit être interdit, même à vous ! Si la préfecture vous laisse aller là-haut quand vous le souhaitez, accompagné de plus par d'autres étudiants, ça ne doit pas être si risqué que ça !

Le 09/10/08 Jeannicot

Eduquer et Informer

Les randonneurs sont responsables ne sont pas des demeurés. L'infantilisation ne sera jamais une solution. Que chacun sache les zones où le terrain est fragilisé est aussi utile qu'à bras rouge, au cap méchant ou partout ailleurs.. Ceux qui ne veulent pas monter ont parfaitement raison. Pour quelques euros ils peuvent aller visiter la via ferrata parfaitement sécurisée, avec boissons fraîches, frites et toilettes propres ou aller visiter l'exposition de la maison du volcan. Il y a un parking et pas beaucoup à marcher, pas besoin d'un accompagnateur payant. Ça fera plus de place au Dolomieu pour les autres.

Le 09/10/08 Dogounet

Et la Corniche ?

...Galets y tombent !, et bord la mer ? vagues y montent ! et bord la rivière ? hydrocution nous va goûter ! Bref, interdisez tout sauf le conformisme du ventre mou et de l'esprit flasque de nos grands décideurs, véritables boulets de l'épanouissement de notre île.

Le 09/10/08 Jeune
papa

Laissez faire

Laissez les gens prendre leurs responsabilités après tout. Laissez les monter, laissez les faire les malins, laissez les mourir. Et après allez expliquer à vos enfants que des populations entières meurent sans avoir le choix, sans rien faire, sous les tsunamis, les tremblements de terre alors qu'ils voudraient vivre pendant que d'autres jouent avec leur vie sans aucun respect de l'autre. Allez y promenez vous, vous qui ne savez pas écouter, vous qui ne savez pas respecter la règle. Mais ne venez pas critiquer les décideurs s'il vous arrive quelque chose ou que vous perdez quelqu'un. C'est trop facile.

Le 09/10/08 Sulliman

Sauf !!!

Attention cette excursion n'est pas interdite à tout le monde. Qui n'est pas arrivé sur les lieux et n'a pas vu des passe droit tels que les amis de collègues d'une certaine corporation, qui ont tous les droits.

Le 09/10/08 Anonyme

Rouve la porte là

Assez tergiverser : oté Mr le Prefet, rouve la porte là rouve la porte là rouve la porte là

Le 09/11/02 Aline
Peltier
Patrick
Bachelery
Thomas
Staudacher

Des éruptions plus longues à venir qu'avant

Même s'ils avaient vu se dessiner une évolution du fonctionnement du Piton de la Fournaise, les scientifiques viennent seulement de la décrire dans sa complexité à partir de l'étude de 65 éruptions entre 1972, date des premières études systématiques, et 2007. Avant 2000, relèvent-ils, les éruptions étaient précédées, pendant quelques jours à trois semaines, de signes précurseurs assez réduits : le sommet du volcan gonflait peu, et les capteurs n'enregistraient guère plus d'une dizaine de séismes par jour. Survenait alors habituellement une crise sismique soudaine débouchant sur une éruption. Interprétation des chercheurs, confortée par d'autres types de données : ces éruptions étaient alimentées à partir d'un réservoir peu profond localisé à l'aplomb du sommet, un peu au-dessus du niveau de la mer, se vidangeant progressivement et réalimenté occasionnellement. En 1998, un épisode de réalimentation profonde du volcan, comme il s'en produit assez rarement, bouleverse ce schéma de fonctionnement. Au cours de la crise qui précède l'éruption du piton Kapor du mois de mars 98 s'opère une véritable recharge du réservoir du Piton de la Fournaise, à partir d'une source plus profonde, un autre réservoir localisé à environ 7,5 kilomètres sous le sommet. Mais le conduit ayant permis cette réalimentation ne se referme pas à la fin de cet épisode, contribuant dès lors à une alimentation continue du réservoir plus superficiel, modifiant ainsi la dynamique éruptive. Ce modèle de fonctionnement a été établi à partir de l'analyse des signes précurseurs des éruptions : depuis l'année 2000, ils apparaissent désormais de un à cinq mois avant les éruptions, avec un lent gonflement du sommet et jusqu'à une centaine de séismes par jour

Le 09/11/02 JIR
François
Martel
Asselin

Volcan i pète ou i pète pas ?

Quatre crises sismiques se sont succédé depuis le 7 octobre, dont l'une indiquant la mise en place de magma à proximité de la surface. Elle aurait pu déboucher sur l'éruption attendue, mais rien à faire : celle-ci se fait encore désirer. Les visiteurs condamnés à admirer le volcan de loin s'interrogent. Certains n'hésitent pas à se gausser des autorités et des scientifiques. Le sujet ne serait pas si sensible si l'accès au site touristique numéro un de l'île (130 000 visiteurs annuels selon l'ONF) n'était en jeu. Et puis, une modification du comportement du volcan, à l'aube du XXI^e siècle, a changé la donne, expliquent des chercheurs dans un récent numéro d'une publication scientifique consacré à l'état de la recherche sur le Piton de la Fournaise. Le recul leur a permis d'analyser comment, depuis les années 2000, il n'entre plus en éruption selon le scénario bien réglé qu'on lui connaissait auparavant. Aujourd'hui, le volcan entre en activité au terme de poussées de fièvre imprévisibles, réparties sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois, entrecoupées de pseudo-acalmies. Cette situation est devenue délicate à gérer sur un site touristique très fréquenté. Ainsi, avant l'éruption du 21 septembre 2008, la préfecture, en cinq semaines, a tour à tour évacué puis rouvert à trois reprises l'enclos du volcan, activant puis levant l'alerte 1 autant de fois. La notion d'imminence définie dans le plan de secours spécialisé n'est donc plus tout à fait ce qu'elle était.

Le 09/11/02 JIR
François
Martel
Asselin

Il ne se passe rien

S'ajoutant à l'interdiction d'accès au sommet du volcan en vigueur depuis son effondrement en avril 2007, la fermeture prolongée actuelle de l'enclos augmente le sentiment de frustration des visiteurs et des opérateurs touristiques. Elle paraît injustifiée aux yeux de beaucoup « parce qu'il ne se passe rien ». Cette vision est pourtant erronée au regard de l'activité sismique et de la montée du magma à 500 m sous le sommet du volcan, indices d'une probable éruption. Aussi une clarification du message d'alerte, où l'adjectif « imminent » n'a aujourd'hui plus de sens, permettrait de restaurer sa crédibilité aux yeux d'un public auquel il n'est pas facile d'expliquer ce qui se passe sous nos pieds. Le bon sens populaire sous lequel perce une ironie a déjà fait une partie du chemin à travers l'expression « C'est le volcan qui décide ! » que les scientifiques ne démentent pas : ils ne se risqueraient pour rien au monde à fixer la date du dénouement de la crise en cours. C'est même une question presque secondaire à leurs yeux à côté des véritables enjeux. Suivre le cheminement du magma leur importe plus que de prédire l'instant où il va jaillir, autant en terme de recherche que de sécurité civile. Reste à réconcilier le vocabulaire de la communication avec la réalité et à entreprendre un gros effort d'information pour mieux faire accepter les règles de sécurité collective

Le 09/11/02 JIR
François
Martel
Asselin

Imminent vraiment ?

Il fallait savoir lire entre les lignes Début octobre, la préfecture, avisée par l'observatoire volcanologique active la phase de « vigilance volcanique » du plan de secours spécialisé (PSS) volcan, destinée à l'information du public mais surtout à la mise en alerte des services de l'Etat concernés. Le 7 octobre, se produit une crise sismique traduisant des mouvements de magma dans les profondeurs des entrailles du volcan. La préfecture envoie un communiqué aux médias intitulé : « Passage en alerte 1 : éruption imminente » avec cette précision dans le corps du texte : « Une éruption est probable à plus ou moins brève échéance ». Précision écrite en trop petits caractères ? Une chose est sûre : seule l'imminence, sans doute reprise à trop bon compte par beaucoup de médias, est restée dans l'esprit du public.

Le 09/11/02 JIR
François
Martel
Asselin

Eruption imminente, cela ne veut plus rien dire

Patrick Bachèlery, professeur, responsable du laboratoire GéoSciences de l'université de la Réunion, travaille depuis une trentaine d'années sur le Piton de la Fournaise. Les activités de recherche de son équipe contribuent à la connaissance de la structure et du fonctionnement des volcans de La Réunion et à l'analyse des risques volcaniques, en terme de sécurité civile. Pour ce scientifique qui a assuré un intérim de deux années à la tête de l'observatoire volcanologique de Bourg-Murat au milieu des années 90, l'alerte 1, dans le contexte actuel, n'a plus de signification : « Cela fait des semaines qu'on parle d'éruption imminente, cela ne veut plus rien dire ». La définition revue et corrigée en mars dernier d'« éruption probable ou imminente » ne lui paraît pas plus appropriée : « Probable, oui bien sûr, il y a probabilité forte d'éruption, mais on sait bien qu'on est encore actuellement incapable de fixer un délai avec précision, ni même d'être sûr que l'éruption sera bien au bout du processus ».

Le 09/11/02 Anonyme

5 a 10 dollars à Hawaï

Le parc national d'Hawaï est un tres mauvais exemple : pour y aller il faut payer. En pays libre c'est inadmissible.

Le 09/11/02 Osmonde

Volcan indésirable ?

Depuis des années, on se rend bien compte que le volcan dérange les autorités et que s'il ne tenait qu'à elles, il serait totalement et définitivement interdit d'accès. Côté médias, mêmes réticences et pas de rubrique d'information systématique dédiée au volcan chez Clicanoo par exemple. Pire, et ça ne concerne pas que la Fournaise mais aussi les autres volcans Français, aux Antilles par exemple, les informations vers le public qui étaient régulièrement diffusées via le Net le sont plus qu'à contre coeur dirait-on et ceci très épisodiquement. A la Fournaise en particulier, les bulletins d'information de l'observatoire était mis en ligne très régulièrement et les webcams facilement trouvables sur le Net. Ce n'est plus le cas. Un exemple, à la Martinique, la dernière mise à jour de la webcam de la Montagne Pelée date du 04 juillet et de toutes façon n'était plus vraiment un webcam en continu mais plutôt la mise en ligne épisodique d'une photo avec la mention toujours actuelle : "Photo de la Montagne Pelée vue de l'observatoire en temps quasi-réel". Alors, question de budget ?, manque d'intérêt pour l'information vers le public ? Quid ?

Le 09/11/02 Chien
galeux**Laisser les gens libres ?**

Les gens libres d'aller sur le volcan, ok, sauf que si il y'a un problème, il y'aura toujours un idiot pour porter plainte et ne pas assumer le risque. Et les médias, dont le JIR, se feront un plaisir de le relayer.

Le 09/11/02 Anonyme

Parapluie !!!!!!!!!

Revenons à la libre circulation des personnes, nous sommes adultes et assez grand pour prendre nos responsabilités. Je n'ai jamais vu un préfet comme celui de LA REUNION qui pour un oui ou un non émet une interdiction, il doit déténer le record d'arrêtés d'interdictions. C'est le roi du parapluie.

Le 09/11/02 Anonyme

On nous prend pour des cons

Avant 2007, on n'a cessé de nous répéter que le bouchon du dolomieu était plein et que ça risquait de s'effondrer dans l'apocalypse. Ya même un grand chevelu de l'ovpf qui venait à RFO pour raconter que des caps étaient tombés en 1653 jusqu'à bois blanc et que le ciel allait nous tomber sur la tête. En fin de compte le bouchon s'est mollement retracté dans un nuage de poussière laissant les lèvres du cratère quasiment intactes. Le demi-effondrement de la souffrière s'est fait selon des failles qui existaient depuis des années. Puis on nous a raconté le contraire pour justifier la confiscation : "ya un grand trou très dangereux". Sauf qu'après 2 éruptions et de nombreux séismes y a plus rien qui tombe. => ça n'empêche pas l'ovpf dans tous ses communiqués de causer d'éboulements nombreux quand il s'agit de 3 roches qui roulent sans arriver au fond.

Le 09/11/02 Anonyme

On nous prend pour des cons (suite)

Aujourd'hui, le joker c'est de dire qu'il y a de la lave pas loin. donc ça suffit pour défendre l'indéfendable. Est-ce qu'au mont blanc on va interdire l'accès tout l'hiver pour les risques d'avalanche non prévisibles ? il n'est même pas interdit quand les risques d'avalanche sont réels.... Au passage Bachelery au lieu de faire son intéressant devrait plutôt nous expliquer pourquoi avec de la lave sous les pieds, et des pluies importantes on observe aucun thermalisme alors que ces escrocs avec la complicité de la région veulent raconter qu'il y a peut-être des MW sous la PDS. Pour l'imminence de l'éruption il y a un truc qui est infallible : tant que Gelabert n'est pas positionné sur le site, c'est qu'il n'y a pas d'éruption pour les 6 heures à venir.

Le 09/11/02 Anonyme

600 000 touristes sur le volcan

Le volcan de Hawaï bien sûr. Sur 6 millions de touristes à Hawaï, 600 000 visitent le parc national volcanique de Hawaï, sur la plus grande île de l'archipel. Le Mauna Leā, le volcan de Hawaï est pourtant le plus actif du monde. Le deuxième est la Fournaise. 120 000 visiteurs pour 400 000 touristes annuels. Et beaucoup moins ce mois-ci. On pourrait vraiment mieux faire que cela.

Le 09/11/02 Ti Polo

Sûr de rien

Alerte 1, irruption imminente, fermeture de l'enclos, etc..... En fait, tout ça n'a servi à rien. Pas d'éruption. A vouloir trop de sécurité, on bloque tout. Avoir peur de la pluie, on sort son parapluie en plein soleil ! Le ridicule est en train de vous tuer Messieurs les responsables de la sécurité. Il faut trouver une autre formule comme signer une décharge de responsabilité en cas de problème et laisser les gens libres.

Le 09/11/04 JIR
François
Martel
Asselin**Deux randonneurs verbalisés au volcan**

Il y a quatre semaines aujourd'hui, la préfecture déclenchait l'alerte 1 du plan de secours spécialisé volcan, correspondant à une "éruption probable ou imminente". Même si la situation était décrite hier encore comme stationnaire, rien ne permettant aux scientifiques de livrer un pronostic sur son évolution, le Piton de la Fournaise reste sous surveillance rapprochée. Et il n'y a pas que l'observatoire volcanologique à garder un œil sur lui, la gendarmerie veille elle aussi... Ainsi, hier matin, le Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) reçoit un appel du Pas de Bellecombe. La correspondante, une touriste pas du tout familière du site, s'inquiète de ne pas voir revenir deux proches, dont l'un habite l'île. Elle explique aux militaires que les deux marcheurs se trouvent... dans l'enclos du volcan, interdit d'accès depuis le 7 octobre. Manifestement, sa préoccupation a pris le pas sur la peur du gendarme. Mais les gendarmes ont semble-t-il également reçu un signalement effectué par des âmes charitables ayant remarqué une présence dans le fond de l'enclos. Après avoir pu s'assurer que les deux marcheurs ne sont pas en mauvaise posture, aucune intervention aérienne n'étant nécessaire, le PGHM demande l'intervention de la brigade de la Plaine-des-Cafres. Deux gendarmes forment le comité d'accueil des randonneurs en haut des marches du Pas de Bellecombe, dont le portail est cadenassé depuis le déclenchement de l'alerte 1. Procès-verbal est dressé puisqu'il y a eu non-respect d'un arrêté préfectoral. Il pourrait leur en coûter une amende de... 11 euros.

Le 09/11/04 JIR
François
Martel
Asselin

Deux randonneurs verbalisés au volcan (suite)

Il y a une quinzaine de jours, les gendarmes étaient intervenus de la même manière, mais sans pouvoir verbaliser : pour une raison inconnue, le portail était ouvert ce matin-là, et les randonneurs sortant de l'enclos, de nationalité étrangère, ont eu beau jeu d'invoquer la barrière de la langue : en effet, le panneau d'interdiction d'accès est rédigé en français uniquement... Le Peloton de gendarmerie de haute montagne, lui, rappelle à cette occasion qu'une telle attitude, en cette période où une éruption peut démarrer à tout moment, est une source de mise en danger. L'amende n'est rien à côté.

Le 09/11/04 Anonyme

La couilloniss

Le PGHM fait 200 à 300 interventions par an sur l'ensemble des sentiers de randonnées. Il y a 15 jours il est intervenu au Ouaki sur l'accident mortel d'escalade. il y a un mois le tribunal administratif a debouté la plainte faite a l'occasion du fait divers mortel sur la randonnée de Bras Rouge à Cilaos. Aujourd'hui Orange.fr fait un article sur l'actualité de l'observatoire en parlant de PRESENTIMENT (!!!!). Ainsi donc les specialistes ne savent rien. On ne va pas le leur reprocher , la sciencve a ses limites. Mais il y a de quoi etre en colere quand à l'autre bout on arrive à ce genre de situation bureaucratique avec flics, PV et euros a payer pour de simples "pressentiments".

Le 09/11/04 Anonyme

Le mur de berlin sur TEMPO

Excellent documentaire diffusé il y a 2 jours sur le mur de berlin et les differentes tentatives d'evasion qui ont jalonné les versions du mur : Le tunnel, le coffre de voiture, l'ulm et meme la tyrolienne. La stasi a depensé des millions, il y a eut des morts qui se sont fait decendre par les gardiens. Mrirador tout les 250 metres, fil de detente dans la piste de la mort etc.... La stasi a meme installé des micros dans le sous sol. Et pourtant l'amour de la liberté l'a toujours emporté.

Le 09/11/04 Anonyme

Responsabilité !!

Le jour ou il y aura un accident les victimes et leurs famille ne manqueront pas de se retourner contre l'état !! En cas d'intervention de sauvetage, il faudrait facturer !!

Le 09/11/04 Anonyme

A anonyme

Arrêtez avec votre baratin. Avez-vous déjà entendu parler que le volcan ait fait des victimes, des morts ? Non, les seuls accidents graves dont 1 mortel étaient dus à l'inconscience de personnes qui se sont rapprochées trop près d'une falaise et pas forcément en période éruptive. Alors, parlez de choses que vous connaissez. Dans ce cas, pourquoi le Préfet ne ferme t-il pas toutes les plages de La Réunion avec toutes les noyades qu'on a eues ? Et les courses autos, pourquoi pas interdire aussi les épreuves sportives telles que le foot, puisque même sur les terrains on a vu des footballeurs faire un arrêt cardiaque ? Le risque est partout. Merttez des panneaux pour indiquer les différents dangers s'ils ont lieu, et à chacun de prendre ses responsabilités.

Le 09/11/05 JIR
François
Martel
Asselin

En 1998, 150 F pour aller admirer de nuit l'éruption du Piton Kapor

Le 9 mars 1998, après six années de silence du volcan, l'éruption au piton Kapor, visible du Pas de Bellecombe, déclenche l'arrivée d'une marée humaine. Route nationale 3 congestionnée, route forestière du volcan paralysée, « naufragés du volcan » par milliers... L'interdiction des voitures particulières, la mise en place de navettes de bus, rien n'y fait. Prises de court, les autorités attendront une semaine avant de songer à permettre l'accès du public à l'éruption, au demeurant facilement accessible, en trois heures de marche aller-retour. Mais les conditions d'accès sont très strictes, les visites possibles la journée seulement. Quelques jours plus tard, pour répondre à la frustration des visiteurs, des accompagnateurs en montagne, diplômés d'Etat, obtiennent du préfet l'autorisation d'encadrer des groupes pour des visites nocturnes dans l'enclos. Ils s'engagent à partir à deux avec un groupe de 20 personnes maximum. Le représentant de l'Etat souligne qu'« au-delà des qualifications requises, un des deux accompagnateurs au moins devra avoir une très bonne connaissance du site du Piton de la Fournaise ». Deux départs sont prévus chaque nuit : 20 h et 3 h du matin, le dernier permettant d'assister au lever du soleil. Mais le tarif, 150 F par personne (près de 23 euros) soulève un tollé : peu de familles peuvent s'autoriser une telle sortie. Certains accompagnateurs sont d'ailleurs en désaccord. En même temps que le tarif est ramené à 100 F deux jours plus tard, le nombre de guides disponibles est revu à la hausse, ainsi que le nombre de rotations nocturnes.

Le 09/11/05 JIR
François
Martel
Asselin

Une expérience vite abandonnée par les autorités

La colère ne s'éteint pas. Les Réunionnais ne supportent pas d'être ainsi parqués. De fait, les accompagnateurs s'épuisent rapidement, et les autorités finissent par faire preuve de bon sens en levant toutes les restrictions d'accès le 24 mars, deux semaines après le début de l'éruption. Le PC avancé des gendarmes et des pompiers installé au Pas de Bellecombe est levé peu de temps après. On ne les reverra quasiment plus tout au long de cette « éruption du siècle », qui dura près de six mois au cours desquels, de jour comme de nuit, Réunionnais et touristes vont se succéder sur le site. Une étude réalisée à la demande de la Région sous la direction du professeur René Robert (université de la Réunion) ne fournit aucun chiffre de fréquentation globale. Mais au vu des comptages ponctuels réalisés au cours des six premières semaines d'éruption (1 400 randonneurs dans l'enclos certains jours), on peut considérer qu'au moins plusieurs dizaines de milliers de marcheurs se sont rendus sur le site de l'éruption. Aucun incident sérieux n'a été déploré, mis à part des malaises variés essentiellement liés à la présence de nombreux curieux ne pratiquant pas la randonnée habituellement. La plupart gardent un souvenir émerveillé de ces nuits au chevet de la Fournaise, de grillades sur les coulées. Un drame entache néanmoins ces souvenirs : un petit matin, deux visiteurs ont trouvé la mort dans l'ouest de l'île à leur retour de l'éruption, le conducteur s'étant assoupi, terrassé par la fatigue d'une nuit blanche. Les plus grands dangers ne sont pas seulement là où on les voit.

Le 09/11/05 JIR
François
Martel
Asselin

La Fournaise en éruption

Le volcan est entré ce soir (un peu avant 21 heures 30) en éruption. Une coulée s'échappe sur le flanc extérieur est sud-est du cratère Dolomieu. L'éruption se situe dans l'enclos et en constitue aucune menace pour le moment. Depuis plusieurs jours, la sismicité ne cessait d'augmenter. C'est ainsi que mercredi, un séisme de magnitude 3 a secoué le massif du Piton de la Fournaise à 6h04 heure locale (GMT +4). "Une telle magnitude est peu fréquente sur ce volcan, elle demeure néanmoins faible à l'échelle des magnitudes observées ailleurs dans le monde. Ce séisme a été ressenti par quelques habitants du Sud de l'île. Les sismologues de l'observatoire ont localisé ce séisme à 750 mètres sous le niveau de la mer, en dessous de la bordure sud-ouest du cratère Dolomieu. 167 séismes de magnitudes inférieures se sont succédés au cours de la journée d'hier sans pour autant donner lieu à une crise sismique. Toutefois, leur localisation indiquait une ascension atteignant environs 1km au dessus du niveau de la mer, toujours en dessous des cratères sommitaux", indiquait l'observatoire. Des signes qui annonçaient l'éruption qui a débuté dans le cratère Dolomieu. Des fontaines de laves sont visibles depuis Piton Sainte-Rose.

Le 09/11/05 JIR
François
Martel
Asselin

Pas de privatisation du volcan

Pour Juanito Boyer, en charge de la commission volcan du Syndicat des accompagnateurs, la volonté "d'ouvrir" le spectacle des éruptions et des coulées est "une grande avancée". "Des règles sécurisées qui vont dans le bon sens et ce pour un prix modique, même s'il ne s'agit encore que d'hypothèses", juge-t-il. À ses yeux, il ne s'agit pas de "privatiser le volcan", mais d'offrir une solution "plutôt que de tout interdire" par l'accompagnement de petits groupes sur les coulées ou au plus près des points chauds. Et ainsi mettre fin à la frustration grandissante du public. Reste le prix... "Mais tout cela nécessite une organisation, une équipe et nous ne faisons là que notre métier", justifie l'accompagnateur. Une façon de rappeler que tout travail mérite salaire. L'homme propose aux autorités de participer financièrement pour faire baisser au maximum le coût pour les Réunionnais "et ceux qui n'ont pas les moyens de payer".

Le 09/11/05 JIR
François
Martel
Asselin

Des produits “hors piste”

Le syndicat des accompagnateurs en montagne (SNAM) - une trentaine de professionnels dans l'île - doit remettre par écrit des propositions d'itinéraires dans la partie haute de l'enclos avec un cahier des charges associé (nombre de personnes, prix, dénivelé, sécurité...). En projet : des produits “hors pistes”, hors phase éruptive, dans l'enclos, sur des secteurs interdits au public, mais également sur le littoral (coulée 2007). Objectif du syndicat : lever l'arrêté de juillet 2007 interdisant de fait le hors piste dans l'enclos, prérogative dont bénéficiaient auparavant les accompagnateurs. En attendant, le SNAM a obtenu d'être désormais associé aux réunions décisionnaires avec notamment l'accès en temps réel aux informations concernant l'éruption. À noter par ailleurs que d'autres produits sont en gestation notamment une sorte de tour qui engloberait une visite à la Maison du volcan et du sommet, accompagnement compris.

Le 09/11/05 JIR
François
Martel
Asselin

Le futur belvédère du Dolomieu déjà sous surveillance

Les différentes alertes volcaniques de 2008 ont à chaque fois refroidi les décideurs lorsqu'il s'est agi de concrétiser leurs déclarations d'intention favorables à une réouverture de l'accès au sommet du volcan. Or, ils disposent désormais de nouvelles données permettant de répondre à leurs incertitudes ou leurs craintes. Courant octobre, l'observatoire volcanologique a complété et densifié son réseau de surveillance au sommet du volcan. Grâce à la mise en place d'une nouvelle série de points de mesure GPS (positionnement par satellite) Les scientifiques peuvent désormais décrire beaucoup plus finement comment le terrain évolue autour des cratères et à quel endroit. Sous la pression du magma, l'édifice volcanique non seulement tremble (sous l'effet des séismes) mais gonfle et se déforme. Si cette inflation (gonflement) est invisible à l'œil nu, les instruments la mesurent très précisément : « Lors de la crise sismique de la nuit du 18 au 19 novembre, on a constaté un déplacement horizontal d'une trentaine de centimètres au sud du cratère Dolomieu », rapporte ainsi Andrea Di Muro, directeur de l'observatoire volcanologique. Il s'agit de la valeur extrême enregistrée, souligne-t-il, lors de cet épisode où du magma est monté vers la surface, s'arrêtant environ 500 mètres sous le sommet.

Le 09/11/05 JIR
François
Martel
Asselin

Un constat plutôt rassurant

On aurait pu imaginer des effondrements de pans de remparts du cratère, déjà très fragilisés sur la majeure partie de son pourtour. Or, si de nombreux éboulements se sont produits en haut « de la falaise sud du Dolomieu une moyenne de 40/jour contre 1/jour au mois de septembre, ces éboulements de plus en plus volumineux et fréquents n'ont jusqu'à présent pas influencé le bord du Dolomieu », concluent les scientifiques dans un rapport daté du 2 novembre. Point le plus rassurant : l'analyse des données a d'ores et déjà mis en évidence que « la zone retenue par la préfecture pour l'installation d'une zone panoramique lors de l'ouverture prévue de l'accès au sommet aux touristes correspond au secteur avec les plus petites déformations, inférieures à 1 centimètre ». Ce nouveau constat conforte les expertises du Bureau de recherches géologiques et minières. Le BRGM avait décrit avec l'observatoire - dès mai 2008 - cette plate-forme d'observation du cratère Dolomieu comme la seule présentant des conditions acceptables. Si des signes d'instabilité apparaissaient, les mesures effectuées régulièrement serviraient de signal d'alerte.

Le 09/11/05 JIR
François
Martel
Asselin

Un séisme de magnitude 3 secoue le volcan

Hier matin, un séisme de magnitude 3 a secoué le massif du Piton de la Fournaise à 6h04. “Une telle magnitude est peu fréquente sur ce volcan, indique l’observatoire volcanologique, mais elle demeure néanmoins faible à l’échelle des magnitudes observées ailleurs dans le monde”. Selon des témoignages recueillis par des radios locales, la secousse a été ressentie par des habitants du Sud de l’île, plutôt dans le Sud sauvage, comme au Baril, à Vincendo ou Saint- Joseph. Placé aux premières loges, Yves Picard, au gîte du volcan, était assis en train de boire son café, hier matin, lorsqu’il a perçu une vibration, “comme lorsqu’on tape un mur avec une masse”, rapporte son fils Teddy. Ça a tremblé, indique ce dernier, mais rien de comparable avec d’autres secousses vraiment impressionnantes comme celles ressenties peu avant l’éruption du piton Kapor en 1998, où le gîte lui-même avait vibré bruyamment. Les sismologues de l’observatoire ont localisé ce séisme à 750 mètres sous le niveau de la mer, en dessous de la bordure sud-ouest du cratère Dolomieu. “Plusieurs séismes de magnitudes inférieures se sont succédé au cours de la journée sans pour autant donner lieu à une crise sismique, poursuit le communiqué publié hier soir. Toutefois, leur localisation indiquait une ascension atteignant environ 1 km au-dessus du niveau de la mer, toujours en dessous des cratères sommitaux.” Selon les scientifiques, “les séismes indiquent que du magma continue à transiter vers la surface”.

Le 09/11/05 JIR
Philippe
Madubost

C’est combien pour voir l’éruption ?

La réouverture d’un accès au sommet du Piton de la Fournaise semble désormais en bonne voie. Les réunions de travail s’enchaînent avec différents scénarios concernant également l’accès aux éruptions et aux coulées en général. À l’étude : au côté d’un accès grand public, mais distant, un produit accompagné pour aller au plus près de la lave. Un “plus” qui a un coût. Question : combien seriez-vous prêts à payer pour voir une éruption ? Si l’alerte 1 en cours au Piton de la Fournaise tombe mal pour communiquer sur un sujet qui fâche beaucoup de visiteurs frustrés du volcan, les réunions de travail s’enchaînent néanmoins en coulisses sous l’égide de l’Etat et du Parc national : la dernière en date a eu lieu lundi matin. Bonne nouvelle cette fois, la réouverture du sommet semble réellement en bonne voie, depuis un an et demi qu’elle est évoquée.

Le 09/11/05 JIR
Philippe
Madubost

Autour de la table :

L'état-major de la sécurité civile, le Parc, l'observatoire volcanologique, Ile de la Réunion Tourisme (IRT), Jeunesse et sports (DDJS), gendarmes du Peloton de haute montagne (PGHM) et le syndicat des accompagnateurs en montagne (SNAM). Des professionnels qui n'avaient pas hésité à entreprendre l'ascension du Piton de la Fournaise, interdite, il y a un mois, pour demander la réouverture d'un accès au sommet, mais également être associés au dossier. Ce qui est désormais chose faite. Et même au-delà, les autorités souhaitent les associer aux futurs dispositifs d'accueil du public, au sommet comme sur le littoral. Rien d'officiel pour l'instant, mais des "pistes de travail". Objectif : "valoriser" le volcan en trouvant une solution au "tout ouvert ou tout fermé". Un bon point : la volonté d'ouvrir le spectacle des points chauds et coulées, interdit le plus souvent ces dernières années au quidam ne disposant pas d'une bonne raison - scientifique ou en liaison avec une couverture médiatique. Pas de volonté de "privatiser les sentiers", assure le directeur du Parc, Olivier Robinet, mais de "créer de l'activité, tout en permettant de préserver le site, d'offrir un maximum de sécurité et d'apporter un plus aux visiteurs".

Le 09/11/05 JIR
Philippe
Madubost

Différents scénarios encore à l'étude

Scénario parmi d'autres, en phase éruptive (niveau 2 du plan volcan) : un accès ouvert à tous jusqu'à une plate-forme d'observation à une distance raisonnable de l'éruption ou de la coulée et un accompagnement par petits groupes au plus près avec des accompagnateurs en montagne. Un "plus" qui aurait un coût : "Un peu plus d'une place de cinéma". "Entre personne aujourd'hui et de petits groupes d'une dizaine de personnes demain, le choix me semble tout fait. Ce sont des sites dangereux où l'on ne peut pas laisser la foule accéder en toute liberté", tranche une source. "La solution permettrait d'offrir un accès au plus près du phénomène, là où il n'y a rien aujourd'hui, tout en faisant vivre une profession". Un scénario qui serait ensuite à adapter aux différents types d'éruption. En cas d'éruption à l'intérieur du cratère Dolomieu : "On pourrait, pourquoi pas, imaginer un accès libre en journée et accompagné de nuit". Hors phase d'alerte, le visiteur pourrait avoir le choix entre un accès libre à la plate-forme et au futur tour des cratères (plus éloigné du bord qu'aujourd'hui) ou à des produits accompagnés. Le Parc et le SNAM pourraient signer rapidement une convention qui permettrait aux seconds de porter le logo du Parc et de bénéficier d'une formation. "Nous voulons valoriser au maximum le volcan en faisant des accompagnateurs des partenaires, un relais du message du Parc", commente son directeur.

Le 09/11/05 JIR
Philippe
Madubost

Faire de la Fournaise un volcan actif pour tous

Le président, Daniel Gonthier, évoque une "demande croisée" de la préfecture, de l'ONF, du Département et du Parc sur la question. En rappelant qu'à Hawaï, tout est payant, "en commençant par l'accès au Parc". Une chose semble en tout cas faire l'unanimité : permettre dans tous les cas un accès au grand public. Le contraire étant jugé "socialement inacceptable". Mais, si les touristes ne devraient pas trop rechigner à ouvrir leur porte-monnaie pour en voir "plus", reste à savoir ce qu'en penseront les Réunionnais, peu habitués, eux, à devoir payer pour voir une éruption. Mis à part pour s'acquitter d'un vol en ULM, en bateau voire en hélicoptère, comme ce fut souvent le cas ces dernières années. Pour ceux qui en avaient les moyens...

Le 09/11/05 Ced

Génial

Bientot il faudra payer pour observer des pailles en queue...

Le 09/11/05 lo

Prenez des lecons sur L'Australie

Durant mes dernieres vacances, j'ai grimpé un arbre de 65 metres sans aucune assurance. Au pied de l'arbre un seul panneau : " Your security is your responsibility" Pourquoi pas le meme panneau en haut de l'enclos du volcan. Y en a marre d'empieter sur notre liberté sous pretexte de vouloir nous proteger !! Amende pour non port de ceinture, amende pour rouler a 52 km/h en villeetc. Pourquoi pas une amende pour ceux qui osent frequenter les Mac do au risque de devenir obeses ou diabetiques ? Taxer l'accès au volcan sous pretexte de securite serait un nouveau scandale qu'il faut combattre. Une grande manif pour le droit de profiter de la nature pour tous ????

Le 09/11/05 Stéphane

A 2 metres

Je me souviens de la premiere éruption de la Fournaise, lorsqu'elle est entrée en éruption il y a de cela plus de 10 ans si ma mémoire est bonne. Les sentiers n'étaient pas sécurisés et les gens pouvaient aller où ils le voulaient. C'était de nuit, je n'avais pas 15 ans. J'ai pu m'approcher de la lave et jouer avec en utilisant mon baton de marche. C'était génial. Maintenant tout est fermé. Pourquoi ? Parce que les responsables se protegent. Connaissant la mentalité française, si un touriste se blesse ou pire, se tue... bien sur on va porter plainte, crier haut et fort qu'il n'y avait pas de mesure de sécurité. Est-ce que je me trompe ? On le voit partout. Les gens font des conneries sans réfléchir, et lorsque ca tourne mal se retournent vers les soit disant responsables. Chacun est responsable de ses actes et doit en assumer les conséquences. Mais ce bon sens se perd et l'on cherche a chaque fois un responsable pour nos betises...

Le 09/11/05 Anonyme

Toujours le fric , toujours lu meme

Ok mais dans ce cas payant seulement pour les zoreils et gratuit pour les reunionnais , si on veut aller au bout de leurs idees , sinon je vois pas comment faire payer les reunionnais pour voir la terre ou nou lé né , c est ridicule .. c est la lois de celui qui ecrit la lois , la lois du hors la lois en somme .

Le 09/11/05 Anonyme

Akompagn ki ??

A moin osi mi vé fé guide volcan, si zot i krois zot diplome i garanti domoun la sécurité : n'importe kwé ! Ban guide là i vé rienk fé lo frik si nout do

Le 09/11/05 Lectrice
neu-neu

Pourquoi pas ?

Je suis peut-être neu-neu ou ignorante comme disent certains mais je préfère payer pour voir le volcan dans de bonnes conditions que de ne rien voir du tout ou être agglutinée dans la foule et au milieu des déchets des autres... C'est facile et très français de toujours crier après la "puissance publique" (parc, réfecture, ONF...) et les traiter d'incapables et de voleurs, mais pour une fois qu'ils proposent quelque chose d'autre que l'interdiction totale, ça vaut peut-être le coup d'essayer !

Le 09/11/05 Affranchi
et
responsable

A la prétendue neu neu

Bien sûr que c'est votre droit de vouloir payer et d'être accompagnée si vous le souhaitez. C'est possible, même à Mafate ! Là où ce n'est pas acceptable, c'est d'imposer à tous de payer si l'on veut être au plus près. Petite question, pensez vous réellement que l'ARGENT vous préservera de tout risque ? Vous vous dédouanez de toute responsabilité en la rejetant sur un "accompagnateur". Etes vous consciente que vous vivez à la Réunion, et que les roches déboulent sur les routes comme Littoral, Cilaos, Salazie ... et nous devons assumer tous les jours. L'avenir, c'est une totale information, transparente (hum hum y a à dire encore là-dessus), la responsabilisation, et non la SEGREGATION par l'argent. Il est inacceptable que ce soit l'argent qui vous permette de voir ce que tout habitant a envie et le droit de voir, car le volcan fait partie de chaque Réunionnais ! Et pour ce qui est des accompagnateurs de montagne, attention au petit jeu dangereux : soi-disant ils manifestaient dernièrement pour l'accès LIBRE du volcan pour tous, et finalement s'il s'avère qu'ils ne le faisaient que pour leur seule poche, cela leur vaudra la vindicte publique !!!

Le 09/11/05 Anonyme

Ti colon

A combien pour aller à la plage, pour aller s'y noyer ? A combien pour aller au ski, se faire avalancher ? A combien pour aller au piton des neiges se fouler une cheville ? A combien pour aller à la pêche, se faire haper par une vague ? A combien pour passer sur la route du littoral se faire caillasser ? A combien devra payer le petit peuple pour les quelques bouffées d'air qu'il enlève des narines de nos gros zozos ? A combien ...A combien.... Il en paye déjà suffisamment le petit peuple et il en a marre de payer le petit peuple... y compris pour nos très chers hommes politiques et fonctionnaire décisionnaires qui sont soumis à des lobbies de toutes sortes. En passant BRAVO BRAVO à Pierrot Dupuy pour sa persévérance dans sa plainte.

Le 09/11/05 Poupoune

Hein, n'oubliez pas ça monsieur le préfet !

Faudra faire payer l'habitant qui voit sa maison détruite par la lave du volcan quand ça descend alors !!!

Le 09/11/05 Anonyme

Porter plainte

C en fait pour éviter que les gens portent plainte un jour pour un de leurs proches qui se serait fait cramer dans les laves.

Le 09/11/05 Lectrice

La bêtise : a t'elle également un prix ?

C'est effectivement désolant de se voir payer pour tout, se sentir déresponsabilisé ! On nous prend vraiment pour des neu-neu, des gobe tout.... le pire est que probablement cela arrivera si on ne crie pas tous au scandale ! Juste un peu plus qu'une place de cinéma ... mais bande d'ignorants, vous pensez que beaucoup peuvent se payer une place de cinéma, et même si personnellement j'ai cette possibilité, je n'y vais pas car c'est du VOL. Alors pour admirer la nature, il m'apparaît comme purement dégradant le fait même de penser faire payer ceux qui ont les moyens financiers et reléguer les autres dans le monde de l'imagination... c'est HONTEUX ! on marche vraiment sur la tête ! ne nous laissons pas faire !

Le 09/11/05 Eliane

Arnaque

Parce que maintenant , il faut payer pour voir le beau spectacle de notre volcan. On prend vraiment les Reunionnais pour des cons.

Le 09/11/05 Papangue

Deg

Quand j'étais enfant, on allait camper une nuit à côté du volcan quand il entrait en éruption, nous étions enchantés. Aujourd'hui, on veut se servir du volcan pour nous extorquer du fric. Nous vivons vraiment dans un monde qui pue, tout est bon, même la nature pour prendre l'argent du peuple.

- Le 09/11/05 Syndicat des marchands de bougies et chandelles **Bravo le parc !!!**
 Nous associons pleinement au syndicat des accompagnateurs de montagne et affirmons notre solidarité pour cette juste cause. Par la même occasion nous renouvelons notre demande auprès de Mr le Préfet pour prendre des mesures contre un autre concurrent déloyal : le soleil. Mr le Préfet, Mr Gonthier, Mr Robinet pourriez prendre aussi des mesures pour imposer, teintures, rideaux opaques et volets fermés afin que nous puissions travailler honnêtement, nous aussi.
- Le 09/11/05 Tournesol **Ca devrait être comme pour passer la douane**
 File verte : on ne paie pas et on assume les risques / File rouge : on paie et on est couvert / En cas d'accident et en cas d'alerte, on ferme les robinets Fallait y penser. C'est pas con ... hein ? ... hein ? ...
- Le 09/11/05 Vilain Petit Canard **Il faut savoir ce que l'on veut...**
 Il faut arrêter de mettre la tête dans le sable de la Plaine du même nom... L'accès libre au bord des coulées était possible tant que nous étions quelques dizaines de passionnés à y aller. Ce temps-là est terminé car aujourd'hui c'est la FOULE qui va voir le Volcan. Aucun Préfet n'autorisera JAMAIS une foule de milliers de personnes, dont beaucoup qui ne connaissent rien au Volcan et à ses dangers, à se rendre au bord d'une coulée ou d'un cratère en activité. Donc on a le choix entre rien pour personne (c'est le cas actuellement) ou quelque chose pour des petits groupes avec un guide qui doit bien facturer sa prestation pour gagner sa vie. Je préfère la deuxième option et j'espère qu'elle se mette en place avant la prochaine éruption. Pour ma part je ne trouve pas choquant de mettre (un peu) d'argent pour profiter d'un tel spectacle plutôt que de me retrouver comme un c... chez moi à ne rien pouvoir voir du tout et à me lamenter et hurler avec la meute. Une éruption du Volcan vaut bien un film au cinéma, un concert ou un accessoire de tuning...

Le 09/11/05 Kesan
de
kas

Aux riches le pouvoir, la culture , le patrimoine

Chers concitoyens , vous qui êtes riches, qui possédez deux ou trois quatre-quatre et une porsche, nous vous adressons un énième service payant : l'accès au site du volcan. Pour vous celà ne coûtera rien, en somme un peu plus qu'une place de cinéma. Pour votre plus grand confort visuel , olfactif , psychique les pauvres ne seront pas invités. Une place de cinéma est très chère pour eux, vous ne les croiserez donc pas, ou en très petit nombre. D'autre part , vous aurez comme toujours le luxe de vous sentir tout puissants face à cette merveille naturelle qui vous appartient. Bien entendu, la nature n'aime que les grandes fortunes. Au diable les autres. Rions ensemble messieurs, nous sommes les rois : nous avons accès à la culture , au logement , aux divertissements. Ici à la réunion , la culture pour tous c'est une utopie. réjouissons-nous camarades : Aujourd'hui nous nous attaquons au patrimoine !

Le 09/11/05 Citoyen

Inimaginable

C'est tout simplement ahurissant de penser a cette pratique. Je veux bien qu'on respecte la nature ; et que nous fassions très attention mais de là à vouloir faire payer tout et n'importe quoi. ; me semble ridicule est scandaleux. On peut aussi dans cette optique ;faire payer la plage !!!! En revanche vous pourriez avoir un alternatif ; proposer un guide sur réservation avec une prestation c'est autre chose ; et tout à fait envisageable. Pour le reste ; il faut laisser l'accès libre avec les recommandations qui s'imposent !!!! Un règlement qui stipule les risques en cas de non respect des consignes. Après c'est de la responsabilité individuelle.

Le 09/11/05 Anonyme

D'accord sur le stock de vaseline !!

Et pourquoi pas payer pour vivre le cyclone qui passe par le jardin ? pour aller se baigner à la plage , avec une surtaxe quand il y a des baleines ou un requin dans les eaux ? ! pour voir voler la papangue qui devient si rare ? pour écouter chanter le tui-tui ? pour voir pousser un pied de palmiste dans la forêt ??! et c'est vrai que pour tout cela il est " indispensable " d'avoir un guide !NON MAIS OH !! les guides formés correctement ont sûrement un rôle à jouer mais pas pour un accès aménagé sécurisé du plus grand nombre à un spectacle naturel ! je suis bien heureuse finalement et consciente de la chance inouïe que j'ai eue d'avoir crapahuté en 1987 sur les flancs du volcan avec quelques potes et vu une éruption de très près.....c'était risqué oui mais nous avons été suffisamment prudents. Voilà que le principe de précaution devient payant ; après tout LIBERTE FRATERNITE ET EGALITE ne le deviennent -elles pas également aujourd'hui en France ?!

Le 09/11/05 Anonyme

L'exemple des Seychelles

Aux Seychelles l'entrée des reserves est payante pour les touristes extérieurs. C'est déjà discutable puisqu'ils payent déjà une taxe verte en dollars à l'aéroport. Mais en aucun cas les Seychellois ne payent. POUR EUX C EST GRATUIT.

Le 09/11/05 Touriste
pas
con

Bravo !!!

Faut quand même "pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages"... Mesdames et messieurs de l'IRT, de la préfecture et de tout le reste !!!!! Pour résumer : CE QUI ETAIT INTERDIT QUAND L'ACCÈS ETAIT LIBRE DEVIENDRA AUTORISE EN PAYANT... !!!??? Chercher l'erreur????? Vous risquez de chercher, un certain temps, les "pigeons voyageurs", les touristes, potentiellement plumables. Beaucoup, beaucoup plus près de chez nous il y a l'Etna dont l'accès est GRATUIT bien qu'il se trouve en Sicile où la Mafia n'a pas encore songé à ce genre de REVENU. En fait le Préfet, maître du jeu, consent à se décharger de sa RESPONSABILITE qui sera endossée par d'autres qui en échange se feront rémunérer. A la Réunion, "c'est comme dans le cochon : tout est bon" mais là s'arrête la comparaison car dans le cas précis c'est pour se faire du fric, du fric, encore du fric et toujours du fric encore plus de fric...

Le 09/11/05 Jiji

Rien n'est gratuit en matière de tourisme

La nature appartient aux Réunionnais certes, mais il faut savoir ce que l'on veut. On ne peut pas reprocher à nos décideurs de ne rien faire pour le développement du tourisme et demander à ce que tout soit gratuit. Tous ceux qui voyage un peu savent bien que dans les pays qu'ils visitent, la moindre petite grotte, le moindre petit lac ou la moindre petite colline donnent lieu à des visites payantes. On ne s'en rend pas toujours compte car souvent le tarif est déjà inclus dans le voyage organisé par le tour-opérateur qui redistribue ensuite les recettes entre les différents acteurs de la filière. En tout cas dans le grand pays touristique qu'est la France, tout est payant : Depuis la visite de la grotte jusqu'à l'accès des toilettes et personne n'est choqué du moment que cela permet de faire travailler un certain nombre de gens. Pour ce qui concerne notre volcan, il n'y a pas de quoi déclencher une révolution.

Le 09/11/05 Jiji

Rien n'est gratuit en matière de tourisme (suite)

D'après ce que je lis, il s'agirait simplement, en cas d'éruption, de permettre à ceux qui veulent s'approcher au plus près la nuit, de le faire en toute sécurité en intégrant un groupe encadré par des guides expérimentés et rétribués. Quoi de plus normal quand on ne connaît pas les lieux et que cet environnement n'est certainement pas sans danger. Par ailleurs, les accès payants, quel que soit l'endroit, permet à mon sens de mieux gérer la fréquentation du site et d'assurer au moins son entretien. S'agissant du volcan, à chacun de ses spectacles, la création des pistes, leur balisage, leur sécurisation quotidienne doivent je suppose, avoir un coût non négligeable.

Le 09/11/05 Anonyme

De mieux en mieux

C'est scandaleux de vouloir faire de l'argent avec un site naturel ouvert à tous. On va finir comme en Métropole pour le moindre truc il faudra payer il faut arrêter de délirer !!! Il y a des fonds publics on paie assez d'impôts comme ça on va pas en plus payer pour profiter de notre île !!

Le 09/11/05 Anonyme

Tant qu'ils auront pas mis leur nez dedans.

Je comprend tout à fait . Tout ça parce que quand y a des éruptions y a toujours quelques zozos qui pensent ne jamais être assez près. Tant qu'ils ont pas leur nez dedans pour dire que ça brule ils n'en ont jamais assez. Et qui paye quand y a des accidents ? Faut bien une garantie. Moi perso je suis Reunionnaise j'ai toujours vécu à la Reunionnaise j'ai jamais vu le volcan en éruption en vrai et je m'en passe bien.

Le 09/11/05 Mimi974

Koi la fé ???!!

Il est hors de question de faire payer les gens pour aller admirer leur île !! Il faut arrêter de plané là les gars hein !!! ça va pas non ???!!

Le 09/11/05 Noutnazion **Le casse du siècle**

Le mot vol est trop faible devant ces grosses têtes venues d'ailleurs et qui cherchent ni plus ni moins à nous priver de notre patrimoine ! Si ce système est mise en place, ce sera du jamais vu dans l'histoire de l'île. Ici nous sommes à la Réunion et non à Hawaï. Ce qui se passe la bas ne nous regarde pas ! Réunionnais, mobilisons nous, faisons un appel à pétitions pour contrer ce projet ! encore une fois le département est parti prenante dans ce dossier, question gros sous mme Nassimah ! Honte à nos élus qui osent soutenir un tel projet.

Le 09/11/05 Eric **Honteux**

La nature est à tout le monde et son accès doit rester gratuit.

Le 09/11/05 Agneau **Il n'est pas question de payer**

C'est dégueulasse d'avoir imaginé ça ! C'était donc ça l'alerte 1, pour pouvoir fermer et mettre en place la main mise sur un site qui APPARTIENT aux Réunionnais. Arrêtez de vouloir faire des sous à tout prix, vous salissez tout avec votre soif de fric.

Le 09/11/05 Vachalait **Tous les moyens sont bons**

pour faire du fric !! je l'avoue, j'ai lu que l'introduction, mais ça m'a suffit. Le réunionnais doit PAYER pour voir SON volcan sur SON île ? Il ne manquerait plus que ça. Ca nous ferait une belle jambe tiens, si ça pouvait faire baisser les impôts ! héhéhé en parlant de sous... et le coût lors ? "un peu plus qu'une place de cinéma" (qui est de mémoire aux alentours de 8€ par personne) j'espère que c'est au moins un tarif de groupe sinon j'ose à peine imaginer une famille de 6 personnes habitant à l'autre bout de l'île qui doit payer le carburant et éventuellement le poulet rôti pour le pique-nique, ça fait un peu cher le coup d'œil. Bref, encore une idée à la con.

Le 09/11/05 Lolo

Les temps sont dur !!!

Ben en voilà une nouvelle, à l'avenir pour voir le volcan il faudra payer !!! Est ce le lobbying des professionnels de la montagne ou la région avec le parc naturel qui veulent s'en mettre plein les fouilles ??? Bien, le touriste lambda ouvrira son porte monnaie et se fendra de quelques que sous, mais pour les réunionnais les temps sont dur !!! Une fois de plus on nous prend en otage d'un spectacle qui a toujours été le notre. Récupérons le volcan, il n'est pas à quelques lascars qui veulent en faire un business.

Le 09/11/05 Momo

Scandaleux

Tout simplement scandaleux de faire payer pour voir "de plus près" une éruption, une coulée..... La sécurité : dans les Alpes, des morts (malheureusement) par dizaines chaque année, sur les sentiers de randonnée, idem, en mer, idem, sur la plage, idem, etc etc etc. Arrêter de nous prendre pour des débiles, des inconscients, la responsabilité personnelle doit primer sur le principe de précaution ; Arrêtez de faire du peuple des assistés, des incapables de prendre une décision. Combien de fois les "Autorités de tutelles" ont été condamnées à la Réunion lors des tristes accidents survenus au volcan ou sur les sentiers : JAMAIS. Deuxième point évoqué, faire vivre un métier (les accompagnateurs et ou guides), encore un prétexte à faire payer ; déjà que les touristes ne sont pas nombreux - hors ceux d'affinité - ce n'est pas en faisant payer pour observer la nature qui appartient à tout le monde et en toute liberté ou la réserver à ceux bénéficiant d' un passe-droit que les choses vont aller mieux. Le parc national : OUI mais pas le péage permanent pour tout et n'importe quoi.

Le 09/11/05 Chris

Dangereux ???

Combien y-a-t-il eu de morts sur les centaines de milliers de personnes qui ont eu la chance de marcher dans l'enclos, avec ou sans éruption ??? alors cessons de mettre en avant un principe de précaution ridicule ! ou alors, interdisons les voitures qui ont fait et feront des millions de morts...

Le 09/11/05 Nina

Deux ans de réflexion pour ça ?

Arf ! C'était donc ça qui les chiffonnait ? Faut que ces cochons d'amateurs de volcan crachent au bassinnet ? Je vous fiche mon billet que jamais ils ne seront fichu d'assurer le service (rappelez vous les navettes ...). Il y aura trop d'amateurs et pas assez de guides. Sans compter que faire payer un service alors que jusqu'ici - disons le carrément - jusqu'à ce préfet, tout était gratuit, ça va grincer des dents dans les cases. Après la confiscation de volcan, voici le racket du volcan. On n'a pas fini de se marrer !

Le 09/11/05 Jonathan
Livingston**N'oubliez pas le guide SVP**

Pourquoi ne pas se faire accompagner par des spécialistes payés au Piton des Neiges, car un pas de trop et hop le touriste est sur les thermes de Cilaos. Un accès payant aux vagues de l'Etang Salé aussi serait bienvenu, ainsi que les pour les accès aux bassins des rivières de l'Est et de St Gilles. Des guides de pêche aussi pour pouvoir s'aventurer en toute quiétude sur les parois dangereuses du littoral. Il faudrait aussi faire payer la plage du Tremblet avec son Elephant de mer, et la Pointe au Sel, d'où l'on aperçoit les baleines. Ben Oui à Hawaï tout est payant, on est vraiment "has been" à la Réunion... Faire payer les éruptions pour sécuriser le public, après les très nombreux et réguliers accidents qui ont terni l'image du volcan, cette mesure s'avère tout à fait raisonnable. A l'heure où l'on célèbre la chute d'un mur, d'autres rêvent de barrières ; de check points... Ah ! ultra-sécuritaire quand tu nous tiens et que ça rapporte...

Le 09/11/05 Rob

Payer pour l'air qu'on respire !

Vu comme c'est parti, et après avoir avancé des tas de bonnes raisons, on finira par y arriver : allez, on remplit ses poumons par groupe de 10... ça fera 15 euros !

- Le 09/11/05 Un moune avec un peu de raison **Pff**
 Le volcan été déjà la avant l'homme, pk payé pour voir l'éruption ? franchement zot veu l'argent surtout !!!! nana point un moune pour manifesté pour payé allé chié donc !!! Kan sera fini met zot toute oki zot sera comptent
- Le 09/11/05 Limem **En otage !**
 Et voilà qui est dit ! depuis le temps que l'on dit que ce foutu parc (à c..) va nous voler notre île, début de l'éruption ! Le réunionnais, c'est le volcan : son sang, sa lave ... en sourdine, y se réveillera, et pas quand zot y décide ! Tention pengar, nous lé là, prêts pou libère nout volcan, nout sang, nout lave, nout sauvage ! Une génération qui a passé des nuits dans l'enclos à admirer sa mère volcan sans qu'elle lui fasse aucun mal, sans essayer non plus l'accaparer.
- Le 09/11/05 Affranchi et responsable **Payer = arnaque**
 Passionné, j'ai payé en 98 pour approcher la lave au tout début : quelle ERREUR, c'était nul avec des accompagnateurs incultes, une erreur que je ne renouvellerai pas. En fait, c'est payer pour avoir le droit d'entrer dans l'enclos, être parkés avec des rubalises, en temps limité (!) (oui, faut défiler comme des boeufs !) pour observer assez loin, un SCANDALE. Par la suite, lorsque l'accès fut libre, quel bonheur, des moments inoubliables, une vraie chaleur humaine avec les familles, une vraie convivialité comme on l'aime à la Réunion, en responsabilité, à proximité de la lave, et avec tout le temps de savourer le spectacle magique ! Les yeux de tous ceux qui ont eu cette chance, brillent rien que d'y penser !!!!! Rien à voir avec la chasse au fric ! Nous devons nous battre pour garder notre modèle Réunionnais de liberté-responsabilité.

Le 09/11/05 Anonyme

Le pouvoir des gens bornés

Cela montre que les autorités, après avoir fait des erreurs, sont capables de corriger le tir et de proposer une solution simple (la liberté) et sans danger (la preuve : aucun incident sérieux). Ce n'est visiblement pas le cas de nos jours. On vit décidément sous le pouvoir de gens bornés qui refusent d'apprendre les leçons de l'histoire.

Le 09/11/06 JIR
François
Martel
Asselin**Le volcan s'est réveillé**

Hier soir, dès 21 h le Piton de la Fournaise a assuré un spectacle d'enfer, le ciel rougeoyant attirant soudainement l'attention des automobilistes entre Saint-Philippe et Piton Sainte-Rose. Quelques heures plus tôt dans le courant de l'après-midi, l'observatoire volcanologique avait détecté une augmentation de la sismicité sous le Piton de la Fournaise. A partir de 17 h 30, les séismes se succèdent au rythme d'un à deux par minute, puis à 19 h 30 débute une crise sismique qui va durer une heure, suivie d'une accalmie. Vers 21 h, apparaît un trémor sur les écrans de l'observatoire : cette vibration provoquée par l'écoulement du magma propulsé par les gaz dans la cheminée volcanique signe en général le début d'une éruption. Des automobilistes circulant sur la route nationale 2 sont les premiers témoins de l'écoulement de lave et donnent l'alerte vers 21 h 15. Ils décrivent des fontaines de lave et surtout des coulées. C'est donc que la lave a jailli à l'extérieur du cratère Dolomieu, même s'il n'est pas impossible qu'une fissure se soit ouverte également dans le cratère. Une première depuis l'éruption d'avril 2007 et l'effondrement du cratère principal du Piton de la Fournaise, où étaient restées confinées les trois phases éruptives de 2008.

Le 09/11/06 JIR
François
Martel
Asselin

Les gendarmes : “Soyez prudents”

La gendarmerie fait son apparition au Tremblet, où les habitants se sont rassemblés dans la rampe qui surplombe la coulée de 2007, plein de souvenirs dans la tête, toujours marqués par cette éruption qui les avait chassés de chez eux. Certains éprouvent une hantise qu'ils ne cachent pas, d'autres s'embrasent, fascinés par le spectacle. Ils nous décrivent des coulées formées de multiple bras, qui descendent “très vite”. Deux fissures semblent s'être ouvertes sur le flanc est, juste au sommet. La rumeur court d'une fermeture de la route des laves ! Il n'en est rien, mais les gendarmes de Saint-Philippe font usage de leur mégaphone pour inciter les automobilistes à se montrer prudents et disciplinés, à ne pas stationner n'importe comment. Ameutés par la radio, ces derniers commencent à affluer. Pas la grande foule à cette heure tardive, d'autant qu'en fin de soirée, les lueurs diminuent et, tout d'un coup, la nuit redevient presque noire. L'observatoire volcanologique confirme : le trémor a beaucoup baissé. Entre 23 h 10 et 23 h 15, le trémor a presque disparu des écrans. Mais ce n'est qu'une faiblesse passagère : le signal revient, la lave illumine à nouveau le ciel sans nuages. Vers 0 h 30, une centaine de visiteurs se tenaient coi, au pied de la rampe du Tremblet, dans le Grand-Brûlé. Ils pouvaient à nouveau admirer les rubans de feu qui descendaient lentement depuis le sommet tandis qu'une nuit de veille se poursuivait à l'observatoire volcanologique.

Le 09/11/06 JIR
François
Martel
Asselin

Survol de reconnaissance

Ce matin, dès 6h45 un hélicoptère de la gendarmerie a survolé la zone. Ce vol de reconnaissance a permis de confirmer que deux fractures se sont bien ouvertes dans le flanc sud - sud/est et est du cratère sommital Dolomieu, d'où se sont échappées des coulées de lave, très éloignées de la route. "Après analyses des données d'observation, les sismologues et volcanologues de l'Observatoire ont pu reconstituer la chronologie de l'éruption", précise un communiqué de la préfecture. A 20h50, l'éruption a donc débuté dans la falaise sud à l'intérieur du cratère Dolomieu. A 21h05, la fissure s'est prolongée puis et ouverte sur le flanc est – sud/est près du bord du cratère Dolomieu (cratère Maillard). 21h20 : une seconde fissure s'est ouverte sur le versant est du cône sommital du Piton de la Fournaise (cratère Marco). Deux coulées de lave étaient alors visibles sur les flancs du Piton de la Fournaise. Le volcan est depuis plongé dans un calme relatif. La situation reste instable. "Une seconde éruption peut démarrer à tout moment" a prévenu l'Observatoire. Le préfet de la Réunion, Pierre-Henry MACCIONI, vient de rétrograder le plan de secours spécialisé volcan du niveau 2 au niveau 1 : « Eruption probable ou imminente ». Les mesures d'interdiction d'accès à l'enclos et le poser d'hélicoptère dans la zone du volcan, qui avaient été prises le 7 octobre dernier, sont maintenues. Informations sur l'activité au 02 62 27 52 92 et sur <http://www.ipgp.fr>, page Réunion.

Le 09/11/06 Charles
Durand

L'éruption est déjà payante !

Dans son édition du 5 novembre, le JIR titre en "une" : l'éruption va devenir payante. Facile ! Certes, on sait depuis toujours que l'entrée sur le site de l'éruption imminente est bel et bien gratuite. Mais depuis mercredi ("Volcan : deux randonneurs verbalisés"), nous savons par la presse locale que la sortie est facturée 11 euros par personne puisque deux gendarmes sont venus accueillir deux touristes qui avaient enfreint l'interdiction de descendre dans l'enclos. Entrée gratuite, sortie payante : un nouveau concept à méditer par les professionnels. Mais attention, pour pouvoir payer, il convient de faire appel à des fonctionnaires costumés qui se déplacent spécialement sur demande. Prévoir des espèces ou à la rigueur un chèque. Les cartes de paiement ne sont pas acceptées. Le tarif est tout à fait acceptable. Lorsque j'utilise mon "droit" au stationnement interdit cela me coûte au minimum 35 euros. Alors 11 euros le "droit" de visiter l'éruption imminente, c'est donné. En solde probablement ! Un seul regret : ces cotisations se perdent dans l'océan des recettes publiques alors que l'Observatoire volcanologique peine à boucler son budget.

Le 09/11/06 Anonyme

Pour information

La Nouvelle Zélande possède le troisième plus vieux Parc National du monde, créé à la demande des populations autochtones maories en 1904 : Le parc du Tongariro. C'est un ensemble de volcans actifs avec fumerolles, sismicité permanentes et éruptions décennales. La superficie du parc n'a cessé de croître depuis sa création. Il a été désigné Patrimoine Mondial de l'Humanité à l'UNESCO au titre des biens naturels en 1990 et au titre des biens culturels en 1993. Un système d'alerte est en place pour gérer les risques d'éruptions mais l'accès à l'ensemble du parc est LIBRE ET GRATUIT, sur les sentiers comme en dehors et en toutes circonstances, ainsi que dans tous les autres parcs du pays.

Le 09/11/06 Cri

Vive le libéralisme

Nous avançons à grand pas vers une société où tout se monnayera et où ,même les choses les plus naturelles, comme d'aller voir le volcan en éruption, seront réservés à l'élite financière. Est-ce qu'un jour il faudra aussi payer pour arpenter les chemins de montagne ou les sentiers de randonnée ?

Le 09/11/06 Opprimé

Mais c'est pour vous protéger

Les autorités et les élus ne sont pas conscients que cela grince de partout. Lisez certains posts et vous verrez émerger des signes de révolte et de lassitude. Il faut en convenir, il se passe ici des choses qui ne sont pas claires. Tant dans les autorisations délivrées à certains que dans les sanctions prononcées contre des fautifs, il y aurait à dire et à redire. Ma colère est grande car tous ces excès ne pourraient se faire si nos représentants, ceux que nous avons choisi pour nous défendre, réagissaient. Malheureusement ils sont inactifs, et cela dès leur élection. Pour moi ce sont les plus grands coupables. Les compagnies aériennes exagèrent, les importateurs exploitent, les banques volent, les entreprises de téléphonie escroquent, les grandes surfaces abusent, les vendeurs d'automobiles rackettent, les.... et nos politiques s'endorment. Cela va-t-il encore durer longtemps ?

Le 09/11/06 J.Juppin

Volcan la pété

Ca y est, le volcan a "pété" hier soir à 21h30. L'explosion a été suivie d'une belle coulée qui peut être vue sur les pentes de la route du GR-brulé entre Ste-Rose et St-Philippe. Souhaitons que le nécessaire sera fait au mieux pour permettre à tous les visiteurs de voir la coulée, QUE LE SPECTACLE SOIT VU PAR TOUS ET NON SEULEMENT PAR UNE MINORITE DE PASSE-DROITS (Familles et potes des gendarmes trimbalés dans les fourgons de service, les gros zozos etc....). A bon entendeur.

Le 09/11/06 Claire

Il vaut mieux payer

Je préfère payer une amende de 11 € et avoir la possibilité de me rendre au volcan. Je trouve que ce n'est pas cher payer pour cette interdiction.

Le 09/11/06 Anonyme

Pour 11 euros.

Ça vaut la peine d'outrepasser la loi qui en la matière est très CONTESTABLE ! Quel est, par ailleurs, le prix de revient de l'intervention ces deux pandores qui eurent été bien plus utiles à d'autres tâches moins avilissantes ?

Le 09/11/06 Touriste

Wahoo !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Partons ce soir pour la Réunion, et attendions avec impatience le réveil de la Fournaise, j'espère que nous allons pouvoir en profiter un peu comme en 2007. En attendant good morning Réunion à demain.

Le 09/11/06 De gol

Oui

Vive le volcan libre !

Le 09/11/06 Nativel
Dany

On nous le vole

Et le préfet et toutes les huiles auront le droit de voir ça de près et nous moutons de créoles qui n'a pas les cacahouètes de se révolter nous allons regarder le spectacle a 5 kilomètres de l'action.

Le 09/11/06 Tonioreille

L'île merveilleuse

Votre île est une merveille ! Nous étions à la Réunion en voyage de noces début octobre et nous avons vraiment "accroché" ! Dommage que nous n'ayons pas pu voir d'éruption de la Fournaise mais tant pis, le reste de l'île est tout aussi intéressant, les gens accueillants, le paysage somptueux. Essayez de garder votre île telle quelle, elle est tellement riche et "naturelle", sans artifices ! A bientôt.

Le 09/11/06 Ne pas subir

Habitant de Saint Philippe

Je suis un habitant de Saint Philippe, je demande aux politiques de ne PAS INTERDIRE L'accès pour tous afin de voir CE spectacle car il y va de notre DOCTRINE l'île à grand spectacle c'est lui NOTRE VOLCAN . Amis touristes soyez prudent et OSEZ APPELER LES HABITANTS. DEMANDEZ s'il ne peuvent pas vous héberger pour une nuit, moyennant ce que vous pouvez. BIENVENUS .

Le 09/11/07 JIR François Martel Asselin

Une nouvelle éruption probable

L'épisode éruptif de jeudi soir aura duré moins d'une nuit. Le Piton de la Fournaise s'est tu, mais pas rendormi. L'absence de dégonflement du sommet du volcan laisse envisager une suite à cette éruption éclair. La préfecture a levé hier en fin d'après-midi l'alerte 2 déclenchée jeudi soir à l'annonce de l'entrée en éruption du Piton de la Fournaise, la lave ayant cessé de s'écouler sur les pentes du volcan. Le niveau d'alerte en vigueur a été ramené à 1 ("éruption probable ou imminente"), car en l'absence de signe de dégonflement du sommet, une nouvelle phase éruptive semble probable. L'accès à l'enclos reste donc interdit.

Le 09/11/07 Ti Polo

Volcan Dangereux

L'accès au volcan est dangereux pour le public, pas pour les scientifiques. Cherchez l'erreur !

Le 09/11/07 Glacier

Scientifique pfff

Scientifique de nom... Ils font quoi ? Ils s'balladent sur le volcan, ils savent pas si sa va peter ou pas... C'est comme notre politologue qu'on fait venir pour dire "peut être la droite va gagner, peut être la gauche. Ce genre de scientifique on peu s'en passer a la Reunion.

Le 09/11/07 Kosemen
sérieu

Pour glacier et ti polo...

Vous êtes plus frustré que des scientifiques puisses assister à une éruption que de ne pas pouvooir aller au sommet... Jalousie quand tu nous tiens... Tous les ans vous pouvez aller passer les concours et axamens pour devenir scientifique !! c'est ouvert à tous le monde vous savez, ce n'est pas réservé aux fils à papas, tous le monde peut venir passer les exam'. Vous n'êtes pas autorisé à êrte présent dans un bloc opératoire car vous n'êtes pas docteur ou chirurgien, vous n'êtes pas autorisé à escalader les filets de la route littoral car vous ne travaillez pas sur ce projet, vous n'êtes pas autorisé à vous rendre dans les cokpits car vous n'êtes pas pilotes, et on peut continuer comme ça jusqu'à demain si vous voulez... Vous voulez être autorisé à TRAVAILLER sur le volcan, alors il n'y a qu'un seul moyen : passez les concours et devenez chercheur !! "la critique est facile, l'art est difficile" : méditez la-dessus si vous pouvez...

Le 09/11/07 Ti couillon
y pense

Faut réfléchir ti polo

Entre 10 scientifiques à évacuer et une foule de 10 à 20 000 personnes il n'y a pas beaucoup d'erreurs.

Le 09/11/07 Anonyme

Moi je reflechi bokou

Je demande une autorisation de circuler à la préfecture car 10 scientifiques et NON SCIENTIFIQUES +moi a évacuer c'est rien a coté d'une foule de 10 à 20.000 personnes.

Le 09/11/08 JIR
François
Martel
Asselin

Le feu puis l'eau...

Au lendemain de l'éruption éclair de la nuit de jeudi à vendredi, le calme régnait hier au Piton de la Fournaise. Les coulées issues des deux fissures éruptives qui se sont ouvertes en dessous du sommet, sur son flanc est-sud-est (altitude : 2530 m environ), ne sont pas descendues plus bas que 1 970 m d'altitude, soit au pied du cône terminal du volcan, malgré leur aspect spectaculaire, vues de la route nationale 2 dans le Grand-Brûlé. Cette éruption, qui a mis en jeu la faible quantité de laves montées à quelques centaines de mètres seulement sous la surface lors de la crise sismique du 19 octobre, n'a pas puisé dans le stock principal (la "chambre magmatique") localisé un peu au-dessus du niveau de la mer. Le sommet du volcan n'ayant pas dégonflé suite à cette éruption, tout porte à croire, selon les scientifiques de l'observatoire volcanologique, que cet épisode n'a rien changé à l'état du volcan : il est toujours sous pression et une nouvelle éruption est possible.

Le 09/11/08 JIR
François
Martel
Asselin

Le feu puis l'eau... (suite)

Avec les pluies du week-end, il sera d'ailleurs intéressant de savoir si l'infiltration de masses d'eau tombées dans les entrailles surchauffées du sommet du Piton de la Fournaise (de l'ordre de 120 mm en 24 heures) a une quelconque influence sur l'activité. Il est déjà arrivé que des événements météorologiques de ce type servent de déclencheur, l'entrée en contact de l'eau de pluie avec le magma à près 1 200° provoquant sa vaporisation et des surpressions avec effet "cocotte-minute"... L'alerte 2 du plan de secours spécialisé volcan ("éruption en cours") a été levée dès vendredi soir, le niveau étant ramené à 1 ("éruption probable ou imminente"). L'accès à l'enclos du volcan reste interdit.

Le 09/11/08 Anonyme

Volcan interdit

On ferait mieux de surveiller les inconscients qui traversent les radiers plutôt que les amoureux du volcan.

Le 09/12/09 JIR
François
Martel
Asselin

Une fermeture interminable

Annoncée à plusieurs reprises depuis mai 2008 - un an et demi ! - la réouverture de l'accès aux cratères du Piton de la Fournaise pourrait vraiment aboutir cette fois, pour les prochaines vacances, dans une dizaine de jours. En tout cas, les agents de l'ONF ont déployé tous leurs efforts pour boucler d'ici à une dizaine de jours les aménagements prévus par la feuille de route établie début novembre lors d'une réunion sous l'égide du Parc national. Si la préfecture donne son feu vert, ce sera pour le plus grand bonheur des randonneurs. Ils attendent depuis deux ans et demi - enfin, ceux qui ont respecté l'interdiction - de pouvoir découvrir le nouveau paysage du sommet du volcan ou même tout simplement de pouvoir accéder à l'enclos, fermé totalement au public depuis deux mois, pour cause d'éruption. Éruption ? Il y a bien eu celle, un peu laborieuse, et surtout éphémère, du 5 novembre. Depuis, pas grand-chose, pas vraiment de quoi justifier cette fermeture interminable maintenue par la préfecture. Pourtant, aujourd'hui, un mois plus tard, des panneaux "Éruption imminente" accueillent toujours le public sur la route du volcan et au portail du Pas de Bellecombe désespérément cadenassé.

Le 09/12/09 JIR
François
Martel
Asselin

La Piste du sommet

Si le Piton de la Fournaise est toujours agité de soubresauts (quelques dizaines de séismes par jour), la situation aurait pu être débloquée, ne serait-ce que pour permettre aux visiteurs d'arpenter les sentiers (autorisés) de l'enclos. C'est en tout cas le sens des messages qu'Andrea Di Muro, responsable de l'observatoire volcanologique, a adressés régulièrement à la préfecture, une semaine après l'éruption et ces dernières semaines encore, même si le volcan n'est pas complètement assagi : "Dans la situation actuelle, on sait bien que cela peut prendre des mois, donc je suis favorable à ce qu'on gère l'accès", indique le scientifique, familier des fantasques volcans italiens qu'il connaît bien, autrement plus imprévisibles, voire dangereux, que le Piton de la Fournaise. "Jusqu'à la Chapelle de Rosemont, à moins d'un événement cataclysmique, note le scientifique, il n'y a pas de risque". "C'était mon devoir de dire qu'on pouvait rouvrir l'enclos", ajoute-t-il. "Mais il y a le problème de la piste du sommet, admet-il en même temps. Je comprends le souci de la préfecture, tout le monde aurait eu envie d'aller voir en haut", alors que les aménagements prévus n'avaient pas encore été réalisés. "Globalement, je suis donc d'accord, résume-t-il, car ce serait bête de risquer un accident à deux pas de l'ouverture au public".

Le 09/12/09 JIR
François
Martel
Asselin

Une épine dans le pied de la préfecture

C'est bien là le problème, qui ne se serait jamais posé si un nouvel accès vers le sommet avait été aménagé dès son annonce en mai 2008, alors que l'aval des scientifiques (observatoire et BRGM) avait été obtenu. Faute d'avoir su traiter ce dossier en temps voulu, les autorités se sont donc retrouvées récemment avec cette deuxième épine dans le pied : la désobéissance notoire et massive des randonneurs frustrés, tentés d'aller voir un site éruptif récent non sécurisé. À quelques semaines près, tant mieux donc si la situation se normalise enfin. Pour l'image du tourisme réunionnais et pour les Réunionnais eux-mêmes, il est temps que l'accès au volcan et aux éruptions redevienne plus conforme à l'image, même si on l'idéalise trop parfois, que beaucoup ont en mémoire. Une réouverture de l'enclos du volcan le 20 décembre - ou même le 19, premier jour des vacances scolaires ! - prendrait une saveur particulière. Une main inconnue avait déjà très symboliquement scié tout un pan du portail du Pas de Bellecombe sans que personne ne s'en rende compte bien avant sa fermeture à l'occasion de l'alerte du 7 octobre... Ce geste en dit long sur le ressentiment éprouvé face à une mesure perçue comme une véritable confiscation qui tend à devenir une mauvaise habitude depuis une dizaine d'années.

Le 09/12/09 JIR
Yohann
Guilloux

En Corse, le portail aurait explosé depuis longtemps

Jean-Yves Langlois (Maison de la montagne) est un vieux de la vieille du volcan, qu'il a beaucoup fréquenté dans les années 70 et dont un cratère porte le nom. Il confirme que "la réouverture pour les vacances scolaires est envisagée" tout en regrettant : "On n'a jamais vu un site naturel fermé par un portail. C'est une aberration ! C'est regrettable pour les acteurs du tourisme et la population qui voit le volcan confisqué ! Les Réunionnais sont calmes. En Corse, le portail aurait explosé depuis longtemps." Selon lui, "le risque n'est pas un argument suffisant car il y existe d'autres volcans actifs où rien n'est interdit." "Notre volcan est l'un des plus réguliers et des moins dangereux au monde. On ne peut pas continuer à communiquer comme s'il s'agissait d'un volcan gris ou explosif."

Le 09/12/09 Max

Par moment, les autorités

prennent les gens vraiment pour des gamins irresponsables. Je pense qu'il devrait suffire d'avertir le public du danger. Si après quelqu'un prend délibérément un risque, ça lui appartient, un peu comme prendre le volant pour aller sur la route de littoral, n'est-ce pas ?!

Le 09/12/09 Domnin

Porter plainte pour abus de pouvoir

Le préfet n'a pas le droit de nous confisquer le Volcan. Cette situation, aussi bien au sommet qu'au portail, est totalement inacceptable. Le préfet nous empêche d'aller au Volcan pour éviter lui-même d'avoir des problèmes de responsabilité. Il bloque donc l'accès dans son propre intérêt particulier. C'est de l'abus de pouvoir caractérisé.

Le 09/12/09 Shoup

Les Corses sont anti-règlement ou lois

Il ne faut surtout pas prendre exemple sur eux !!!! Je trouve bien de fermer le volcan quand il y a risques et je crois savoir qu'à ce jour tout est encore chaud donc risqué ! Prudence !

Le 09/12/09 Anonyme

Si le ridicule tuait

Oh mon dieu faire exploser une barrière interdisant l'accès à un site. Quelle révolution ! Et nos sans culottes locaux de baver d'admiration tour à tour devant les Corses, puis les Antillais, puis les Kanaks, etc.. qui eux "ne se laissent pas faire". Parole d'hommes.

Le 09/12/09 Anonyme

Couloir du Mont Perdu

Dans les Pyrénées le Cirque de Gavarnie est inscrit au patrimoine de l'Unesco depuis 1993. Parmi les pics qui composent ce site : le Mont Perdu ; les touristes y montent comme ils veulent : librement , avec guide, sans guide, à leur rythme. Certains le regrette, mais par moment c'est aussi fréquenté que le barchois un dimanche soir sans pour autant que des pisse vinaigre puisse y faire interdire la circulation des usagers. Il y juste un panneau a l'entrée du couloir du mont perdu pour avertir des risques (!!!!) A la Réunion on est des sous hommes : ce genre de randonnée nous est interdit. L'helico de la gendarmerie et la denonciation des accompagnateurs en montagne veillent pour dénoncer les récalcitrants du Dolomieu. =>avec ou sans prefet , PAS QUESTION DE LAISSER UNE POIGNEE DE PARASITES ACCAPARER NOTRE ESPACE PUBLIC.

Le 09/12/09 Merci
Robert
et
Fontaine**Le portail du Pas des sables**

Après le portail du Pas de Bellecombe, qui s'est averé bien toleré par les clients du volcan, nous envisageons un second portail au Pas des Sables, avec taxi et boutiques. C'est acté dans le scot grand sud depuis 2008, page 78. Le bureau du parc national a deja arreté la marge beneficiaire des ventes en boutique à 30%.

http://www.scotgrandsud.fr/docs/etude_tour/sdat_grand_sud_strategie_actions.pdf

Le 09/12/09 Anonyme

Vi souvient ?

N'y avait-il pas eu une levée de boucliers de la part, encore une fois, de quelques imbéciles lorsque Monseur Di Muro avait été nommé ???? C'est sans doute l'avis de ce scientifique éclairé qui permettra la réouverture de l'enclos fermé sur ordre d'un préfet "frileux" et surtout très mal renseigné. L'Etna que je connais bien est un tout autre "client" que le gentil piton de la fournaise qui n'a jamais tué personne excepté un inconscient imprudent qui a payé "cash". L'attrait touristique de la Réunion réside UNIQUEMENT dans ses hauts et dans le Sud ! Souhaitez-vous VRAIMENT la venue de touristes ???? Parfois on se le demande car ce n'est pas, en tout cas, le ridicule lagon de la Saline qui les fera se déplacer parfois de très loin car en payant un tout petit peu plus cher, et encore, on va en Nouvelle Calédonie qui a tout les atouts pour elle.

Le 09/12/09 Anonyme

2 poids et 2 mesures

Lorsqu'on se promène sur la plage de St Pierre, les risques sont bien plus importants et n'ont rien de naturels : les emménagements de la mairie se détériorent chaque mois un peu plus : trous dans le ponton, clous apparents, balustrades brinquebalantes. Il suffit simplement qu'un des nombreux marmailles (attirés par les jeux d'eau), qu'un promeneur local ou touriste se casse la figure pour que la responsabilité du maire et du sous préfet se trouvent engagée. Comme personne ne bouge on comprend qu'au volcan il s'agit d'un gros pipo.

Le 09/12/09 Patrick
Floc'h**La faute à des types comme le Directeur d'un Parc des Hauts**

Comme si il y a 30 ans nous avions besoin de ce genre de truc pour satisfaire quelques parasites alimentaires qui décident ce qui est bon pour nous ... voilà comment l'immobilisme Jacobin gravite autour de l'incompétence crasse. Lorsque l'ONF avait en charge des sentiers ces derniers étaient régulièrement aménagés et la main d'œuvre avec des emplois utiles et demandeurs , depuis que toute une bande accapareurs ont mis les pieds dans les hauts c'est le bordel.

Le 09/12/09 Agneau

Vive le volcan libre

Il suffit de mettre un panneau à l'entrée de l'enclos signalant aux personnes aventureuses qu'elles seront seules responsables si elles s'aventurent au-delà des limites, et ce afin de dégager toutes responsabilités aux autorités. Parce que les adultes doivent se comporter en adultes. Suffit l'assistanat et la protection à tout prix. Chacun se prend en main et tant pis pour les imbéciles qui veulent braver l'interdit. Signaler les dangers et laisser la liberté aux gens !

Le 09/12/09 JIR
Yohann
Guilloux**L'ONF a presque terminé le réaménagement de l'itinéraire du sommet**

Hervé Houin, directeur de l'Office national des forêts, confirme : ses agents se sont mis au travail le 1er décembre, comme prévu lors de la dernière réunion de concertation sous l'égide du Parc national. Les travaux de réaménagement d'un itinéraire vers le sommet du Piton de la Fournaise, en contrebas et à l'écart des bords du cratère Dolomieu, pour éviter d'exposer les randonneurs aux zones les plus fracturées du pourtour du sommet, sont presque achevés. Au bout du chemin : la zone d'observation, sur le bord est du cratère Dolomieu. Spectaculaire. Aucun aménagement, si ce n'est une délimitation au sol. Pas question d'installer des barrières. Les travaux de purge initialement envisagés ne seront pas réalisés : ils devaient concerner quelques blocs déjà partiellement affaissés au bord du vide, presque hors de portée et sur lesquels aucun randonneur n'aurait l'idée de poser le pied ; leur présence chaotique soulignera d'autant mieux la précarité des parois du cratère et invitera à une contemplation responsable. Des panneaux indiquant le danger préviendront les visiteurs, dans l'attente de panneaux d'interprétation du site, commandés par le Parc national. Livrés au premier trimestre 2010, ils seront installés au pas de Bellecombe, à la Chapelle de Rosemont et au sommet.

Le 09/12/09 JIR
Yohann
Guilloux

Pas de tour des cratères

Suite à la dernière éruption, l'idée de proposer à nouveau un itinéraire autour des cratères a été abandonnée, au moins pour l'instant, précise le directeur de l'ONF. Andrea Di Muro, directeur de l'observatoire volcanologique explique : "Lundi, nous avons fait le point sur le plateau sud du Dolomieu au sud du cratère. Le bord sud de ce plateau s'est affaissé de vingt centimètres avec l'éruption du 5 novembre. Depuis la fin de l'éruption, il est descendu encore de quatre centimètres". Cette zone assez large est décrite comme l'une des plus vulnérables du sommet car elle correspond à une structure ancienne comblée (un paléo-cratère) très sensible aux mouvements de l'édifice, qui se comporte un peu comme un piston, très mobile.

Le 09/12/09 JIR
Yohann
Guilloux

La déception après douze heures de vol.

Voilà ce qui attend la plupart des touristes qui débarquent à Gillot depuis la décision préfectorale depuis deux mois que l'enclos est fermé. Deux mois que la même rengaine revient aux oreilles des tours operators (TO) réceptifs. "Quand les gens arrivent ici, ils ont le sommet dans leur tête, analyse Emilie Errecoundo, responsable à Bourbon Tourisme, une agence spécialisée dans la réception de voyageurs en groupe depuis deux ans. Ils ont fait 10 000 km, alors ils bravent l'interdit. Nous avons une abondante clientèle allemande friande de randonnée. Ce sont les premiers déçus car le volcan reste le site phare, le premier atout de l'île." On peut comprendre la frustration générée par une interdiction indiquée si près du but. Arriver au Pas de Bellecombe et découvrir sur une pancarte qu'il est impossible de goûter aux gratons à de quoi vous irriter l'entre-doigt-de-pied.

Le 09/12/09 JIR
Yohann
Guilloux

La déception n'entraîne pas l'annulation

Même discours à Papangue Tour : “Les gens sont déçus mais ils savent que c’est pour leur sécurité, tempère Marie Law-Hun, responsable production de cette agence. Ils n’annulent pas leur séjour”. Aucune annulation à l’horizon non plus chez Connexion, une agence très sollicitée par des randonneurs. “Ils aimeraient pouvoir descendre, se lamente Mylène Serra, assistante de direction dans cette maison. C’est une petite déception et nous, on brode autour. On leur propose plein de randonnées en remplacement autour du volcan et dans la Plaine des Sables. Généralement, on les prévient à l’aéroport et on leur propose tout un choix de randonnées. Il y a aussi toute la région à découvrir...”. Selon les derniers chiffres communiqués par l’IRT, le tourisme n’a pas eu encore à souffrir de cette longue interdiction, certes...

Le 09/12/09 Yohann
Guilloux

Trop c’est trop !

Pour la Guilde des accompagnateurs montagne, l’interdiction de descendre dans le volcan n’a que trop duré. A la frustration des touristes s’ajoute leur consternation. Patrick Bibollet est l’un d’entre eux : “C’est pas un simple crachouillis qui doit pouvoir justifier une interdiction totale”. “Personne ne respecte cette interdiction, lance-t-il. Nos clients ne comprennent pas cette situation. Eux ont payé un guide et restent bloqués alors que ceux qui violent la loi peuvent aller au sommet...”.

Le 09/12/09 Yohann
Guilloux

L'aventure, ce n'est plus l'aventure...

Autre paradoxe soulevé par lui : la mise en place de la réglementation n'est suivie d'aucune volonté de la faire respecter. "Cette réglementation, lâche-t-il, est un énorme parapluie pour être couvert mais tout le monde se fout de savoir si des gens y vont ! Et il n'y a aucune démarche de sensibilisation sur place." Sa corporation vend le produit volcan aux randonneurs. Environ 90 % d'entre eux s'attendent logiquement à atteindre le sommet. "La traversée de la Plaine des Sables, aussi intéressante soit-elle sur le plan géologique, ne les satisfait pas à 100 %, selon lui. Du coup, on perd en crédibilité". Certes, il reste Mafate et la forêt de Bélouve mais bon... ce n'est pas le Piton ! Au Syndicat Professionnel des activités de loisirs (Sypral), le message lancé par les guides montagne péi a été entendu. Selon sa présidente, Agnès Lavaud, "il faut mettre en place une formation spécifique au volcan pour les autoriser à s'y rendre avec le public puisque leur intérêt consiste justement à faire du hors sentier". Pour elle, la volonté manque. Pire, elle dénonce une absence de gestion cohérente du volcan.

Le 09/12/09 Yohann
Guilloux

Préfet, Région, Département, Observatoire...

Tous ont leur mot à dire mais la synthèse tarde à se faire entendre. Tout comme la mutualisation des moyens peine à s'organiser. Résultat : la tendance est au parapluie ouvert dès la première goutte de pluie. Une tendance révélatrice de l'évolution de notre société où le principe de précaution et l'impératif sécuritaire ont pris le dessus sur la liberté et la responsabilité individuelle. "La pratique des sports de nature n'a plus rien à voir avec celle d'il y a vingt ans, raconte-t-elle. Les gens achètent une prestation et ils ne sont pas sensibilisés. On paye l'absence d'effort qu'il fallait fournir dans leur éducation. On n'est plus dans l'aventure mais dans la consommation".

Le 09/12/09 Anonyme

Mon point de vue,

Je ne veux virer personne ni avoir le monopole de quoi que ce soit. Avant que l'Enclos ne soit fermé, L'accès au sommet du volcan et le tour des cratères était interdit ainsi que l'autorisation de s'éloigner des sentiers balisés dans l'Enclos Fouqué. J'ai suivi une formation sanctionnée par un brevet d'Etat d'éducateur sportif (nous sommes sous la tutelle du ministère de la santé et des Sports et dépendons de la loi sur le sport) qui m'autorise sous certaines conditions « à conduire (et plus encore...) des personnes en milieu montagnard contre rémunération ». Si on m'autorisait, en me formant davantage. Pour acquérir plus d'expérience, dans le souci premier : qu'est la sécurité de mes clients. En ajoutant à mes prérogatives la possibilité de les accompagner en leur offrant des conditions de sécurité maximales, en dehors des sentiers balisés. Dans cette zone montagnarde particulière : Un des volcans les plus actifs au monde. Et bien, j'en serai heureux. Je souhaite aussi que tu continues à me tolérer. Je ne suis pas là pour nuire ni virer quiconque, ou acquérir tel monopole et te faire de l'ombre. Mais pour partager ma passion de la montagne, mon amour de La Réunion, et gagner dans le respect des lois, ma vie.

Le 09/12/10 Bernard

Parano préfectorale

J'ai sillonné beaucoup de volcans dans d'autres régions du monde, mais je n'ai jamais rencontré autant de parano sécuritaire qu'à la Réunion. J'ai aussi souvent demandé un laissez-passer à la Préfecture pour approcher les éruptions en toute sécurité avec les photographes "reconnus" de la place, sans obtenir la moindre réponse, même négative: c'est du mépris. Par discussions avec certains d'entre eux, j'ai pu savoir qu'ils étaient admis dans ce cercle de privilégiés grâce à leurs films et leurs calendriers ; mais comment obtenir un laissez-passer la 1ère fois, lorsqu'on ne peut présenter comme preuve de ses talents de photographe, que des vues ridicules prises aux barrières de police ou de gendarmerie ? Cette parano sécuritaire est complètement nuisible au tourisme, et n'existe pas à Hawaï, dont le volcan, du même type qu'à la Réunion, est un moteur essentiel du tourisme. En fait je soupçonne certains photographes de la place de demander à la Préfecture de restreindre le nombre de laissez-passer pour pouvoir vendre plus facilement leurs photos.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Les premiers visiteurs du Dolomieu

Jeudi matin, quand l'ONF a ouvert le portail du Pas de Bellecombe, il y a belle lurette que deux marcheurs étaient déjà en route vers le sommet du volcan. Deux ans et demi qu'ils attendaient ce moment. Des dizaines d'autres, touristes pour la plupart, les ont suivis après l'ouverture officielle que presque tous ignoraient, forcément ravis. Pendant que vous vous agitiez peut-être dans la cohue des magasins à quelques heures du réveillon, ils rêvaient devant le cratère englouti. Des Tamponnais partis avant tout le monde. Michel ne s'en cache pas. Le sexagénaire sudiste, prof de français retraité, exulte, heureux comme un gosse, sur la plate-forme d'observation balisée au bord du cratère Dolomieu, à 2500 mètres d'altitude, en surplomb du gouffre du cratère Dolomieu : « L'an dernier, à la même date, j'ai fait le tour des cratères », lance-t-il comme un défi. « C'est ma vingtième ascension depuis 1978 »

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

L 'Office National des Forêts

Cela fait plus d'une heure qu'il est là, seul, avec Josette son épouse. Ils en gros sur la patate des interdictions d'accès prolongées au volcan et ne mâchent pas leurs mots. Josette, c'est une mitrailleuse : « Quand on a entendu ça hier soir aux infos, on a pris la voiture, à 22 h on était au Pas de Bellecombe où nous avons passé la nuit. ». Et à 6 h, n'en pouvant plus, elle s'est mise en route avec Michel, sans attendre l'heure d'ouverture officielle du portail, racontent-ils avec un sourire entendu. Alexandre Clain, responsable de l'équipe de l'Office national des forêts de Bourg-Murat, n'était pas encore arrivé lorsqu'ils ont joué les passe-muraille. Affairés à installer les dernières pancartes au niveau du portail, et pour répondre à l'impatience des randonneurs piaffant à l'entrée, ils ont finalement ouvert en avance sur l'heure prévue, 8 h. Avec les instits géologues de Bordeaux. nous partons tranquillement. Au pied de l'escalier du Pas de Bellecombe, Ludivine contemple le premier panneau indicateur sur le chemin, tout neuf, et répète à Mickaël : « Je n'en reviens pas ». Ils sont arrivés ce matin, ignorant comme tout le monde la réouverture annoncée en catimini la veille au soir. Titulaires d'une licence de géologie, ils démarrent leur carrière d'instituteurs dans la région de Bordeaux. Il se réjouit pour ses élèves auxquels il avait annoncé qu'il leur ramènerait des photos de vacances, pour illustrer leur étude des volcans.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Le peloton s'effiloche dans la pente

Mauricette : « Jamais sans mes bâtons ». La partie nouvelle de l'itinéraire commence en dessous du sommet. Il suit grossièrement la courbe de niveau au début mais très vite moutonne, se jouant des obstacles... et augmente le dénivelé officiel théorique que nous donnions dans notre édition de jeudi. Comme nous avions prévenu, l'enchaînement de courtes descentes et autant de remontées en pareil terrain ne convient pas aux novices. Les gratons fuient sous les pas et... patatras : Mauricette, qui fait partie d'un groupe de Tourangeaux, constate : « Des bâtons c'est bien »... mais ça n'a pas suffi manifestement. Un accroc au pantalon témoigne de ses déboires, et elle nous dévoile son tibia griffé. Rien de méchant. Intarissable, Josette accueille les nouveaux arrivants au sommet et commente le paysage, raconte l'éruption du Tremblet, l'effondrement du cratère Dolomieu.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Ligne blanche

Michel se plie volontiers au rôle de photographe pour les immortaliser avec le gouffre en toile de fond. Evidemment, ça suppose de dépasser la ligne blanche symbolique tracée à plusieurs mètres du bord : dame, si l'on s'en tient à elle, on ne verrait rien ! D'ailleurs, « c'est quoi cette ligne blanche ? », interpelle un marcheur solitaire qui, tout à son effort, n'a vu ni les pancartes de danger ni la ligne en arrivant sur la plate-forme. « Monsieur, c'est interdit de passer la ligne blanche ! », piaille Josette. Tête de l'autre, interloqué, qui ne sait pas si c'est du lard ou du cochon. « Josette la gendarmette ! », s'exclame une voix moqueuse. Ah, Josette et Michel, un vrai couple de randonneurs sortis directement d'un catalogue du Vieux Campeur des années 60 : pull en laine des familles, chaussures basses, short, thermos en plastique dépassant du sac ; deux gabarits légers avec ça, mais volonté de fer et mollets d'acier. Respect.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Absence d'information

Jean-Pierre et Dominique, une histoire de pique-nique oublié. Ces Creusois ont trouvé leurs trois heures de montée « pénibles » mais la récompense est là maintenant : « C'est féérique ». Seule ombre au tableau : ce matin, ils étaient simplement partis jeter un coup d'œil au portail du Pas de Bellecombe qu'ils savaient fermé. En le voyant ouvert, ils se sont lancés dans l'aventure, pas vraiment équipés et surtout en oubliant que leur pique-nique était dans la voiture. Heureusement, un randonneur compatissant propose une barre à Dominique, victime d'un coup de mou à l'arrivée au sommet. Manifestement, elle n'est pas du tout à l'aise dans son short et ses petites chaussures basses. Eva et Zdenek, les Tchèques de Prague, contrastent par leur équipement très professionnel et leurs gros sacs photo. La conversation s'engage en anglais. Passionné d'orchidées, de l'océan et des poissons, le jeune couple est pour trois semaines à la Réunion, en voyage de noces, sur les conseils d'une amie employée dans une agence spécialisée dans les voyages à la carte. Tous deux professionnels du domaine des technologies de la communication, ont préparé minutieusement leur séjour et s'étonnent de l'absence d'information à jour et de la fermeture du volcan : « C'est une attraction touristique unique qui distingue la Réunion des autres îles, c'est stupide ». La réouverture surprise du matin fait en tout cas leur bonheur. Mais cette consolation n'a pas de quoi rendre fier tout de même.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Cela valait le coup

Les Tourangeaux enfin parvenus à la plate-forme, après quelques moments d'ébahissement, posent leurs fesses sur les belles dalles de basalte issues du débordement du cratère Dolomieu en novembre 2006. Les morceaux de baguette sortent des sacs : « Cela valait le coup de se lever à 5 h. On est au sommet du Piton de la Fournaise, on pique-nique », lance une des randonneuses à son correspondant de métropole. « Plus jamais avec mon chien » : Eric, de Mont-Vert, monté avec ses amis de métropole, regrette d'avoir amené sa chienne de deux ans et demi : « On va organiser un tour de rôle pour la porter en descendant », lance-t-il à sa petite troupe. Kala franchira les coulées de gratons successives dans les bras de son maître ! Derniers hectomètres en terrain de connaissance. En ce début d'après-midi du 24 décembre, on ne traîne pas trop sur les sentiers. Sauf Jean-Pierre et Dominique qui songent peut-être à leur pique-nique resté dans le coffre, mais ils ne sont « pas trop fête » et de toute façon, nous assurent-ils, pour eux, le père Noël est déjà passé en leur offrant cette journée incroyable dont ils n'avaient même pas rêvé !

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Une randonnée au long cours

L'ONF compte 5 heures pour l'aller-retour Pas de Bellecombe-bord du Dolomieu via la Chapelle de Rosemont (environ 11 kilomètres, 500 mètres de dénivelé). Ce temps correspond à celui mis par un randonneur moyen et ne tient pas compte des pauses ou arrêts. Autrement dit, si vous n'avez pas l'habitude de randonner, a fortiori si vous n'avez pas l'habitude des sentiers difficiles techniquement, prévoyez large. Il paraît alors raisonnable de tabler sur une sortie d'environ six heures, pauses comprises. En raison de l'état de l'itinéraire, qui vient d'être tracé dans des coulées souvent très chaotiques, il est prudent de porter un pantalon, voire des gants de jardin, pour se protéger en cas de chute (risque de sérieuses coupures). Si vous n'avez pas le pied très sûr, des bâtons de marche vous seront précieux pour garder l'équilibre sur un sol souvent instable en attendant que les marcheurs aient d'ici à quelques mois « fait » le sentier.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Trois séismes par jour en moyenne

Le niveau d'alerte au Piton de la Fournaise a été ramené jeudi à la vigilance volcanique (éruption possible dans les jours ou les semaines à venir). L'accès à l'enclos du volcan est autorisé ainsi que la montée à la plate-forme d'observation aménagée au bord du cratère Dolomieu, en aller-retour uniquement. Le sentier du tour des cratères n'existe plus et a été débalisé, en raison de la présence de nombreuses fractures, en particulier au sud et au nord-ouest du bord des cratères. Depuis lundi, l'observatoire volcanologique a enregistré trois séismes par jour en moyenne, de faible intensité. Aucune déformation significative du sommet n'est observée. Le nombre d'éboulements dans les parois du cratère Dolomieu est en diminution (entre 3 et 20 par jour). Si on en entend parfois depuis la plate-forme d'observation, ils sont rarement visibles d'ailleurs.

Le 09/12/26 Maoul

Désobeïssance

Cette mode doit être propre au Français (toujours connu pour être le pire des touristes), quand vous allez dans d'autres pays, lorsqu'il y a un limite de mise, personne ne la dépasse, tout le monde respecte les interdits... a moins que ce soit un touriste français, chauvin et ridicule.

Le 09/12/26 Maoul

Inconscience et manque d'éducation

Voilà les nouveaux inconscients, jambes au coup lancé à l'assaut du sommet de la Fournaise. Comme on dit dans l'article, il y a près de 20 éboulis par jour : la zone est relativement dangereuse. Et je suppose que pour faire plaisir à tout le monde on a ouvert le sommet sans pour autant mettre en avant le DANGER volcanique. J'y étais hier et sous les grattons qui se trouvent au sommet, pas très loin de la "plateforme", ben il y a des grandes fissures. Alors vous les gens têtus ou idiots, restez chez vous si ce n'est pour ne pas respecter les limites peintes au sol. Et puis si vous êtes un peu plus intelligent, au lieu de regarder un gros trou sans beauté réelle, jetez plutôt un coup d'oeil autour de vous et découvrirez de nombreux cratères et un paysage magnifique. Le sommet c'est pas vue sur un TROU, mais vue sur l'ENCLOS. Ca me ferait CH... qu'on referme cet accès demain à cause d'un Coui.... qui se serait fait mal en dehors des limites.

Le 09/12/26 Anonyme

Pisse vinaigre : restez couché

Maoul, tes conseils et tes commentaires on s'en moque. Tu es parfaitement libre de ne pas monter au volcan et nous apprécions même beaucoup que tu fasses le choix de regarder la télé chez toi, ou tu ailles grossir le flot des caisses du centre commercial : c'est climatisé, il y a des vigiles et tu pourras feuilleter GRATUITEMENT les livres de Gelabert au rayon livre. (évites de feuilleter la revue de "big surf", tu vas te faire du mal). Nous on vient pas te casser les *ouilles. Alors STP, fais pareil. Une tisane, un suppo et au lit !!!

Le 09/12/26 Maoul

Situation unique

MAOUL, j'ai voyagé un peu partout dans le monde, grimpé aussi sur pas mal de volcans et, si on respecte un peu plus les interdictions, je n'ai jamais vu une situation aussi stupide que celle de la Fournaise pendant ces deux dernières années ! Aux USA où tout est bien codifié et respecté, le sentier du Dolomieu aurait été ouvert depuis bien longtemps avec panneaux de mise en garde, plateforme aménagée et gardes forestiers pour surveiller et expliquer la géologie, le volcanisme, les risques etc... et on payerait un petit droit d'entrée au site pour financer tout cela (avec carte annuelle etc...).

Le 09/12/26 Michel69

Dolomieu

Mikaou et puis quoi encore payer pour monter au volcan tu rêves NON. On paye déjà assez pour d'autres choses Les inconscients n'ont qu'à se débrouiller seuls ils assument leur connerie et se démerdent seuls C'est trop facile de vouloir jouer au kakou et après problème c'est au secours les autres . Moi je suis déjà allé deux fois au volcan un fois avant la gde éruption et une fois après et bien j'ai tout respecté ce qui était dit et je n'ai eu absolument aucun souci. Ceci dit je reviens de la Réunion Début Déc et j'ai été déçu de ne pas avoir pu descendre car porte fermée Vu les gardes ONF qui m'avaient dit qu'ils allaient bientôt rouvrir et il ont tenu parole bravo ONF. Je reste frustré . Ce sera pour la prochaine fois j'espère.

Le 09/12/26 Anonyme

Non à la goyave US

Dieu merci on a échappé au cauchemar évoqué par Mikaou. Pour ce qui est de la gabegie de la plate forme, on a déjà l'exemple du cratère Commerson : le sentier de part et d'autre du cratère montre que les promeneurs arpentent régulièrement le bord du cratère : A ce jour personne n'est tombé au fond et pourtant il n'y a pas besoin d'être speleo 4ème dan, comme en témoignent les visiteurs qui sortent des bus à touriste . La plate forme existante n'a aucune utilité.

- Le 09/12/26 Papangue du Sud **Merci Mr. le Préfet**
Merci de nous avoir fait attendre 2 ans et demi pour montrer cela au public réunionnais, randonneurs et amis du volcan. Mais enfin c'est fait.
- Le 09/12/26 Anonyme **En cas de mort il faudra assumer**
Quand la préfecture prend des mesures de protection c'est la révolte. La les gens dépassent les lignes où figurent un panneau ne pas dépasser. Quand un morceau descendra avec des personnes et seront gravement blessées ou tuées ça sera un scandale. Non trop facile, assumez vos responsabilités le jour où ça arrive.
- Le 09/12/26 JIR François Martel Asselin **Inauguration en catimini**
On aurait pu redouter une cérémonie protocolaire avec discours, plaque commémorative, ruban, champagne et petits fours. Eh bien non, la réouverture de l'enclos et du nouvel itinéraire qui permet de monter au sommet du volcan s'est déroulée dans la simplicité qui sied aux lieux. C'est vrai que risquer l'indigestion à quelques heures du réveillon de Noël, ç'aurait été bête. Et surtout, fêter la réouverture d'un itinéraire fermé depuis deux ans et demi, il n'y a pas de quoi pavoiser. Surtout quand on s'aperçoit qu'il suffisait finalement de trois fois rien de travaux pour rendre le site au public. D'où, sans doute, l'annonce de la réouverture faite un vendredi 23 décembre à 17 h 30, par un simple communiqué, dépourvu du triomphalisme coutumier. Et le conseil général, qui ne lésine pas lorsqu'il s'agit de recevoir des footballeurs en vue, d'inaugurer avec faste un collège ou une bibliothèque départementale, semble pour une fois avoir oublié qu'il a financé, sans enthousiasme il vrai, les travaux réalisés par l'ONF au volcan. Un véritable aveu.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Si c'est un gendarme qui le dit...

Pas l'ombre d'un uniforme jeudi matin au sommet du volcan. Le seul gendarme rencontré était présent à titre personnel. Il raconte être déjà monté il y a tout juste un an. Ah bon ? « Ben oui, je suis allé à la Chapelle de Rosemont, et après j'ai fait comme tout le monde : je suis monté au cratère Bory ». Et dire qu'ensuite, certains de ses collègues avaient été envoyés coller des prunes aux malheureux randonneurs revenant de la zone interdite... Le monde est injuste.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Une limite à ne pas dépasser

« Le préfet de la Réunion a souhaité la réouverture de l'accès à l'enclos et la possibilité d'un point d'observation du Dolomieu », indiquait très sérieusement le communiqué de la préfecture envoyé aux médias vendredi soir. Malheureusement, l'auteur de ces lignes n'a manifestement pas mis les pieds au sommet du volcan : le fond du cratère Dolomieu – ce pourquoi tout le monde a fait l'effort de monter jusque-là – est totalement invisible si on respecte, comme demandé, « l'interdiction d'approcher au-delà de la zone matérialisée au niveau du point d'observation ». A sa décharge, il faut préciser que la reconnaissance prévue jeudi matin - et qui aurait permis de s'apercevoir qu'on ne voyait rien en restant derrière la ligne blanche - a tourné court : l'hélicoptère transportant l'aréopage préfectoral a dû faire demi-tour en arrivant sur le volcan profondément encapuchonné dans les nuages depuis très tôt ce matin-là. Mais on ne nous enlèvera pas de l'idée que rien ne vaut une bonne reconnaissance pédestre. Comment en effet apprécier les caractéristiques d'une plate-forme d'observation comme celle du bord du Dolomieu sans s'imprégner de la philosophie de l'itinéraire qui y conduit ? Sur un site aussi emblématique que celui du volcan, en termes touristiques et de risques naturels, on attend de ce que ceux qui sont chargés d'en interdire ou d'en autoriser l'accès qu'ils y aient au moins mis les pieds.

Le 09/12/26 Michel69

Ligne blanche

Avis à zot tous Il n'y a pas besoin de survoler en hélico pour savoir que si on trace une ligne blanche 2 ou 3 mètres avant le bord on ne verra pas le trou c'est logique et puis si le préfet veut voir il n'a qu'à se déplacer à pied comme celà il aura une très bonne idée de l'affaire.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin**La Réunion au premier plan international**

Rien ne prédestine la Réunion à un « Big One » tel qu'en redoute la Californie, sur laquelle plane la menace d'un séisme annoncé comme destructeur. Pourtant, notre île va bientôt disposer de deux nouveaux réseaux de surveillance sismique : l'un pour observer plus finement l'activité du Piton de la Fournaise, afin de perfectionner son étude ; l'autre pour élucider l'origine des secousses qui, de temps à autre, sèment l'émoi dans la population. Si les satellites permettent aujourd'hui de suivre les cyclones pas à pas, savoir où et quand précisément surgira le magma reste un défi, aux enjeux économiques et surtout humains. Partout sur la planète, des équipes scientifiques planchent sur le sujet. A la Réunion, créé il y a trois décennies à peine, l'observatoire volcanologique (rattaché à l'Institut de physique du globe de Paris, IPGP, chargé de la surveillance des volcans français), associé au laboratoire GéoSciences (université de la Réunion), a déjà permis d'effectuer un bond de géant dans la connaissance du Piton de la Fournaise. De nombreux chercheurs étrangers travaillent également sur notre volcan, même s'ils n'y ont jamais mis les pieds, à partir des données recueillies et distribuées par l'observatoire. La Réunion y a gagné une notoriété internationale et figure très régulièrement au centre de publications scientifiques de premier rang.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Un volcan bien instrumenté

En octobre 2010, un congrès international se tiendra dans l'île, consacré à la formation des caldeiras volcaniques, à partir de l'exemple de l'effondrement du cratère Dolomieu. Cet événement survenu au cours de l'éruption d'avril 2007 constitue un cas d'école, en raison de sa rareté. Surtout, c'est la première fois qu'il se produit sur un volcan aussi bien instrumenté. Il devrait permettre de mieux comprendre les mécanismes à l'origine de ce type de phénomène capable de déclencher de véritables catastrophes en cas de grande ampleur. La formation de la caldera de l'enclos actuel du volcan (Pas de Bellecombe), il y a environ 4700 ans, semble ainsi avoir été accompagnée de retombées de cendres, d'un glissement en mer du flanc est du volcan et d'un raz de marée dont on sait finalement assez peu de choses.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Le réseau Undervolc

Dès aujourd'hui, l'observatoire volcanologique est en train de franchir une étape supplémentaire avec le projet Undervolc, un réseau de quinze nouvelles stations sismiques (JIR du 15 octobre). Porteur de ce projet, le sismologue Florent Brenguier a quitté le siège parisien de l'IPGP il y a quelques mois pour rejoindre l'observatoire en vue de l'implantation de ces capteurs dont l'isolement impose une totale autonomie en termes d'alimentation en énergie (panneaux solaires) et de transmission de données en temps réel (liaisons radio). Toute l'équipe de l'observatoire, une dizaine de personnes, a mis la main à la pâte. Jacques Lebreton, le technicien aux vingt ans de maison, rodé à cet exercice, a fabriqué sur mesure les structures capables de résister aux pluies diluviennes et aux conditions cycloniques. Les électroniciens, ingénieurs et chercheurs ont réalisé l'assemblage des stations à l'observatoire avant de les installer sur le terrain, dans des conditions parfois difficiles. Seule l'arrivée de l'été s'est entêtée à contrarier la mise en place des dernières d'entre elles, dans les Grandes pentes du volcan, royaume des nuées. Début 2010, le réseau devrait cependant devenir pleinement opérationnel. C'est peut-être ce qu'attend le Piton de la Fournaise pour se réveiller pour de bon cette fois.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Un réseau de 40 stations qu'il faudrait conserver

Le projet Undervolc (Understanding Volcanic Processes = compréhension des processus volcaniques), lancé pour trois ans, est financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), à hauteur de près de 700 000 euros. Son intérêt ne réside pas tant dans l'augmentation du nombre des stations sismiques existant sur le Piton de la Fournaise (rehaussé à 40), que dans la meilleure couverture géographique du massif. Les nouvelles stations sismiques sont pour la plupart couplées à des récepteurs GPS destinés à enregistrer en même temps les déplacements du sol, lorsque le volcan gonfle ou se dégonfle. Andrea Di Muro, directeur de l'observatoire, a entamé des négociations pour conserver ce réseau à l'issue du projet. Il permettrait à l'observatoire du Piton de la Fournaise de rejoindre le peloton de tête des observatoires plus anciens et beaucoup plus richement dotés, même s'il est déjà considéré comme l'un des plus productifs, malgré sa petite taille (plusieurs dizaines de permanents à Hawaii et à l'Etna contre une dizaine à la Réunion).

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Des dizaines de chercheurs du monde entier

Undervolc mobilise plusieurs dizaines de chercheurs issus de laboratoires locaux (observatoire, etc.), français et étrangers (jusqu'au Japon et en Nouvelle-Zélande) sur des thématiques très larges : connaissance des structures du volcan, processus de transfert du magma, prévision des éruptions, réduction des risques, etc. La plupart ne mettront pas les pieds à la Réunion, mais utiliseront les données mises à leur disposition par l'observatoire volcanologique. Une équipe restreinte a accompagné la mise en place des premières stations en septembre-octobre. Des étudiants en doctorat en faisaient partie et, en mettant les mains dans le cambouis, ont appris les fondamentaux du métier : les scientifiques doivent savoir tout faire.

Le 09/12/26 JIR
François
Martel
Asselin

Répondre à la demande des chercheurs

La connaissance du fonctionnement du Piton de la Fournaise prend son essor à partir du début des années 80, lorsque la création de l'observatoire permet d'enregistrer les premiers soubresauts du volcan. Jean-François Lénat, son directeur à l'époque, n'a pas besoin de souligner la révolution technologique intervenue depuis. En poste à Clermont-Ferrand, un des plus actifs des laboratoires français dédiés au volcanisme, où des chercheurs travaillent sur les données réunionnaises (il était membre d'un jury de thèse fin novembre à Saint-Denis), il avoue avec amusement avoir esquissé à l'époque « sur un coin de table » avec Patrick Bachèlery (aujourd'hui responsable de GéoSciences Réunion) les premières coupes représentant le système de stockage du magma sous le sommet du Piton de la Fournaise. Le défi aujourd'hui, c'est l'appétit des chercheurs, à l'affût de données plus importantes en volume mais surtout en qualité au fur et à mesure que progressent les connaissances. Ainsi, les réseaux de surveillance du volcan, en quelques décennies, ont été densifiés et les méthodes d'acquisition améliorées. Les traditionnels enregistrements sur papier et les bandes magnétiques qui tournaient dans la baie technique de l'observatoire, impressionnant les visiteurs, ont laissé place à des disques durs que chaque chercheur consulte sur son ordinateur personnel. Moins spectaculaire, mais beaucoup plus efficace. Ainsi, aujourd'hui, grâce à l'assistance de systèmes d'alarme perfectionnés, ils peuvent suivre les prémices d'une crise à toute heure du jour ou de la nuit, même depuis leur domicile.

Le 09/12/26 Un autre
usager
du
Piton
de Crac

Défendons nos paysages

Si l'observatoire fait un effort (perfectible) pour ramasser ses déchets (batterie, mousse d'étanchéité, câbles, on peut quand même regretter l'absence TOTALE d'effort pour l'intégration paysagère des stations undervolc. D'accord au sommet du Dolomieu, c'était sans pas possible de faire autrement, mais ailleurs oui. Le Paysage est une denrée rare, il ne faut pas gaspiller quand on peut faire autrement.

Le 09/12/29 Michel
et
Josette
du
Tampon

Que ce trésor ne soit plus jamais dérobé à la vue des randonneurs !

Le 23 décembre, 19 h 20, nous prenons notre repas tout en écoutant le journal télévisé d'Antenne Réunion. Enfin, la nouvelle tant attendue nous est donnée : le préfet de la Réunion autorise l'ouverture de l'enclos et l'ascension du Piton de la Fournaise dès le 24 décembre. Explosion de joie ! Effervescence immédiate ! Nous serons au gîte dès ce soir pour être sur place dès l'ouverture du portail. Le lendemain, 5 h 45, lever et petit-déjeuner rapide pour se mettre en route au plus tôt et profiter du beau temps matinal pendant l'ascension. Gros pépin ! Le portail est verrouillé... L'ascension serait-elle compromise ? Les clés du cadenas seraient-elles égarées ? Mais non, l'ONF n'ouvrira le maudit portail qu'à... 8 h ! Randonneurs matinaux, allez donc vous recoucher. Nous rongons notre frein et pestons férocement contre la routine, les défauts du système et l'ONF qui ne tolèrent pas la moindre entorse aux sacro-saints horaires syndicaux ! Qu'à cela ne tienne ! Nous ne perdrons pas une heure et demie à tourner comme des lions en cage, que l'on ouvre les portes (comme au supermarché ou à la sécurité sociale !) En escaladeurs chevronnés, nous franchissons en deux temps trois mouvements cet obstacle à notre liberté et entreprenons notre énième randonnée à l'assaut du fameux Piton.

Le 09/12/29 Michel
et
Josette
du
Tampon

Que ce trésor ne soit plus jamais dérobé à la vue des randonneurs ! (suite)

Tout se passe à merveille ! La lente montée à travers les laves cordées, les franchissements des passages plus ou moins pentus qui mettent à contribution les mollets (d'acier !) et les poumons, le cheminement sur des gratons, scories et autres cailloux très instables (gare à la chute !), les méandres qui tour à tour vous rapprochent du sommet tant convoité puis vous en éloignent (l'ONF a-t-elle pour but de nous décourager d'aller jusqu'au bout de notre rêve ?). Ah, ça, jamais, dussions-nous ramper pour assouvir notre désir de voir enfin ce trou béant (que nous avons vu en décembre 2007 grâce à un vol en ULM). Nous terminerons cette chevauchée fantastique coûte que coûte et en ferons notre plus beau cadeau de Noël 2009 car réalisé en tandem, comme pour les multiples ascensions du Kilimandjaro (Tanzanie), du Bromo et du Kawah Ijen (Indonésie), etc., depuis quarante années sur quatre continents. Pour ceux qui n'ont jamais vu de près un volcan en activité, voire en éruption, je conseille vivement l'ascension du Piton de la Fournaise, un des volcans gravi à de multiples reprises, pour éprouver des sensations uniques et se former une mémoire exceptionnelle des paysages extraordinaires de "l'île à grand spectacle" qu'est La Réunion.

Le 09/12/29 Michel
et
Josette
du
Tampon

Que ce trésor ne soit plus jamais dérobé à la vue des randonneurs ! (suite)

Pour terminer sur une note positive, nous remercions Monsieur le préfet de sa décision d'ouverture du sentier du Piton et souhaitons que ce trésor qu'est un volcan actif ne soit plus jamais dérobé à la vue des nombreux randonneurs, touristes et autochtones qui payent cher et consentent des efforts physiques généreux pour avoir le privilège de fouler ses pentes et admirer sa sauvage beauté !

Le 09/12/30 JIR
François
Martel
Asselin

La Fournaise n'est pas rendormie

Après ses dernières éruptions éclair des 5 novembre et 14 décembre, un certain calme était revenu au Piton de la Fournaise, au point que la préfecture avait ramené le niveau d'alerte à la phase de "vigilance volcanique" du plan de secours spécialisé, le 24 décembre. Mais, depuis lundi 28 décembre, l'Observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise enregistre "une augmentation modérée de la sismicité volcanique et des déformations de l'édifice volcanique". L'accès à l'enclos du volcan est autorisé depuis le jeudi 24 décembre. Un nouvel itinéraire vers le sommet a été ouvert le même jour. La vigilance volcanique est en vigueur, une éruption est donc possible à court ou moyen terme, dans les jours ou les semaines à venir, selon la terminologie du plan de secours spécialisé volcan.
